

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



ULYSSE

Service d'accompagnement psychologique pour personnes exilées

SSM Ulysse

52 Rue de l'Ermitage
1050 Bruxelles

Tél : 02 533.06.70
www.ulyse-ssm.be



Tables des matières

Introduction	p.4
I. Présentation	p.5
I.a Historique et missions	p.5
I.b Le Conseil d'Administration	p.6
I.c Coordonnées pratiques	p.6
I.d Constitution de l'équipe du service Ulysse en 2023	p.7
II. Les activités cliniques	p.8
II.a Les nouvelles demandes en 2023	p.8
II.a.1 Nombre de nouvelles demandes par mois	p.8
II.a.2 Envoyeurs	p.8
II.a.3 Issue des nouvelles demandes	p.9
II.a.4 Issue des décisions de premier accueil à Ulysse	p.10
II.b Les nouveaux patients en 2023	p.11
II.b.1 Délai entre la demande et le premier accueil	p.11
II.b.2 Origine des nouveaux suivis	p.12
II.b.3 Age des nouveaux consultants	p.13
II.b.4 Genre des nouveaux consultants	p.13
II.b.5 Statut de droit au séjour des nouveaux consultants	p.14
II.c Les données générales sur l'activité clinique en 2023	p.15
II.c.1 Patients suivis – la file active	p.15
II.c.2 Origine des bénéficiaires	p.15
II.c.3 Age des bénéficiaires	p.16
II.c.4 Genre des bénéficiaires	p.16
II.c.5 Statut de séjour des bénéficiaires	p.17
II.d Les caractéristiques générales concernant l'activité clinique en 2023	p.20
II.d.1 Nombre de rendez-vous	p.20
II.d.2 Prestations à la permanence	p.21
II.d.3 Prestations 'mobiles' d'accompagnement de patients à l'extérieur	p.21
II.d.4 Langues utilisées dans le suivi	p.22
II.d.5 Les hypothèses diagnostiques	p.27
II.d.6 Les victimes de torture	p.29
II.d.7 Fréquence des suivis	p.30
II.d.8 Évaluation des issues et résultats des suivis	p.30
II.e L'activité médicale à Ulysse en 2023	p.31
II.e.1 Introduction	p.31
II.e.2 Analyse	p.31
II.e.3 Accès aux soins	p.32

III. La Démarche Évaluation Qualitative (DEQ)	p.34
III.a Thématique 2023-2025 : Accueil et Réorientation	p.34
III.b Les motivations à la base du choix de cette thématique	p.35
III.c Présentation des objectifs	p.36
III.d Modalités de mise en œuvre des objectifs	p.37
III.e Evaluation des objectifs de la première année du projet (2023)	p.38
IV. Le Réseau « Santé Mentale en Exil »	p.40
IV.a Introduction	p.40
IV.b Activités en 2023	p.41
IV.c Perspectives pour l'année 2024	p.44
V. Les activités communautaires à Ulysse	p.45
V.a Introduction	p.45
V.b Ateliers de rencontres citoyennes Arcada ... « Ateliers d'à Côté »	p.47
V.c Les groupes à thème	p.50
V.c.1 Le Groupe Journal	p.50
V.c.2 Le Groupe Repères	p.54
V.d Les groupes ciblés	p.57
V.d.1 « Jardin de Femmes »	p.57
V.d.2 Espace Jeunes : clinique de l'adolescence à Ulysse	p.60
V.e L'offre « Café Culture » à Ulysse	p.64
VI. La Coordination thématique « Exil et Santé Mentale »	p.67
VII Le projet Aïda, un espace pour la périnatalité en exil	p.69
VII.a Missions des consultations Aïda	p.69
VII.b Services proposés et critères de prise en charge	p.69
VII.c Bilan de l'activité 2023	p.71
VIII. Le pôle formation à Ulysse	p.76
IX. Lieu de liens et Communauté de référents de proximité Rézone-Brusano	p.80
IX. Conclusion et perspectives	p.81

Introduction

Depuis sa création en 2001, l'asbl Ulysse s'applique à développer des initiatives dans le but de faciliter l'accès à l'aide en santé mentale pour les personnes exilées. Concrètement, notre service s'adresse à des personnes d'origine étrangère, provenant d'un pays extérieur à la CEE, exilées en Belgique, et présentant encore une précarité du droit au séjour. Cela représente principalement des personnes en procédure de demande d'asile, ou bénéficiant d'un autre type de droit au séjour temporaire, des personnes déboutées du droit d'asile et d'autres personnes en séjour irrégulier ou illégal. Le service d'accompagnement psychosocial et psychothérapeutique mis en place en 2003 par Ulysse leur propose des initiatives de soutien, pour autant que ces personnes présentent conjointement à leur précarité de séjour des signes de difficultés psychologiques et/ou psychiatriques avérées.

Notre démarche vise à ouvrir les portes d'une forme professionnalisée d'accompagnement psychologique à des personnes qui n'ont la plupart du temps ni les moyens, ni même l'idée d'y recourir. Pour ces personnes, si les besoins sont énormes, l'expression d'une demande ne va pas de soi, pour des raisons d'ordre divers : matérielles, socioculturelles, linguistiques, ou encore contextuelles. Nous faisons le pari de la possibilité d'élaborer un espace thérapeutique adapté pour ce public-cible. Nous avons mis en place un dispositif qui tient spécifiquement compte des particularités des exilés : recours à des interprètes professionnels, souplesse du cadre, rapidité du traitement de la demande, prise en charge globale de la problématique, travail en réseau... Les consultations au sein d'Ulysse sont gratuites, le service est ouvert et accueille les demandes tous les jours de la semaine (de 9h00 à 18h00, les lundi, mardi, et mercredi, jusqu'à 17h00 le jeudi et le vendredi). Nous fonctionnons également avec une permanence psychologique spécifique, deux heures par jour (tous les jours de 14 à 16h00, sauf le jeudi, de 10 à 12h00). A côté de l'activité clinique individuelle, le service propose à ses patients un volet communautaire sous forme d'activités de groupe, d'ateliers, de formations.

Tout en étant des spécialistes de la santé mentale, les professionnels d'Ulysse sont attentifs à entretenir une connaissance affinée du cadre légal en matière de droit des étrangers, des enjeux culturels et géopolitiques des situations traitées, des problématiques socio-sanitaires dans les situations de grande précarité, et des formes spécifiques de psychopathologie développées dans un contexte d'exil. Le service Ulysse propose encore aux professionnels concernés par ces questions un cadre de formation, de supervision, de conseil et de réflexion sur les particularités des troubles psychologiques au sein du groupe-cible des personnes exilées.

➤ L'année 2023

L'année 2023 a été marquée par deux événements exceptionnels pour l'association : la sécurisation de notre lieu principal d'activité, réalisée par l'achat partiel de la maison de la rue de l'Ermitage, en co-propriété avec la société Ceperive, dont le mandat est de garantir la pérennité de l'action d'associations actives dans les domaines de l'aide aux personnes et de la culture, par l'intervention dans le financement de l'achat de biens immobiliers. Nous sommes devenus propriétaire pour 3/8ème de la maison, et nous louons sous forme d'un bail emphytéotique de 20 ans à Ceperive, qui a acquis l'autre partie. Fameux soulagement ! Parallèlement, nous avons préparé toute l'année l'organisation et le contenu d'un colloque de 2 jours, « *Odyssée de la Parole* », organisé pour les 20 ans du service et qui s'est tenu les 4 et 5 octobre au théâtre Marni, ponctué par une belle soirée festive. Entre autre particularité remarquable, la deuxième après-midi du colloque a été préparée et animée par un « Comité Ulysse », composé principalement de patients. Deux jours après ces festivités démarraient les terribles événements de Gaza, avec des répercussions effroyables sur la santé mentale de personnes originaires de Palestine, ce qui n'a pas manqué de se répercuter directement sur l'activité du service. Dur retour à la réalité.

I. Présentation

I. a Historique et missions

L'association Ulysse existe depuis la fin de l'année 2001. Son objet et sa finalité consistent en la mise en place et la promotion de tous types d'actions susceptibles de faciliter l'accès à l'aide en santé mentale pour les personnes exilées, quelles que soient les raisons de leur exil. L'information, la formation, et la supervision d'équipes, destinées à les sensibiliser aux spécificités du public-cible et au type de souffrances particulières de celui-ci, font également partie de ces missions.

L'action d'Ulysse est soutenue par la Commission Communautaire Française de la Région Bruxelles-Capitale (COCOF) depuis 2002, d'abord sous la forme d'une recherche-action, puis sous celle d'un service d'accompagnement, depuis 2003.

En 2009, cet engagement à soutenir notre action s'est vu confirmée par la reconnaissance d'Ulysse comme Service de Santé Mentale agréé par la Commission Communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale. Nous avons pu bénéficier à partir de juillet 2018 d'une nouvelle modification de notre agrément, qui reconnaît et pérennise nos projets spécifiques centrés sur les mineurs : les projets « Boîte à tartines » et « Espace-jeunes » bénéficient aujourd'hui, pour ce qui concerne les frais de personnel, d'un financement sécurisé et structurel. Les activités et frais spécifiques liés à ces deux espaces communautaires doivent cependant trouver à chaque fois des moyens pour se déployer.

Depuis 2007, l'action de notre service est également reconnue par la COCOF en ce qui concerne la coordination du réseau « Santé Mentale en Exil ». Le réseau a vu ses activités classiques (sessions plénières, interventions, formations, journées d'étude) partiellement mises en veilleuse en 2020 et 2021, du fait de la pandémie, mais fut à la base d'initiatives originales et essentielles en ce qui concerne le signalement de problématique d'accès aux soins dans le réseau d'accueil (carte blanche) et, plus concrètement encore, d'une action en justice contre un projet d'instruction de Fedasil pour réglementer de manière inacceptable l'accès à l'accompagnement psychothérapeutique (voir chapitre réseau). En 2023, le réseau a relancé toutes ses activités, et notamment organisé en fin d'année une matinée d'étude sur le thème de la détention en centre fermé et ses effets sur la santé mentale. Cette année fut aussi l'occasion de préparer le programme d'un nouvel agrément du réseau prévu cette fois pour cinq ans.

De 2007 à 2010, le service avait été associé au programme de Cohésion Sociale (COCOF) de la commune d'Ixelles. De 2010 à 2015, un nouveau projet Cohésion Sociale a été réalisé, cette fois au niveau régional. Ce projet a permis notamment de construire, en partenariat avec le CIRE, une version adaptée à notre public des Ateliers Citoyens repris dans le cadre du parcours d'intégration. Intitulés « Arcada », ces ateliers étaient centrés sur l'élaboration de projets et la remobilisation citoyenne de personnes en contexte d'exil et de précarité du droit au séjour. Le projet en Cohésion Sociale a également permis de financer en partie les autres activités du volet communautaire de notre action, entamé en 2010. De 2016 à 2023, un projet de Cohésion Sociale différent chaque année fut finalisé dans le cadre de la diffusion et de la sensibilisation à l'interculturalité. Il s'agissait cette année de mettre en lumière et d'utiliser les réalisations d'Espace Jeunes et du Groupe Journal. Comme le réseau, notre programme de Cohésion Sociale a préparé un nouvel agrément pour 2024, qui retournera sous une forme liée à la commune d'Ixelles, et plus à la région.

En début d'année 2018, nous avons répondu à un appel à projet de l'ONE, destiné à promouvoir la mise en place de services d'accompagnement spécifique de la périnatalité. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons appris que le projet que nous avons introduit, centré sur

l'accompagnement périnatal de femmes ou de familles en exil, avait été retenu. Nous l'avons baptisé Aïda, et son lancement a été célébré par une demi-journée d'étude réalisée en décembre 2018 sur le sujet. Aïda a reçu en 2020 son agrément définitif de l'ONE comme service d'accompagnement spécifique de la périnatalité et a continué à déployer son action en 2023.

En 2023, notre service est une fois de plus reconnu et soutenu par le Fonds des Nations Unies pour l'Aide aux Victimes de Torture (UNHVT). Rappelons encore que, en 2009, Ulysse avait été un des centres fondateurs du réseau de centres francophones d'accompagnement psychothérapeutique des victimes de torture RESEDA, dont il est toujours un membre actif aujourd'hui. Cependant, la vie de ce réseau a été fortement impactée par la pandémie, et ses activités étaient toujours mises en veilleuse en 2023.

Une forme ponctuelle de soutien aux victimes de conflits armés a aussi été obtenue par l'intermédiaire du fonds Ukraine, géré par la Commission Communautaire Commune (COCOM).

L'année 2023 aura aussi vu la consolidation structurelle de notre second lieu de consultation, situé au 61 de la Chaussée de Boondael, repris dans une demande de modification de l'Agrément comme SSM l'année précédente.

Enfin, signalons qu'Ulysse bénéficie de l'intervention du Fonds Maribel Social V depuis 2004 dans les frais de personnel du poste accueil-interprétariat.

I. b Le Conseil d'Administration

Laurence Blésin – Présidente

Bénédicte Liénard

Joëlle Baumerder

Aude Merlin

François Burhin

Michèle Ribourdouille

Véronique van Der Plancke

Nicole Hogge

Camille Coletta

Jean-Marc Picard

Edgar Szoc

Laurent Gilson

I. c Coordonnées pratiques

Nos bureaux sont situés au :

52, rue de l'Ermitage et au rez-de-chaussée du 61 Chaussée de Boondael à Ixelles.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, le lundi, le mardi, et le mercredi jusque 18h00.

Une permanence sans rendez-vous est organisée tous les jours ouvrables de 14h00 à 16h00, sauf le jeudi, où elle a lieu de 10h00 à 12h00.

Téléphone : 02/533.06.70

E-mail : coordination@ulyссе-ssm.be

Site : www.ulyссе-ssm.be

I. d Constitution de l'équipe du service Ulysse en 2023

- **Aeul Firdaouse** – accueil et secrétariat (à partir de décembre 2023)
- **Aitmehdi Gina** – clinique individuelle
- **Belkhatir Farid** – accueil et secrétariat
- **Bohle-Carbonnell Lucia** – projet Aïda
- **Brankaer Renaud** – médecin directeur, psychiatre
- **Cabrera Carmen** – secrétaire, graphiste, clinique communautaire
- **Catavere Alessio** – clinique individuelle et communautaire
- **Chinikar Roxanne** – clinique individuelle et communautaire
- **Coeckelenbergh Jacqueline** – clinique individuelle et communautaire
- **Cornez Johan** – coordinatrice Exil à la LBSM, clinique individuelle et communautaire
- **Declève Carole** – gestion administrative et comptable
- **Dellicour Ondine** – coordinatrice Réseau Santé Mentale en Exil, clinique communautaire
- **Diaby Marianne** – accueil et interprétariat
- **d'Oultremont Alexandra** – coordinatrice projet Aïda, clinique individuelle et communautaire
- **Du Bled Nicolas** – projet Aïda, clinique individuelle et communautaire
- **Dufresne François** – accueil et secrétariat
- **Dumoulein Muriel** – clinique individuelle et communautaire
- **Gehrels Lys** – responsable de projets et clinique communautaire
- **Gunes Cihan** – réseau Santé Mentale en Exil, clinique individuelle
- **Loia Ludmila** – accueil et interprétariat
- **Louwies Nora** – accueil et secrétariat (jusqu'en novembre 2023)
- **Marco Clarisa** – projet Aïda, clinique individuelle et communautaire
- **Monhonval Pauline** – psychiatre
- **Rahimi Pariya** – interprète
- **Van Gelder Nadia** – projet Aïda, projet Lieux de Liens, clinique individuelle et communautaire
- **Vanoeteren Alain** – directeur du service, clinique individuelle
- **Van Schaftingen Alexandra** – clinique individuelle et communautaire
- **Vermeulen Julie** – clinique individuelle et communautaire

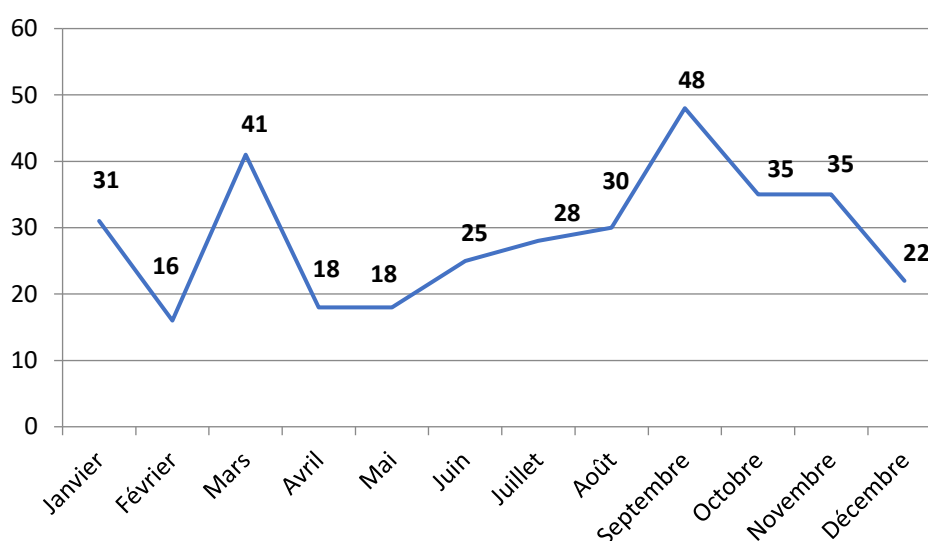
En 2023, nous avons reçu en stage de formation professionnelle : Alexandra Kaninda, Lena Felten, Sara Chihi et Sefora Rahou, toutes quatre étudiantes en Master de psychologie clinique, à l'ULB, à la VU ou à l'UCL.

II. Les activités cliniques

II.a Les nouvelles demandes en 2023

En 2023, nous avons reçu **347** nouvelles demandes de prise en charge (277 en 2022), dont une analyse plus détaillée est proposée ci-dessous. On peut constater la très grande variabilité mensuelle des chiffres des nouvelles demandes, conséquence de moments où celles-ci sont bloquées pour un laps de temps, compte tenu du manque de disponibilité des cliniciens, lorsque leur agenda est rempli. Les mois qui suivent les périodes de blocage des nouvelles demandes sont, au contraire, très chargés. Notons encore que 91 des nouvelles demandes nous sont parvenues par le biais de la permanence (lorsque le demandeur se présente directement au service), soit 26% du total.

II.a.1 Nombre de nouvelles demandes par mois

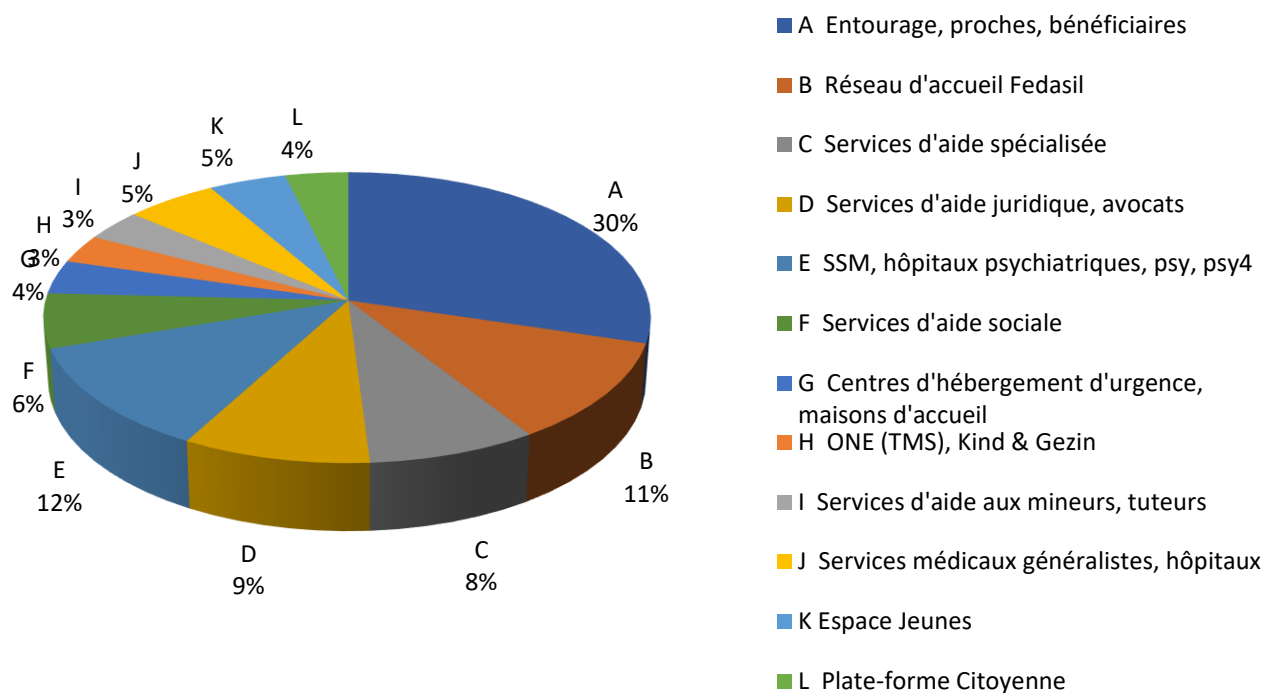


Moyenne de 29 nouvelles demandes par mois.

II.a.2 Envoyeurs

Nombre de demandes pour chaque partenaire à l'origine des 347 nouvelles demandes :

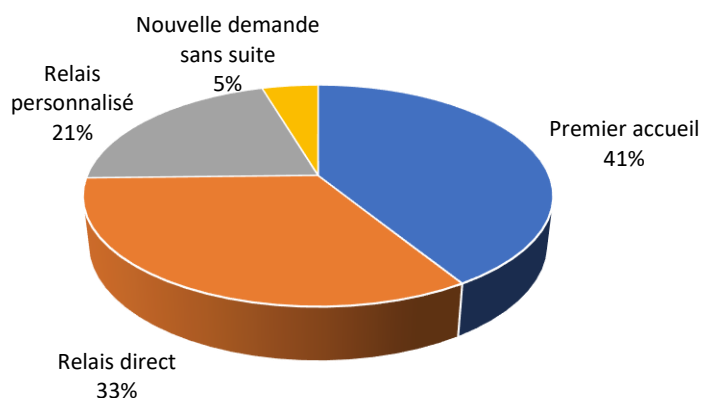
- 103 de l'entourage (proches, parents) ou de la personne elle-même : 30% (25% en 2022)
- 39 de structures d'accueil pour demandeurs d'asile (Fedasil) : 11% (14% en 2022)
- 28 de services d'aide spécialisée : 8% (13% en 2022)
- 31 de services d'aide juridique et avocats : 9% (11% en 2022)
- 41 de SSM, hôpitaux psychiatriques, psychologues ou psychiatres : 12% (7% en 2022)
- 21 de services d'aide sociale (CPAS inclus) : 6% (7% en 2022)
- 13 de lieux d'hébergement d'urgence et maisons d'accueil : 4% (6% en 2022)
- 11 de l'ONE ou Kind en Gezin (partenaire du projet Aïda) : 3% (5% en 2022)
- 12 de services d'aide aux mineurs, tuteurs : 3% (4% en 2022)
- 19 de services médicaux généralistes et hôpitaux : 5% (4% en 2022)
- 16 via les ateliers communautaires Espace Jeunes d'Ulysse : 5%
- 13 de la Plate-Forme Citoyenne, dont hébergeurs bénévoles : 4% (comme en 2022)



II.a.3 Issue des nouvelles demandes

- 16 nouvelles demandes restées sans suite (5%)
- 116 nouvelles demandes relayées directement (33%)
- 72 nouvelles demandes relayées après une recherche personnalisée (21%)
- 143 nouvelles demandes ont débouché sur une décision d'un rendez-vous de premier accueil à Ulysse (41%, comparé à 76% en 2022)

Issue des nouvelles demandes



- Quand décide-t-on en principe de proposer un entretien de premier accueil ? Dans les cas où l'adresse est clairement identifiée comme ajustée au public et au type d'intervention que nous proposons, ou dans ceux qui s'en rapprochent et demandent un complément d'information personnalisée pour être clarifiés, et dans les cas où on n'identifie pas dans le réseau d'alternative satisfaisante.

Les relais concernent quant à eux le plus souvent les demandes qui ne sont pas conformes à notre action privilégiée, pour un ou plusieurs critères (statut de séjour, type de problématique plus sociale ou juridique que psy...), ou celles qui concernent des dimensions spécifiques pour lesquelles nous jugeons plus approprié d'orienter le demandeur vers un autre service (quand la personne habite loin, quand elle maîtrise une langue qui est parlée dans une structure plus proche, ou mieux outillée pour la soutenir, compte tenu de la spécificité de sa problématique...). Dans ces derniers cas, les relais requièrent souvent une action plus personnalisée, par la mise en place d'un contact intermédiaire, la prise d'informations ou la demande d'un accord préalable de prise en charge, les démarches d'accompagnement. On parlera dans ces cas de « relais personnalisés », pour les distinguer des « relais directs » qui quant à eux font l'objet d'une réorientation rapide (souvent par téléphone, au moment-même de l'adresse de la demande).

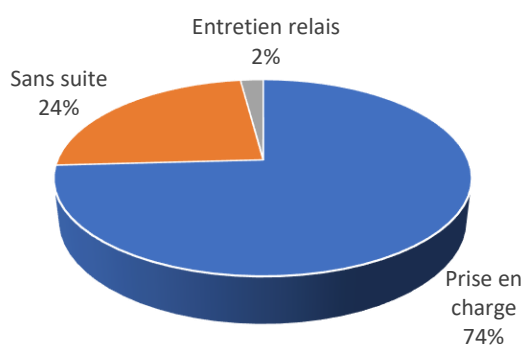
II.a.4 Issue des décisions de premier accueil à Ulysse

Le sort réservé aux nouvelles demandes est traité hebdomadairement. Historiquement, ce traitement s'effectuait lors de la réunion d'équipe du mercredi matin. Depuis l'automne 2018, nous avons testé un nouveau système, avec une ou deux réunions par semaine où quelques membres de l'équipe se penchent sur les nouvelles demandes et leur traitement, dans le but de désengorger l'espace de la réunion collective. Sur base des critères précités, et une fois que la décision de recevoir la personne est décidée en équipe, ce n'est pas pour autant que celle-ci débouche automatiquement sur un suivi, comme en attestent les chiffres suivants, pour les 143 décisions de premier accueil en 2023 (209 en 2022) :

- 34 décisions de premier accueil et/ou de prise en charge sont restées sans suite (24%), comparé à 57 en 2022 (27%).
- 3 décisions de premier accueil ont débouché sur un entretien de relais (2%), comparé à 7 en 2022 (3%).
- 106 décisions de premier accueil ont donné lieu à une prise en charge à Ulysse (74%), comparé à 145 en 22 (70%).

Parmi les décisions de premier accueil ou de prise en charge restées sans suite, certaines des personnes concernées n'ont pas rappelé pour connaître notre décision et/ou fixer une date de rendez-vous. D'autres ne sont pas venues au rendez-vous proposé, tandis que d'autres encore sont venues au rendez-vous mais n'ont pas repris contact après. On ne considère qu'un premier accueil ne se ponctue, en relais ou en prise en charge, que (1) si c'est clairement exprimé dans le premier cas, et que (2) s'il y a au moins trois rendez-vous donnés dans le second.

Issue des décisions de premier accueil :



II.b Les nouveaux patients en 2023

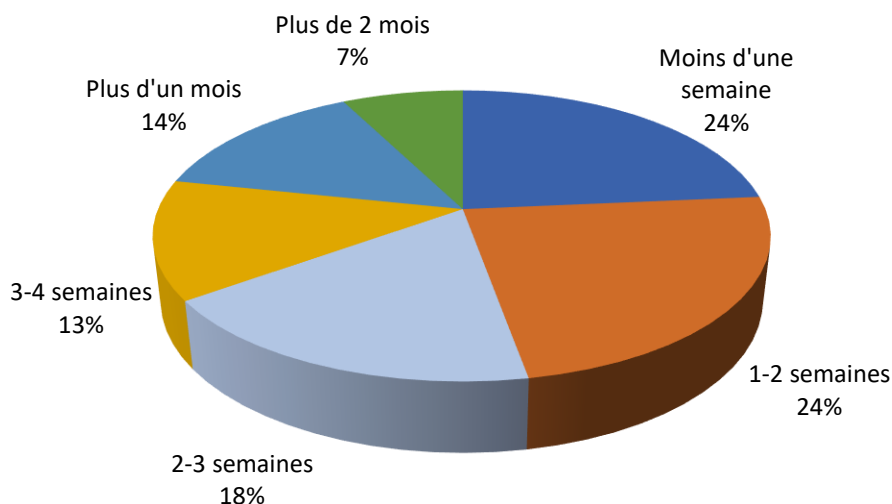
Pour résumer les données décrites plus haut et introduire celles qui suivent, on peut dire que, sur les 347 nouvelles demandes reçues en 2023, 31% ont débouché sur une décision de prise en charge par le service, qui a pu démarrer dans le courant de l'année (pourcentage plus bas qu'en 2022 et 2021, où il était de 48%, et plus proche de celui de 2020, où il était de 41%). Ainsi, parmi les 106 décisions de prise en charge en 2023, 3 d'entre elles ont débouché sur un suivi qui n'a démarré qu'en 2024. Il s'agit donc stricto sensu de 103 « nouveaux patients » dont le suivi a effectivement démarré en 2023, comparé à 129 nouveaux suivis de l'année 2022.

II.b.1 Délai entre la demande et le premier accueil

Il nous apparaît depuis toujours important de répondre **le plus rapidement possible** aux demandes de soutien psychologique qui nous sont adressées. Pour ces personnes qui sont régulièrement confuses, en manque de repères ou de point d'ancrage, perdues dans un espace-temps d'attente et de dépendance dépourvu de sens et de limites clairement identifiables, nous sommes convaincus qu'il faut réagir vite au moment délicat que représente l'émergence d'une demande d'aide. Nous essayons depuis le démarrage du service de garder ce principe : accueillir les personnes dans la foulée de la sollicitation que nous recevons (pour autant que l'adresse soit adaptée).

Le résultat est, comme l'an dernier, très satisfaisant sur ce critère : 47% de nos nouveaux patients de 2023 ont bénéficié d'un premier accueil endéans les 2 semaines de leur demande initiale (comparé à 39% en 2022). Avec 75% de personnes dont la prise en charge débute moins d'un mois après le premier contact (89% en 2022), on peut affirmer que notre objectif de réactivité aux demandes reste atteint.

Délai entre la demande et le premier accueil :



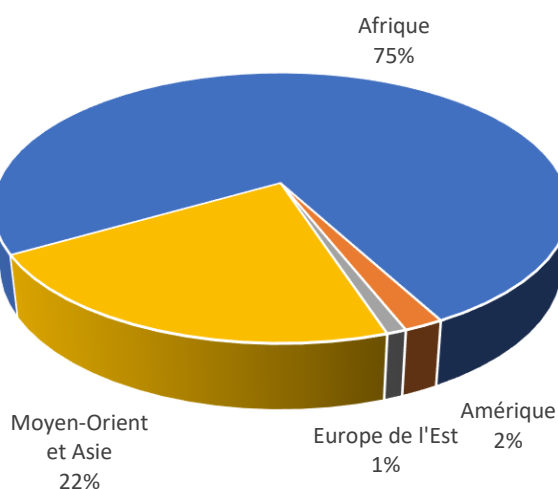
II.b.2 Origine des nouveaux suivis

Origine des 106 nouveaux suivis en 2023 : il s'agit de ressortissants de 31 pays différents, pour 35 pays en 2022. Les nationalités les plus représentées sont :

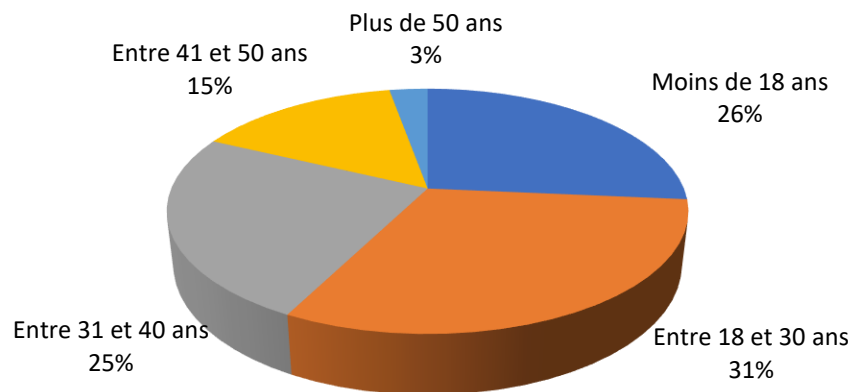
- La Guinée (23 personnes, 22%)
- La Palestine (12 personnes, 11%)
- Le Cameroun (8 personnes, 8%)
- L'Afghanistan (6 personnes, 6%)
- La Côte d'Ivoire (5 personnes, 5%)
- La République Démocratique du Congo (5 personnes, 5%)
- Le Sénégal (5 personnes, 5%)
- Le Burundi (4 personnes, 4%)
- L'Erythrée (4 personnes, 4%)
- La Gambie (3 personnes, 3%)
- La Syrie (3 personnes, 3%)

La Guinée reste la nationalité la plus représentée au niveau des nouveaux suivis, avec une marge toujours aussi impressionnante. La Palestine, le Bénin, la Colombie et la Côte d'Ivoire ne figuraient pas dans la liste des nationalités les plus représentées avant 2022. Le Brésil, le Rwanda et le Soudan disparaissent de cette liste cette année.

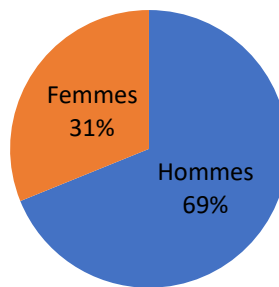
Région du monde d'origine des nouveaux consultants :



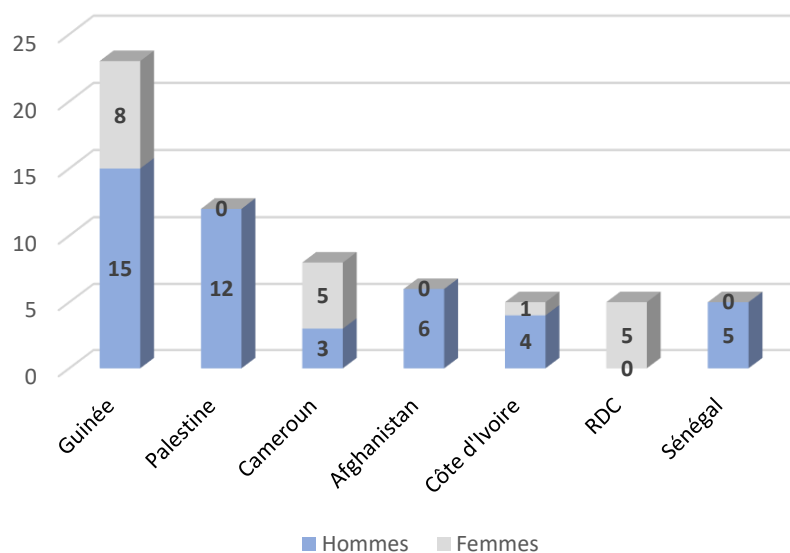
II.b.3 Age des nouveaux consultants



II.b.4 Genre des nouveaux consultants

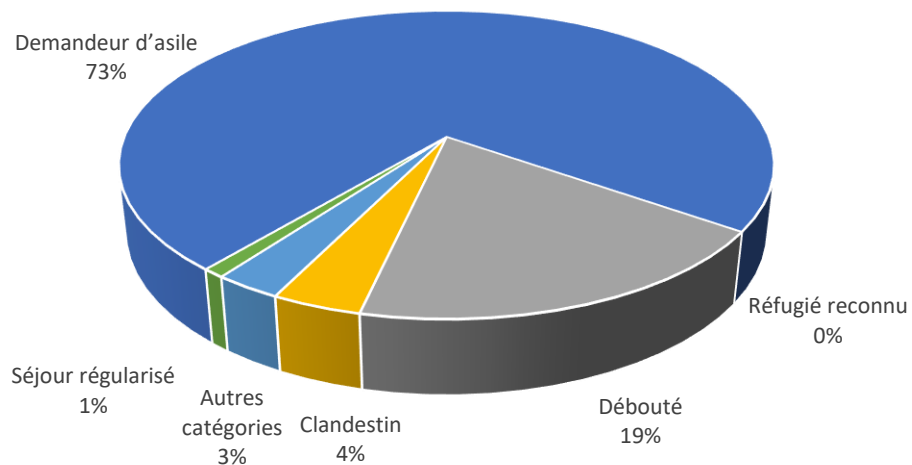


Genre des 7 nationalités les plus représentées en 2023 :



II.b.5 Statut de droit au séjour des nouveaux consultants

- Demandeurs d'asile (procédure en cours) : 78 personnes (73%)
- Réfugié(s) reconnu(s) : 0
- Demandeurs d'asile déboutés : 20 personnes (19%)
- Clandestins (présence sur le territoire inconnue des autorités) : 4 personnes (4%)
- Autre (visa touristique/étudiant, demande de regroupement familial, ...) : 3 personnes (3%)
- Statut régularisé en Belgique : 1 personne (1%)

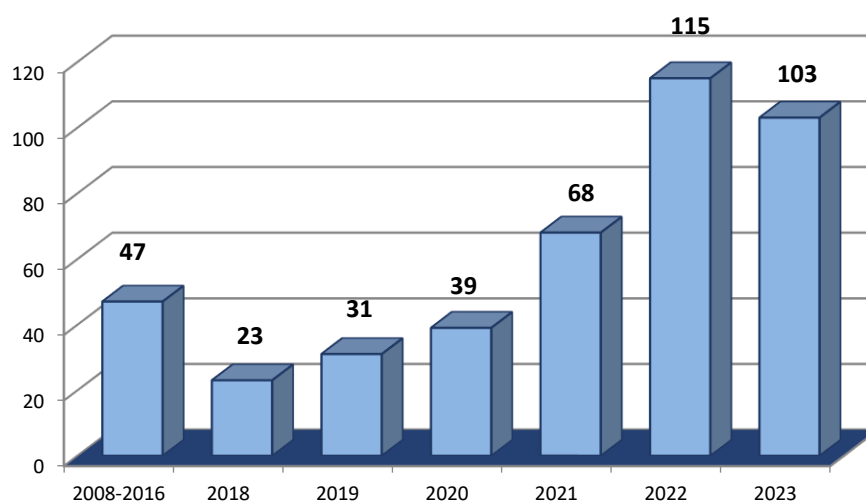


II.c Les données générales sur l'activité clinique en 2023

II.c.1 Patients suivis – la file active

Au total, **426** personnes ont été suivies par Ulysse en 2023. Ce chiffre comprend les 103 nouveaux suivis de l'année, ainsi que les autres patients pour lesquels l'accompagnement avait démarré durant les années précédentes, pour lesquels le suivi était toujours actif en 2023. 436 personnes avaient été suivies en 2022 ; on peut donc évoquer à ce niveau une très légère baisse de 2%.

Année de prise en charge des 426 patients suivis en 2023 :

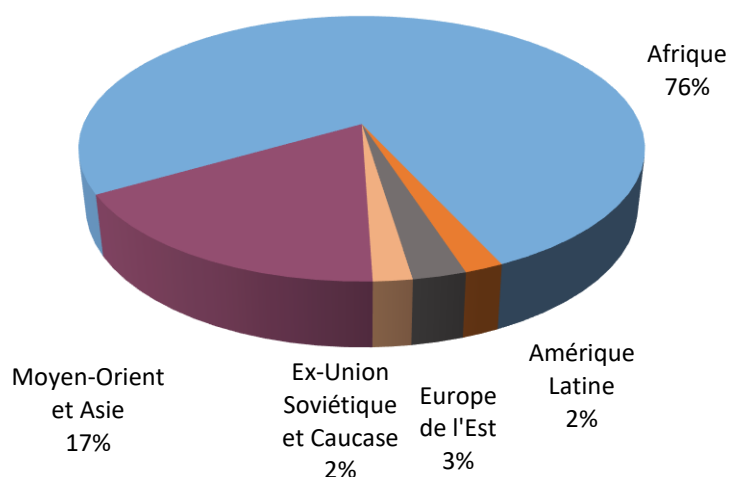


II.c.2 Origine des bénéficiaires

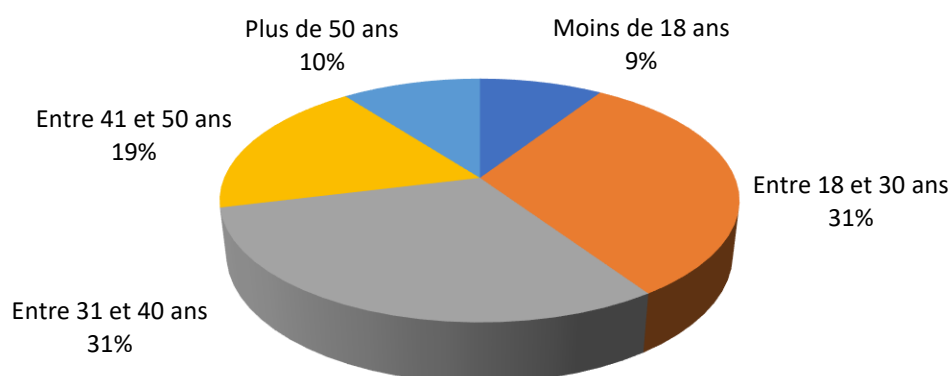
Nous avons reçu des patients ressortissants de 56 pays différents (pour 64 pays en 2022). Les 12 nationalités d'origine les plus représentées sont :

- La Guinée Conakry : 24%, 103 personnes (24% en 2022)
- L'Afghanistan : 7%, 29 personnes (7% en 2022)
- La RDC : 7%, 28 personnes (7% en 2022)
- Le Cameroun : 6%, 26 personnes (4% en 2022)
- Le Maroc : 5%, 23 personnes (5% en 2022)
- La Mauritanie : 5%, 20 personnes (6% en 2022)
- La Palestine : 4%, 18 personnes (2% en 2022)
- Le Sénégal : 4%, 18 personnes (3% en 2022)
- La Côte d'Ivoire : 3%, 12 personnes (4% en 2022)
- Le Burundi : 3%, 11 personnes (3% en 2022)
- La Syrie : 2%, 8 personnes (1% en 2022)
- L'Irak : 2%, 7 personnes (1% en 2022)

Régions du monde des bénéficiaires en 2023 :

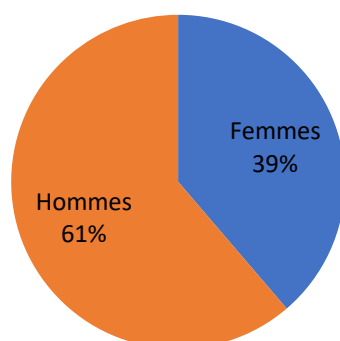


II.c.3 Age des bénéficiaires

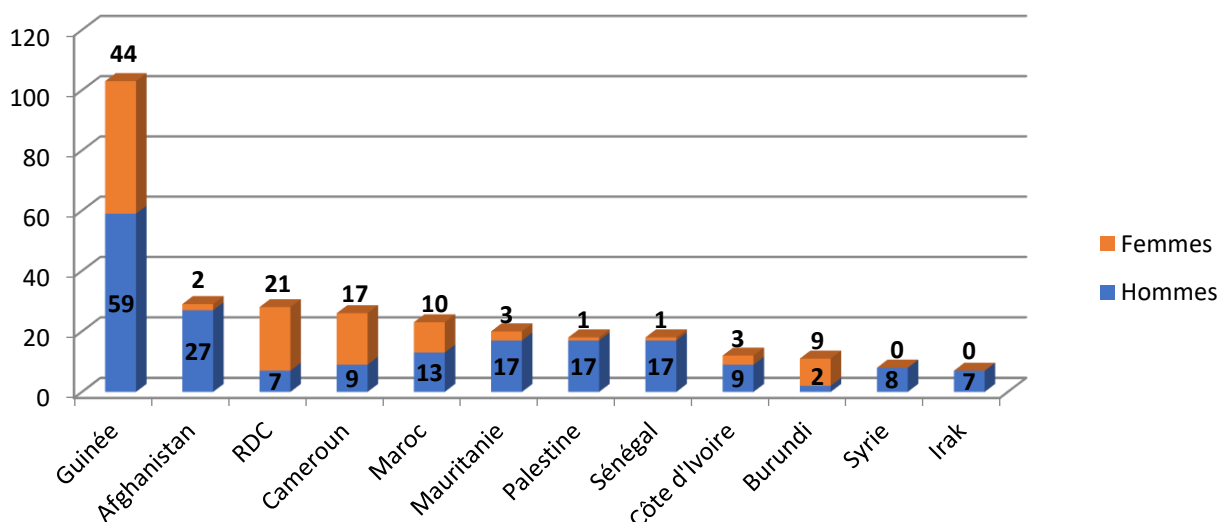


II.c.4 Genre des bénéficiaires

Genre des 426 patients en 2023 : 165 femmes (182 en 2022) pour 261 hommes (254 en 2022).



Genre des 12 nationalités les plus représentées en 2023 :

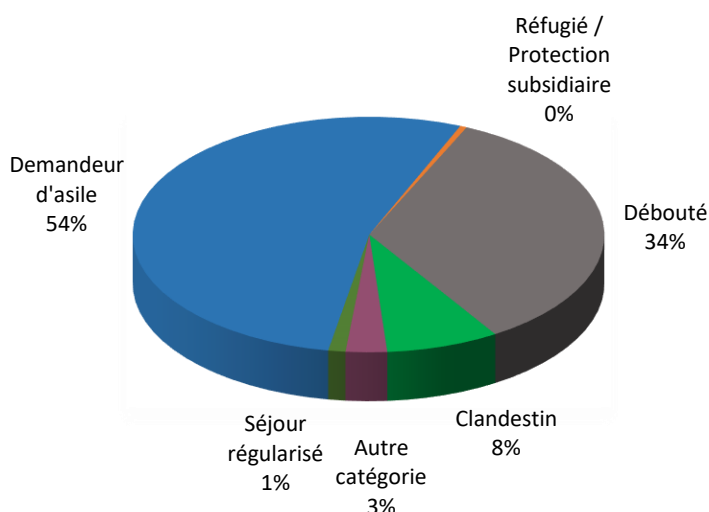


Commentaire : Cette répartition sur le critère du genre est très tributaire du pays d'origine. Elle est quasi paritaire pour certains pays, totalement inégale pour l'Afghanistan, la Mauritanie, la Palestine, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, la Syrie et l'Irak, penchant de l'autre côté, mais avec moins d'ampleur, pour la République démocratique du Congo, le Cameroun et le Burundi.

II.c.5 Statut de séjour des bénéficiaires

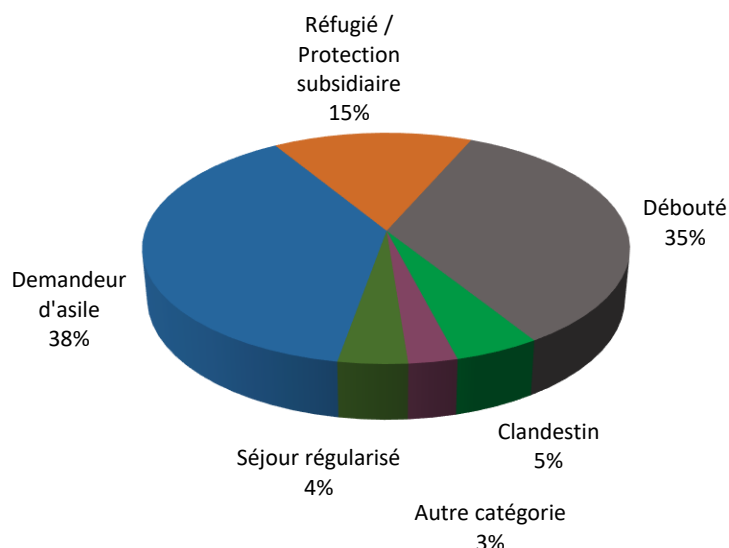
Statut au début de la prise en charge (en 2023 ou avant) :

- 228 demandeurs d'asile
- 2 réfugiés reconnus ou bénéficiaires de la protection subsidiaire
- 146 déboutés de la procédure d'asile
- 33 clandestins (présence sur le territoire inconnue des autorités)
- 12 « Autres catégories » (visa, ...)
- 5 personnes régularisées



Statut à la fin de l'année 2023 (ou en fin de suivi, lorsqu'il s'arrête courant 2023) :

- 164 demandeurs d'asile
- 65 réfugiés reconnus ou bénéficiaires de la protection subsidiaire
- 147 déboutés de la procédure d'asile
- 21 clandestins (présence sur le territoire inconnue des autorités)
- 12 « autres catégories »
- 17 personnes régularisées



Commentaire : Ces chiffres traduisent une évolution quant aux statuts de séjour difficile à apprécier qualitativement. Il faut en effet parfois remonter sur plusieurs années pour retrouver le statut en début de prise en charge, et nous connaissons certains patients dont le statut change plusieurs fois par an, d'autres qui ont accompli jusqu'à 9 demandes d'asile. L'actualisation de la situation de séjour est souvent difficile pour la personne, parfois aussi pour le thérapeute. Le setting thérapeutique ne permet pas toujours et dans tous les cas de garder cet aspect à l'avant plan de ce qui est échangé dans les entretiens. Il y a là une forme de double contrainte : l'obligation de bien connaître la situation sociojuridique des situations rencontrées, pour envisager une prise en charge globale intégrée, pouvant influencer sur l'établissement de la relation thérapeutique qui, dans l'idéal, ne devrait pas être limitée et conditionnée par le contexte de la procédure de droit au séjour.

Comme les années précédentes, nous constatons que la proportion des personnes ayant acquis un statut de séjour permettant une stabilisation temporaire ou définitive de leur situation reste limitée (à peine 19% de nos patients, pour 17% en 2022). Il y a une proportion similaire de personnes suivies dont la demande d'asile est active, et autant de personnes déboutées du droit d'asile (c'est-à-dire ayant reçu une réponse négative à leur demande de protection) que l'an dernier. La proportion de ces derniers reste donc grande et forcément problématique : plus d'un tiers de nos patients sont déboutés d'une ou de plusieurs demandes de protection ! On connaît le rôle fondamental que joue (l'absence de) cette garantie socio-administrative pour entamer et poursuivre un travail de reconstruction psychique plus soutenu et plus solide.

Il faut souligner l'évolution globalement très contrastée du statut de séjour de nos bénéficiaires : nombre d'entre eux rencontraient une situation moins problématique en début de prise en charge que lors de la dernière évaluation de celle-ci (cette dernière se produit, rappelons-le, soit lors de

l'interruption ou de l'arrêt du suivi, soit lors de « l'arrêt sur image » réalisé en fin d'année). Il s'agit la plupart du temps de personnes qui se sont adressées à notre service alors que leur demande d'asile était active et en cours, et qui reçoivent une réponse négative dans le courant de la période où elles sont suivies.

Dans la foulée de ce qui précède, nous tenons à faire remarquer le constat suivant : nous recevons une proportion importante de personnes présentant des troubles en rapport avec les événements rencontrés dans leur pays d'origine : 84% de nos patients de l'année 2023 présentent des troubles en lien avec ce qu'ils ont vécu avant leur exil et sur la trajectoire, et près de la moitié d'entre eux (43%) présentent des signes clairs d'un tableau post-traumatique. Plus de la moitié de nos patients ont été victimes de torture. Or, l'évolution du droit au séjour de nos patients reste très régulièrement défavorable, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance de leur droit à la protection. De là à dire que la procédure d'asile discrimine notamment les personnes plus vulnérables psychologiquement, il n'y a qu'un pas, que nos recherches ont déjà tenté d'objectiver dans le passé, et que nous n'hésitons pas à franchir.

Une fois que le droit au séjour est acquis, pour ceux qui ont cette chance, certaines difficultés demeurent, s'accroissent ou apparaissent : nous remarquons ainsi que la sécurité au niveau social et administratif peut avoir comme effet, chez certaines personnes, une confrontation plus directe aux problématiques intrapsychiques, que la mobilisation autour des questions de séjour avait eu pour effet de tenir en veilleuse. Dans ces cas, l'accompagnement se poursuit donc sur un versant plus purement psychothérapeutique, au sens habituel du terme, et concerne des questions existentielles, telles que celles liées aux souvenirs et aux blessures laissées par les conflits, les persécutions et les sévices subis, au maintien ou à la reprise des relations avec des proches restés au pays, à la difficulté de trouver leurs marques (langue, logement, travail) dans leur nouvel environnement de vie.

II.d Les caractéristiques générales concernant l'activité clinique en 2023

II.d.1 Nombre de rendez-vous

6312 rendez-vous psychiatriques ou psychothérapeutiques ont été programmés en 2023 pour des patients au sein du service. Il s'agit là d'une diminution très légère de l'ordre de 2% par rapport à l'an dernier (6416 rendez-vous programmés en 2022). En 2022, on dénombrait 955 situations de personnes qui, sans prévenir, ne s'étaient pas présentées à leur rendez-vous. En 2023, on est passé à 1041 consultations non honorées, soit près de 16% du total des rendez-vous programmés. Pour les rendez-vous décommandés, quand on nous prévient que le patient ne pourra venir, ils passent de 1065 en 2022 à 948 en 2023, soit 15% du nombre total de rendez-vous programmés. Du coup, le nombre de consultations qui ont effectivement eu lieu est très proche de celui de l'an dernier (- 2%). Que ce soit ce nombre là ou celui des rendez-vous programmés, ils sont au-dessus de ceux des années précédentes. Il y a donc eu une hausse de l'activité clinique individuelle, mais celle-ci est atténuée par un taux d'absence étonnamment haut.

Les rendez-vous décommandés, ayant donné lieu à des reports, ou à des absences simples du patient, auront représenté une proportion identique à 2022, soit 31,5%. Rappelons cependant au passage que nous éprouvons de plus en plus régulièrement des difficultés avec certains types de partenaires (notamment certains centres d'accueil) à assurer la continuité des soins (information exigée sur les rendez-vous, conditionnement de ceux-ci à une demande faite par mail, information non-transmise au bénéficiaire, ...). Pour garantir la poursuite des soins, nous avons souvent dû chercher en équipe des solutions à ce problème, voire proposer de payer nous-mêmes ces frais liés à un suivi à Ulysse.

Évolution annuelle de l'activité clinique en 2023 :

Mois	Venu	Pas venu	Décommandé	Total
Janvier	419	84	98	601
Février	404	70	98	572
Mars	396	109	88	593
Avril	404	109	81	594
Mai	352	89	75	516
Juin	384	98	73	555
Juillet	275	91	50	416
Août	339	69	60	468
Septembre	363	92	88	543
Octobre	344	81	89	514
Novembre	362	68	75	505
Décembre	280	81	75	436
Total	4322	1041	950	6313

II.d.2 Prestations à la permanence

Pour rappel, 91 nouvelles demandes ont été enregistrées en 2023 via la permanence, soit 26% de l'ensemble des 347 nouvelles demandes de l'année, et 10 personnes de plus qu'en 2022. A côté de nos consultations fixées par rendez-vous, l'existence d'une permanence large permet toujours à nos bénéficiaires de se présenter à notre service à l'improviste. Dès le départ de l'activité du service, nous avons conçu le lieu de la salle d'attente et le moment de la permanence en tant qu'espace-temps d'accueil chaleureux et convivial, où il est possible de boire un café, de se réchauffer, de donner des nouvelles, de passer un coup de téléphone, de prendre un rendez-vous, de rencontrer d'autres personnes.

L'offre d'accessibilité au service en dehors des rendez-vous fixés symbolise à la fois le fait que nous proposons une prise en charge d'équipe, dans laquelle chaque intervenant est impliqué comme représentant de l'institution soignante, et, d'autre part, que notre intérêt pour nos bénéficiaires est constant, que ce qui leur arrive nous concerne. Surtout, cette modalité nous semble indispensable pour un service qui se veut accessible, *a fortiori* pour un public en très grande précarité.

Les chiffres de fréquentation de la permanence et de l'accueil restent difficiles à interpréter vu leur enregistrement moins systématique et précis que les autres types de données recueillies et traitées dans le présent rapport. Nous avons renoncé cette année comme les précédentes à les comptabiliser, mais cet espace reste fortement investi, à la fois lors de crises ou d'urgence sociale grave, ou de difficultés particulières pour nos patients, et comme espace de rencontre avec le service pour les personnes qui viennent y faire directement une demande d'accompagnement.

Pour les patients déjà suivis, il s'agit aussi d'un espace qui est choisi pour venir communiquer les informations importantes, ou se les faire expliquer. C'est souvent le lieu où on vient tenter de comprendre une décision administrative rédigée dans une langue inconnue, ou sous une forme trop complexe. C'est aussi là que le patient vient chercher une écoute pour l'aider à supporter l'annonce d'une décision négative, ou partager celle d'une bonne nouvelle.

Aussi, le temps de permanence ne se limite pas à l'accueil et à l'écoute de patients qui viennent sans rendez-vous. A Ulysse, il constitue aussi et surtout un espace d'organisation indispensable du cadre de travail. Tous les professionnels du service sont susceptibles d'assurer la permanence et réservent des plages horaires sans rendez-vous, afin d'être disponibles pour réaliser les nombreuses tâches inhérentes à ce type d'organisation : accueil chaleureux et personnalisé du public, téléphone, réservations des prestations d'interprètes, entretiens de premier accueil ou d'orientation, entretiens de recherche de solutions de crise, café, vaisselle... Depuis quelques années, une différenciation plus marquée a été instaurée entre permanences assurée par les cliniciens, où des personnes peuvent être reçues pour un premier moment d'écoute spécialisé, et temps d'accueil plus généraliste. Vu l'augmentation du volume général de l'activité de l'association et celle du nombre de travailleurs, nous avons dû organiser ces plages de permanence et titulariser certains travailleurs pour les tenir, selon une grille horaire plus formelle.

II.d.3 Prestations 'mobiles' d'accompagnement de patients à l'extérieur

Parmi les 426 suivis en 2023, l'accompagnement de **143** personnes aura nécessité des prestations « mobiles³ (pour 113 en 2022 et 90 personnes en 2021). Les thérapeutes accompagnent leurs patients pour des questions nécessitant plus de spécificité (principalement dans le contact avec un avocat) ou humainement plus délicate, comme la présence proposée aux interviews de procédure de droit au séjour, notamment au Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (l'administration qui

évalue la validité de la demande d'asile), ou au Conseil du Contentieux des Etrangers (juridiction de recours en matière de droit au séjour). A Ulysse, le thérapeute propose presque automatiquement, quand il est disponible, d'accompagner son patient lors de cette forme d'épreuve, potentiellement très perturbante. Il arrive aussi qu'à cette occasion il puisse donner un avis qui sera dans certains cas pris en considération par l'administration responsable. La présence d'un tiers peut avoir un effet humanisant sur le cadre et les acteurs de la procédure : l'officier de protection a moins l'occasion de se retrancher derrière le traitement d'un dossier neutre, sans affect. Sa position subjective est davantage mise en jeu dans un processus qui intègre un tiers, qui se tient aux côtés de la personne à interroger. Dans ces accompagnements essentiels, et souvent très délicats, mentionnons également les réunions de concertation et visites en hôpital, en centres résidentiels, celles en centre fermé, en prison.

Un autre type d'accompagnement mobile concerne les participants aux activités Espace Jeunes. Les ateliers auxquels ceux-ci participent se déroulent toujours pour une partie en dehors des murs du service (voir description supra dans les activités communautaires). Cependant, les simples participations à des sorties, telles qu'organisées dans le cadre du Groupe Repères (voir supra également), ne sont pas comptabilisées comme *suivis mobiles*.

Enfin, le dernier type d'accompagnement concerne celui que peuvent être amenées à réaliser nos interprètes accueillantes, pour nos patients qui parlent russe, ukrainien, farsi, malinké, soussou ou poular, auprès de médecins spécialistes ou d'avocats de nos patients. Ces prestations mobiles concernent les différentes personnes actives pour les suivis, mais aussi, à l'occasion, des étudiants qui réalisent leur stage à Ulysse. Ceux-ci sont intégrés sur cet aspect de la prise en charge lorsqu'il s'agit d'accompagner des bénéficiaires pour des démarches, à priori simples, mais qui représentent pour certains d'entre eux des épreuves plus que délicates à franchir (démarches administratives diverses, recherche de logement, etc.).

II.d.4 Langues utilisées dans le suivi

Les interprètes du Setis-Bruxelles (et ceux et celles de Bruxelles Accueil pour les langues non pratiquées par des interprètes du Setis-Bruxelles) sont intervenus en 2023 dans des accompagnements psychothérapeutiques pour les langues suivantes : l'albanais, l'arabe (classique et dialectal), l'arménien, le berbère/rif, le farsi/dari, le géorgien, le kirundi, le moré, le pachtou, le portugais, le russe, le somali, le tigrigna et le turc, soit **14 langues différentes**. Quelques mois après la création du service, en 2004, le service a intégré une accueillante-interprète russophone, qui réalise depuis lors des prestations d'interprétariat qualifiées d'internes. Depuis 2012, une accueillante qui parle le malinké, le poular et le soussou travaille au sein du service où elle réalise également des prestations d'interprète. En 2022, nous avons eu le plaisir d'engager une nouvelle collègue maîtrisant le farsi et le dari, dont le contrat étudiant a pu se poursuivre en 2023.

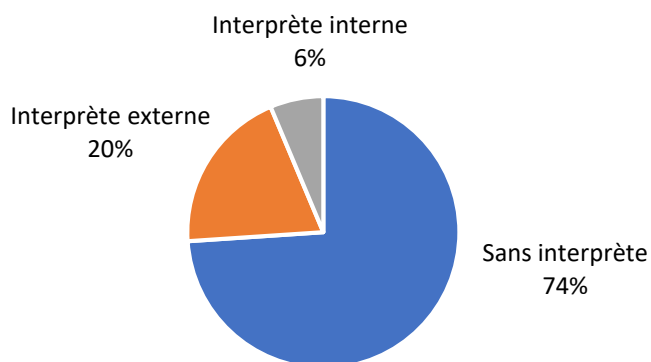
➤ Analyse

Langues utilisées : On distingue à Ulysse trois types de situations en matière d'usage de langues lors des accompagnements thérapeutiques, qui entraînent pour chacune un setting particulier.

- Pour 315 personnes, les suivis se sont déroulés dans **une des langues maîtrisées par un ou plusieurs de nos thérapeutes**, médecins ou assistantes sociales : le français, le portugais, l'anglais, l'espagnol et l'italien. Cela concerne **74%** de nos patients en 2023, pourcentage identique à 2022.

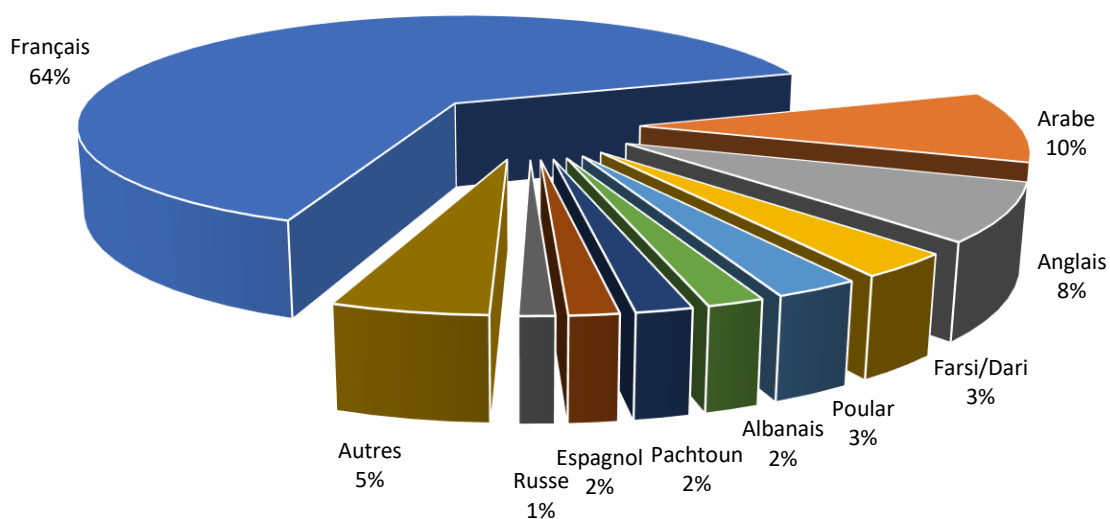
- Dans l'accompagnement de 84 personnes, nous avons **recours à une personne externe spécialisée en interprétariat**, dans un contexte psycho-médicosocial, le plus souvent travaillant pour le principal service partenaire spécialisé : le Setis-Bruxelles (dans plus de 95% des cas). Pour certaines langues, non pratiquées au Setis (comme le Somali), nous avons recours au service de Bruxelles Accueil. Pour l'arabe classique et dialectal, nous travaillons également pour certains suivis avec une interprète indépendante qui travaillait auparavant au Setis. La pratique avec des interprètes professionnels dits « externes », travaillant au sein d'une de ces structures, représente **20%** de l'ensemble des suivis de 2023, pourcentage légèrement plus haut qu'en 2022 (18%).
- Troisième type de situations, celles des 27 personnes qui ont bénéficié en 2023 de l'accompagnement lors des suivis d'**une de nos trois interprètes internes**, l'une russophone (5 suivis), l'autre pratiquant les langues soussou, malinké et poular (16 suivis), et enfin une nouvelle interprète interne pour la langue farsi/dari (6 suivis). Il s'agit dans beaucoup de ces cas d'une intervention institutionnelle, qui dépasse nettement des prestations de traduction de sens lors de séances de thérapies. Cela représente **6%** de nos suivis (8% en 2022).

Recours aux interprètes en 2023 :



Commentaire : Pour le premier type de situation, le format classique thérapeute-patient(s) est de rigueur. Ce n'est plus le cas dans les deux autres formules, où intervient un troisième acteur, avec un rôle spécifique, l'interprète professionnel spécialisé dans le domaine psycho-socio-médical. Notons que certains rendez-vous peuvent être maintenus ou programmés sans interprète pour des personnes qui nécessitent généralement la mise en place de ce dispositif, lorsqu'elles partagent partiellement une des langues parlées (plus ou moins bien) par leur thérapeute. On peut ainsi voir à l'occasion, des entretiens quelque peu surréalistes, par exemple en néerlandais, où les personnes exilées s'en sortent parfois mieux que leur propre thérapeute, pour échanger, en 200 mots partagés, l'essentiel d'informations qui les concernent.

Langues des suivis 2023, avec ou sans interprète :



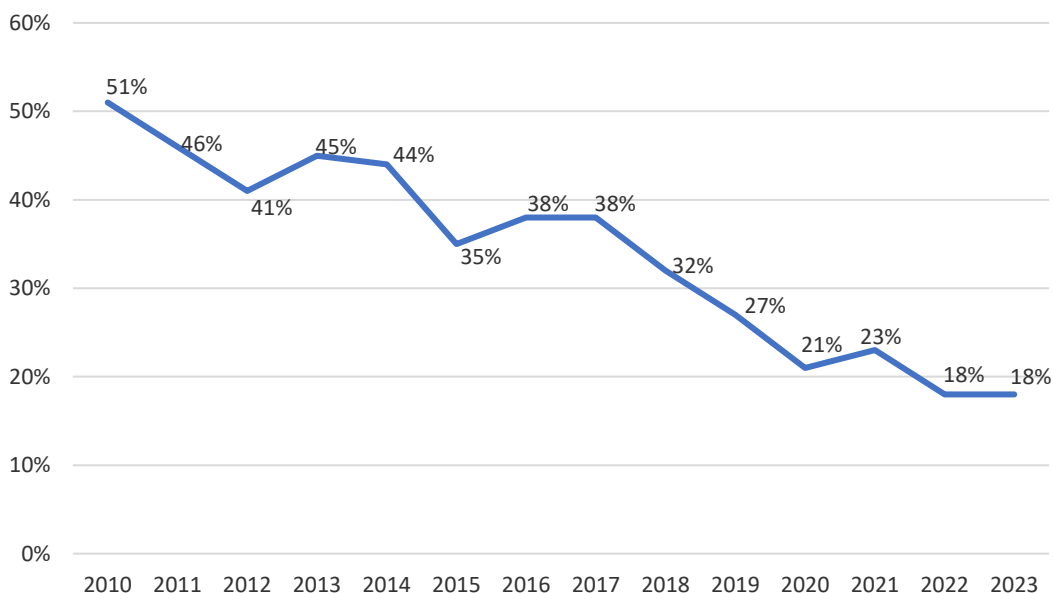
Commentaire : La rubrique « Autres langues » comprend l'arménien, le berbère (rifain ou autre dialecte), le géorgien, l'italien, le kirundi, le kurde, le malinké, le moré, le somali, le soussou, le tigrigna et le turc.

Consultations avec interprète (interne ou externe) en 2023 :

Langues	Interprète interne	Interprète externe	Total
Albanais		96	96
Arabe classique		337	337
Arabe maghrébin		126	126
Arménien		25	25
Berbère		8	8
Farsi/Dari	164	16	180
Géorgien		3	3
Kirundi		2	2
Malinké	15		15
Moré		1	1
Pachtou		53	53
Portugais		6	6
Poular	116		116
Russe	54	12	66
Somalien		8	8
Soussou	15		15
Tigrigna		31	31
Turc		50	50
Total	364	774	1138

Commentaire : Nous avons comptabilisé 364 consultations avec nos interprètes internes (pour 254 en 2022) et 774 prestations avec des interprètes externes (pour 731 en 2022), soit une hausse notable par rapport à l’an dernier, où les chiffres de travail avec interprète avaient été historiquement bas. Au total, 1138 rendez-vous de suivi psychothérapeutique se font donc avec le recours à un troisième acteur, ce qui représente 20% du nombre total de rendez

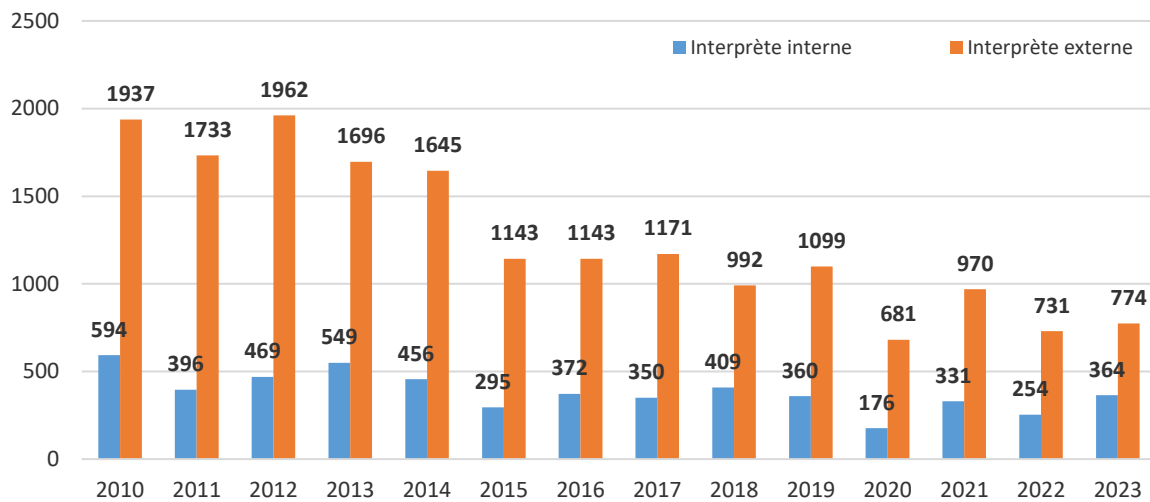
Proportion de prestations avec interprètes dans la clinique individuelle de 2010 à 2023 :



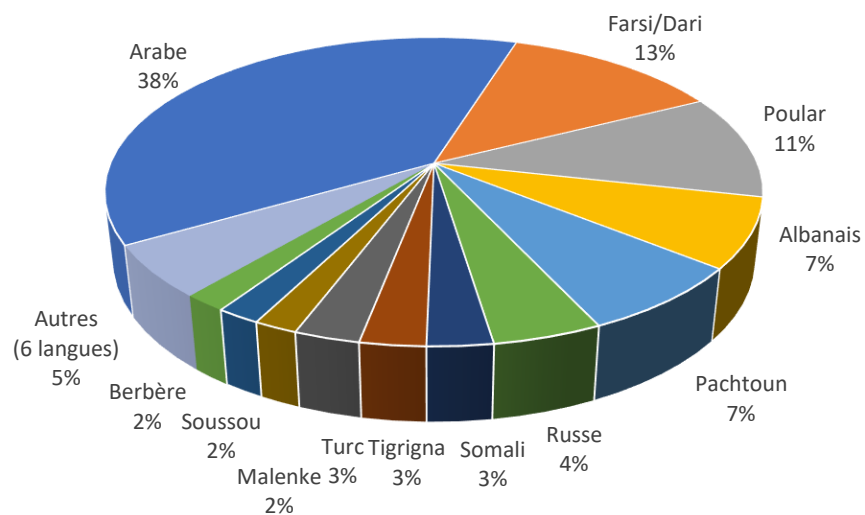
Commentaire : Notre interprète russophone aura réalisé 54 prestations en 2023 (pour 50 en 2022 et 37 interventions en 2021). Le nombre de patients russophones reste limité en 2023, mais on constate néanmoins un rebond lié à la guerre en Ukraine. Notre autre interprète-accueillante, qui parle le poular, le malinké et le soussou, est intervenue quant à elle dans 146 consultations en 2023 (pour 180 consultations en 2022 et 294 interventions en 2021) ce qui représente une très nette diminution, difficile à expliquer, et pas « éprouvée » par l’équipe. Cela fait partie des données qui méritent un complément d’analyse. A ces prestations quantifiées, il faut encore ajouter les prestations de permanence, les contacts téléphoniques, les accompagnements extérieurs, trois types d’action essentiels réalisées très régulièrement par nos collègues. Quant à notre interprète interne pour la langue farsi/dari, elle est intervenue dans 164 consultations en 2023.

Rappelons que la proportion de patients pour lesquels nous avons eu recours à un interprète dans le cadre du suivi correspond à 26% de tous nos patients en 2023. Le nombre de prestations avec interprète est lui proportionnellement moins élevé (18%). Comme signalé plus haut, cela s’explique partiellement par le fait que certains entretiens se font sans interprète, pour des raisons diverses, la plupart du temps l’indisponibilité de l’interprète concerné, et moyennant une maîtrise relative d’une langue partagée par le patient et le thérapeute. Ajoutons cette explication : les suivis avec interprètes, du fait de leur coût (humain, temporel et financier), de la recherche plus difficile de disponibilité entre les acteurs, de l’écart entre la demande pour certaines langues (dari, pachtou et arabe classique notamment) et le nombre d’interprètes spécialisés, sont plus espacés que les autres suivis. Ces deux types d’explication sont cumulatifs dans certains cas de figure.

Évolution des prestations avec interprète 2010-2023 :



Langues parlées pour les 111 suivis avec interprète :

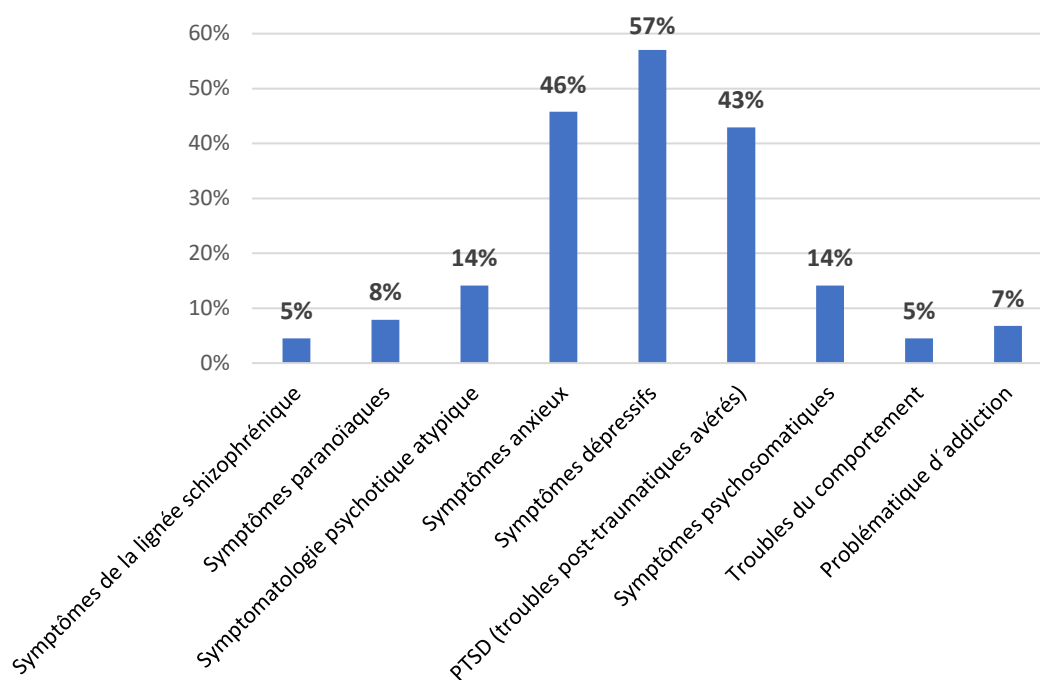


Parmi les « 6 autres langues » figuraient l'arménien, le kirundi, le kurde, le moré, le punjabi et le swahili. Comme les années précédentes, l'arabe (en additionnant arabe dialectal du Maghreb et arabe classique) est la principale langue pour laquelle des prestations d'interprètes sont sollicitées. Les suivis en arabe avaient plus que doublé de 2014 à 2015. Leur proportion avait encore augmenté en 2016, et s'est stabilisée depuis 2017. Ils concernaient, en 2023, 38% des personnes suivies avec interprète (comparé à 30% en 2022), et 10% de l'ensemble des bénéficiaires, soit 42 sur 426.

Rappelons une autre dimension de notre clinique : sur les 426 suivis de l'année 2023, 117 suivis concernaient une prise en charge par l'un de nos deux psychiatres. Le recours à un interprète a été nécessaire pour 38 de ces 117 suivis psychiatriques, soit 32% d'entre eux. Parmi ces 38 suivis psychiatriques avec interprète, 10 étaient avec l'un de nos trois interprètes internes : pour le russe (2 suivis), le poular (6 suivis) et le farsi/dari (1 suivi). Le taux de suivis avec interprète est très légèrement plus haut dans ce cas de figure (32%) que pour les prestations psychothérapeutiques (26%).

II.d.5 Les hypothèses diagnostiques

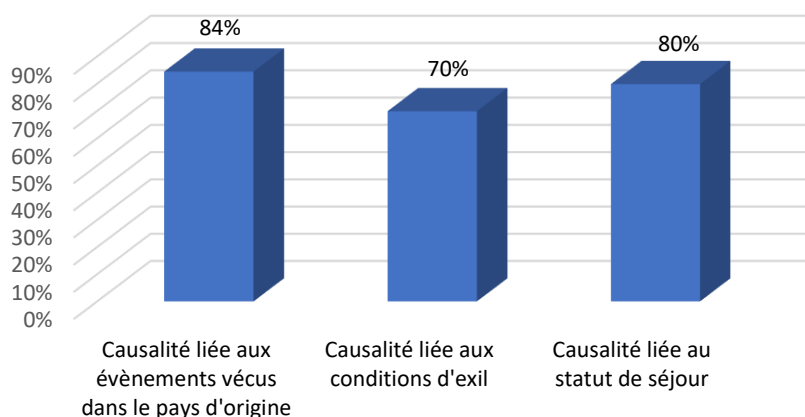
A partir des 354 patients pour lesquels un diagnostic a pu être posé (83% de l'ensemble des suivis en 2023), les hypothèses diagnostiques relèvent des tableaux suivants :



L'évolution significative des particularités symptomatologiques diagnostiquées chez nos patients (majorité de troubles anxio-dépressifs, et/ou de trouble post-traumatique) peut être expliquée par des facteurs différents mais pas exclusifs : d'un côté, les conditions d'accueil, d'attente et de procédure, plus difficiles que par le passé, ont des effets pathogènes qui sont davantage à l'avant plan, chez une population qui est orientée vers Ulysse de plus en plus tôt après son arrivée en Belgique. D'autre part, notre reconnaissance depuis 2009 comme service agréé, avec des spécialistes en psychiatrie, et comme centre spécialisé dans l'aide aux victimes de torture, sont des éléments qui influent sans aucun doute sur le type de patients qui nous sont adressés, mais aussi sur le type de profil de demandes que nous privilégions.

➤ **Éléments de causalité liés au vécu et aux circonstances de l'exil :**

Éléments de causalité liés au vécu et aux circonstances de l'exil pour les 372 patients pour lesquels une hypothèse causale a pu être déduite (87% de l'ensemble des suivis en 2023) :



Commentaire : Ces hypothèses causales sont déduites de l'anamnèse, de l'examen réalisé en début de prise en charge, ainsi que des contenus livrés par les patients en cours de suivi, éléments parfois accompagnés de rapports, certificats et documents divers rédigés par d'autres intervenants.

Pour 84% des personnes suivies, la causalité des troubles constatés est mise en lien direct avec les événements vécus dans le pays d'origine et se trouvant à la base de l'exil. Ce pourcentage représente la proportion de nos patients pour lesquels nous avons suffisamment d'éléments pour affirmer un tel type de lien de causalité.

En outre, pour 70% de nos bénéficiaires, nous avons pu objectiver une relation de cause à effet entre le surgissement des difficultés psychologiques et les conditions dans lesquelles l'expérience d'exil s'est déroulée : raisons ayant poussé au départ, conditions du départ et de la trajectoire, mais aussi perte du statut social, absence de repères spatio-temporels et culturels, solitude, désillusion, etc.

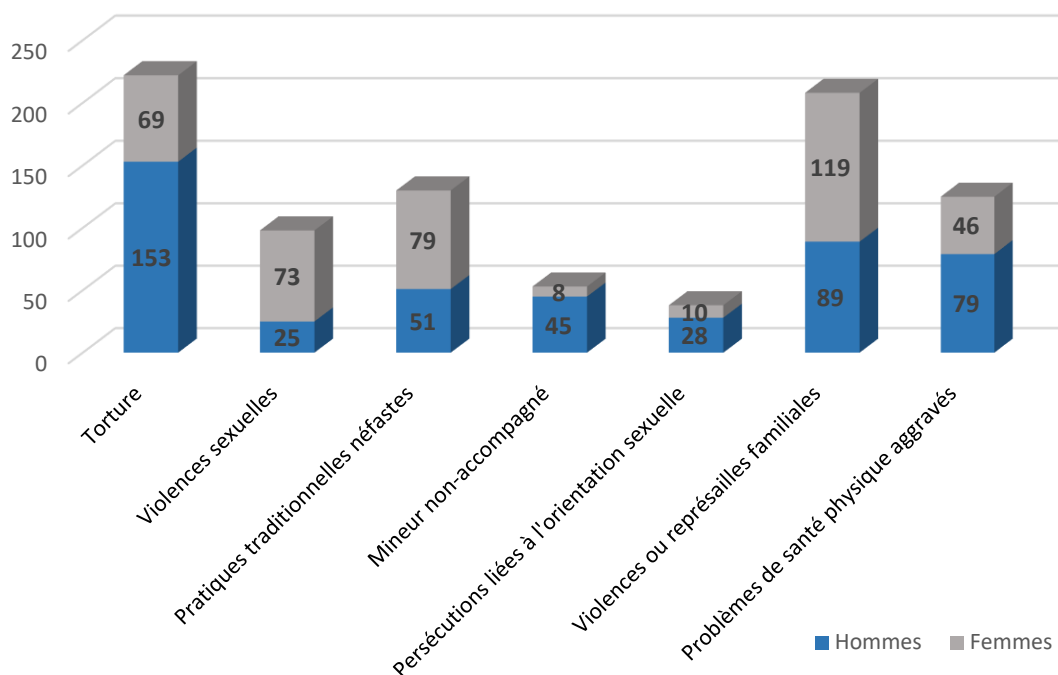
Dans 80% des cas, un lien direct a pu être établi entre les troubles observés et les circonstances imposées par la situation de séjour en Belgique. Cette catégorie est encore en hausse, et on peut mettre cela en lien avec la « crise de l'accueil » et les conditions extrêmement précaires, inconfortables, voire violentes dans lesquelles sont tenus, pour des temps souvent longs, les nouveaux arrivants. Le stress lié aux exigences des procédures de droit au séjour et de demande de protection, les conditions de procédure, l'attente et les résultats de celle-ci sont parmi les facteurs de troubles liés à la situation de séjour.

Notons encore que ces trois catégories de facteurs intervenant dans l'émergence des troubles sont cumulatives, ce qui signifie que de très nombreux bénéficiaires en 2023 ont eu à souffrir des conséquences de deux d'entre elles, voire des trois, comme c'est le cas pour 50% d'entre eux.

➤ **Causalités particulières de la souffrance psychologique :**

Parmi nos 426 patients suivis en 2023, certaines causalités particulières des troubles constatés ont été relevées dans le cadre de la prise en charge, à savoir :

- Une expérience de torture, pour 52% de nos patients
- Une expérience d'une ou de plusieurs formes de violence sexuelle (viol, prostitution forcée, ...), pour 23% d'entre eux.
- Le fait d'avoir été victime de pratiques traditionnelles néfastes (mutilation génitale, mariage forcé, maraboutage, enfant sorcier, ...), pour 31% de nos patients.
- Un vécu d'exil (actuel ou antérieur) en tant que mineur exilé non-accompagné (MENA), pour 12% des personnes suivies à Ulysse.
- Une expérience de persécution ou de mauvais traitements liée à l'orientation sexuelle, pour 9% de nos patients.
- Un vécu de violences ou de représailles intrafamiliales, pour 49% de nos patients.
- Une problématique de santé physique avérée pour 29% de nos patients.

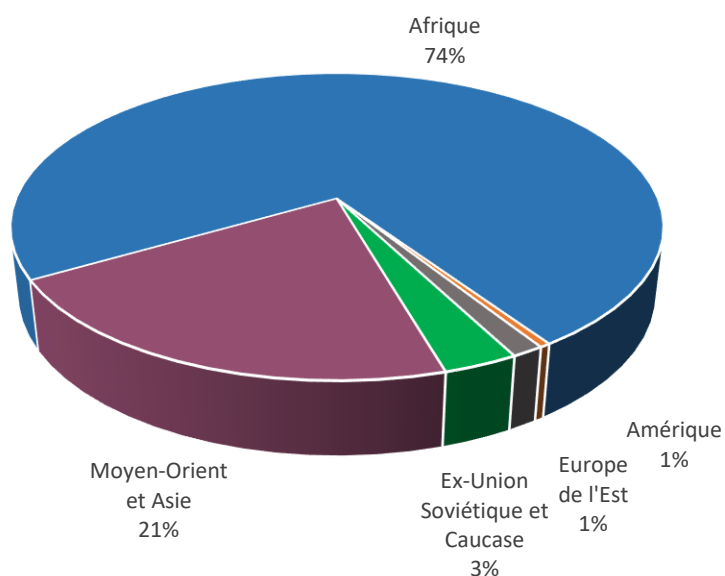


Commentaire : Il va de soi que ces expériences peuvent être cumulatives. Pour ne donner que deux exemples, 52% des victimes de pratiques traditionnelles néfastes étaient également victimes de violence sexuelle. 42% des mineurs exilés non-accompagnés (MENA ou anciens MENA) suivis par notre service en 2023 témoignent d'avoir été victimes de torture ou de violence sexuelle.

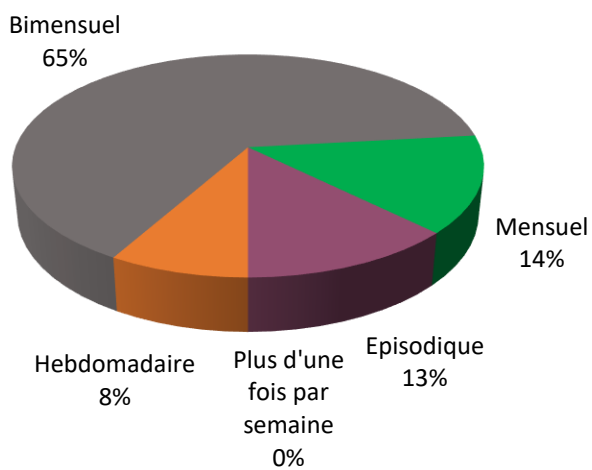
II.d.6 Les victimes de torture

Parmi les 426 patients en 2023, **52%** (222 personnes) correspondaient à la catégorie de victimes de la torture.

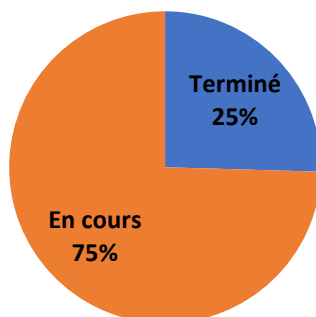
Origine des patients victimes de la torture suivis en 2023



II.d.7 Fréquence des suivis



II.d.8 Issue des suivis en fin d'année 2023



II.e L'activité médicale à Ulysse en 2023

II.e.1 Introduction

Le concept de prise en charge globale à Ulysse, tant dans sa dimension psychothérapeutique individuelle que dans sa dynamique institutionnelle, doit d'emblée être pris en compte par le cadre médical, sous peine de mener rapidement à un éclatement des suivis et à un fonctionnement classique de prises en charges spécialisées parallèles, voire uniques et exclusives. Nous voulions rappeler aux envoyeurs le modèle thérapeutique original et originel d'Ulysse, qui valide le psychothérapeute interne quant à l'adresse à un médecin ou non et tient compte de la discussion clinique en réunion d'équipe hebdomadaire pour l'interroger, voire l'étayer.

En conséquence, on peut avancer qu'une prise en charge qui serait prioritairement, voire exclusivement médicale à Ulysse, dès le premier accueil, n'est ni possible, ni souhaitée. Un passage par un membre de l'équipe qui triangulera avec l'envoyeur et accueillera la demande du patient sera nécessaire, et comprendra le temps d'évaluer la nécessité d'une adresse médicale, les représentations sous-tendues chez le patient, le degré d'urgence, ainsi que l'accessibilité administrative aux soins, avant toute orientation.

Ensuite, le thérapeute en question, lorsqu'il se fait une idée assez claire de l'utilité, même ponctuelle, d'en référer à un psychiatre, poursuit sa réflexion en réunion d'équipe hebdomadaire, en y exposant un résumé clinique global. C'est à ce moment seulement qu'une orientation sera faite, en interne ou dans le réseau déjà existant du patient. Au cas par cas, un accompagnement plus personnalisé du patient peut se décider en début de consultation (présentation, voire co-consultation).

Il est évident que ce modèle « optimal » d'adresse au pôle médical n'est pas toujours réalisable avec autant de rigueur dans les faits, mais c'est celui vers lequel nous tendons et dont nous voulons témoigner auprès de nos partenaires. Si ce modèle peut surprendre dans un premier temps, il s'avère en fait très juste et adapté aux besoins. Il permet d'une part d'éviter de médicaliser des situations qui ne le nécessitent pas et, d'autre part, permet l'adresse aux psychiatres lorsque l'intervention est vraiment nécessaire. Ce modèle constitue donc un filtre précieux (dans l'absolu, et a fortiori dans le contexte actuel de pénurie de psychiatres).

L'analyse qui va suivre reflète 12 mois d'activité médicale, en plus grande stabilité depuis l'arrivée en mai 2021 de notre collègue le Dr. Pauline Monhonval, qui s'inscrit tant dans les prises en charges individuelles que dans les activités de formation et de réseau.

II.e.2 Analyse

- **34%** des personnes suivies à Ulysse avaient, en parallèle à l'accompagnement psychothérapeutique, un suivi psychiatrique (145 suivis sur le nombre total de 426). Ce pourcentage est légèrement inférieur à celui de l'année dernière, où il était de 37%.
- Parmi les 145 suivis psychiatriques en 2022, 117 situations ont été **suivies en interne**, par un de nos deux psychiatres, soit **81%** du total des suivis incluant une dimension psychiatrique (77% en 2022, soit 124 suivis psychiatriques en interne).
- En nombre de prestations de médecine spécialisée, les chiffres sont en légère diminution : 822 rendez-vous psychiatriques programmés en interne en 2023, pour 903 en 2022, soit une diminution de 9%. L'année dernière, nous avons constaté une augmentation de 24,5% comparé à 2021.

Prestations psychiatriques 2023 en interne :

Mois	Venu	Pas venu	Décommandé	Total
Janvier	58	18	9	85
Février	64	15	11	90
Mars	58	16	3	77
Avril	52	15	10	77
Mai	38	14	5	57
Juin	45	8	6	59
Juillet	46	17	5	68
Août	44	11	6	61
Septembre	34	13	8	55
Octobre	42	8	6	56
Novembre	53	12	9	74
Décembre	44	10	9	63
Total	578	157	87	822

Pour ce qui concerne la fréquentation réelle aux consultations psychiatriques, on constate une présence aux rendez-vous dans une proportion de 70%, ce qui signifie des taux de présence légèrement supérieurs à la moyenne totale des consultations dans l'association, de 68%.

Rappelons une autre dimension de l'activité médicale à Ulysse : sur les 117 suivis psychiatriques de l'année 2023, le recours à un interprète a été nécessaire pour 38, soit 32% d'entre eux. Parmi ces 38 suivis psychiatriques avec interprète, 10 étaient avec l'un de nos trois interprètes internes : pour le russe (2 suivis), le poular (6 suivis) et le farsi/dari (1 suivi).

➤ Commentaires et prolongements

Au SSM Ulysse, la fonction psychiatrique est à situer d'emblée dans une logique de travail à plusieurs, le psychiatre y apportant ses spécificités propres, à savoir l'expérience par rapport à l'accompagnement de pathologies psychiatriques, l'établissement de diagnostics, la prescription de médicaments psychotropes, l'établissement d'attestations, certificats et rapports médicaux.

Par sa formation médicale, le psychiatre peut facilement soutenir les liens ou orienter vers les autres fonctions médicales ou paramédicales (médecins généralistes, spécialistes, infirmiers), dans le souci d'assurer la bonne continuité des soins. Le psychiatre est également amené à investir le travail administratif, social et communautaire.

A noter qu'une réflexion plus large sur la fonction psychiatrique en SSM a été entamée au sein du groupe de travail des psychiatres en SSM organisé par la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, que nous avons investi mensuellement tout au long de l'année

II.e.3 Accès aux soins

Une partie non négligeable du temps de la consultation psychiatrique est consacrée à la question de l'accès aux soins, qui se limite rarement à la signature de formulaires *ad hoc*, pour une pluralité de raisons.

Il y a tout d'abord un travail d'analyse de la situation administrative à faire pour comprendre à quels types d'aides le patient a droit. Cela diffère selon le statut administratif du patient (par exemple demandeur d'asile hébergé dans un centre Fedasil, demandeur d'asile qui n'est pas hébergé en centre, exilé sans procédure en cours, etc.) et selon qu'il ait ou non une mutuelle, la majeure partie de nos patients ne bénéficiant pas de cette assurance santé.

Il s'agit ensuite d'informer le patient sur ses droits et sur le fonctionnement du système d'aide sociale, de remplir avec lui les formulaires médicaux nécessaires pour ouvrir les accès aux soins et de rester disponible à un éventuel besoin d'aide dans leur mise en place, ce qui est très souvent le cas au vu de la complexité de ces procédures.

Notamment, la mise en place d'une aide médicale urgente auprès d'un CPAS nécessite le remplissage de formulaires médicaux devant être datés d'une période de 3 mois maximum, une prise de rendez-vous du patient au CPAS pour l'introduction de la demande (avec un délai de rendez-vous qui peut être assez long, variant d'une semaine à un ou deux mois), suivi d'une enquête sociale qui prend également plusieurs semaines dans le meilleur des cas, et finalement le passage de la demande en comité du CPAS pour valider l'octroi de l'aide médicale. Cette procédure est longue et semée d'obstacle, car les règles d'accessibilité et de fonctionnement varient d'un CPAS à l'autre et varient dans le temps.

De plus, l'état de santé psychique des personnes qui nous consultent complique la compréhension des procédures d'accès aux soins. Les fréquents symptômes de fatigue voire d'épuisement, de troubles attentionnels et mnésiques et les formes de déstructuration de la pensée et des comportements sont autant d'obstacles à la réalisation des démarches administratives nécessaires. A cela s'ajoute la barrière linguistique pour les patients non-francophones.

Toutes difficultés confondues, l'expérience montre que la mise en place d'une aide médicale urgente sous forme de carte médicale (accès au médecin généraliste, pharmacie et urgences hospitalières) peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois, et subir d'importantes discontinuités, a fortiori en cas de changement de commune du patient. Pour ce qu'il est de l'obtention de réquisitoires pour le paiement des consultations de spécialistes tel qu'en psychiatrie, la situation est encore plus précaire. Pour de nombreux suivis, les patients sont reçus pendant des mois sans qu'ils aient pu obtenir de réquisitoires.

La question de l'accès aux soins de nos patients reste donc un enjeu important, chronophage et énergivore dans l'activité psychiatrique générale. Ce constat nous a poussés à investir tout au long de cette année le comité AMU, organisé par Médecins du Monde et rassemblant différents services d'aide aux personnes sans titre de séjour. Observant tous les mêmes problèmes d'accès aux soins, les membres du comité AMU ont rédigé collectivement un **Mémoire** à l'attention des politiques pour sensibiliser à ce problème et demander une harmonisation et une simplification de cette procédure. Nous sommes également intervenus lors d'une conférence débat le 25 septembre à l'occasion de la « Semaine des Exilés », organisée par l'Equity Health Lab (semaine de sensibilisation des étudiants de l'ULB au public exilé) sur la question de l'accès aux soins vers les SSM.

III. La Démarche d'Évaluation Qualitative (DEQ)

III.a Thématique 2023-2025 : Accueil et Réorientation

La thématique choisie par le service pour la Démarche d'Évaluation Qualitative (DEQ) en 2023-2025 est « Accueil et Réorientation ». Plus particulièrement, l'objectif DEQ pour ces trois années est, d'une part, de veiller à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients, en portant une attention toute particulière à la fluidification du fonctionnement interne et au soutien de l'équipe Accueil et, d'autre part, de mettre en place des nouveaux outils pour améliorer le travail de prise en charge de nouveaux patients et, le cas échéant, l'orientation de personnes demandeuses en réseau, en contexte de saturation des nouvelles demandes.

➤ Renforcer le pôle Accueil à Ulysse

La fonction de l'accueil occupe une place primordiale à Ulysse. C'est la « plaque tournante » de notre service, à partir de laquelle les nouvelles demandes de prise en charge sont entendues et traitées, une relation de confiance peut s'instaurer avec nos patients, et nos offres diverses (permanence, suivis psychologiques et psychiatriques, recours aux interprètes, projets communautaires, collaboration avec nos partenaires en réseau) s'articulent les unes aux autres. L'équipe d'accueil est amenée à tenir des rôles et fonctions très variés, faisant appel à des compétences pointues en matière de communication, de posture clinique vis-à-vis des patients, de travail d'équipe et de gestion de logiciels informatisés multiples, dans un contexte de travail exigeant, souvent stressant, pour un public-cible particulièrement vulnérable et démuné. Le premier objectif de la DEQ est dès lors ***d'identifier et de mettre en place des outils pratiques pour favoriser la qualité de l'accueil de nos patients à Ulysse et, de façon corollaire, le soutien de chaque accueillant.e dans l'exercice de son rôle***, en cohérence avec le mandat institutionnel global, notre clinique individuelle et clinique communautaire et la gestion administrative du service.

➤ Consolider l'accueil des nouvelles demandes et la réorientation en réseau

Notre capacité de prise en charge de nouvelles situations reste fort limitée, dans un contexte général de saturation du secteur de la santé mentale en région bruxelloise désormais bien connu des professionnels et du politique. Le problème prend une ampleur particulière lorsqu'il s'agit de faciliter l'accès à une aide en santé mentale adaptée, pour des personnes exilées en précarité du droit de séjour en Belgique, souvent sans les ressources financières et/ou psychosociales nécessaires pour faire pleinement valoir leurs droits. Le deuxième objectif de la Deq 2023-2025 est donc ***d'évaluer nos systèmes existants pour recevoir une nouvelle demande (par téléphone ou en permanence), l'entendre et, le cas échéant, proposer une prise en charge ou une réorientation, dans le respect des besoins spécifiques du demandeur***. Nous appuyant entre autres sur le travail réalisé lors de la Deq 2020-2022, il s'agit donc de faire le point sur les outils de gestion et d'encodage de nos données cliniques, pour optimiser l'analyse qui en découle. Par la mise en place de temps de réflexion en interne et en réseau (notamment dans divers groupes de travail à la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale), cette DEQ pourra permettre ***l'identification de nouveaux moyens (humains et/ou logistiques) pour mieux gérer les difficultés de saturation*** auxquelles notre service est confronté.

III.b Les motivations à la base du choix de cette thématique

L'accueil en santé mentale requiert d'habitude de la part des professionnels concernés une position de réserve et de distance émotionnelle qui, pour celui qui a vécu l'exil, apparaît potentiellement comme indicateur qu'il n'est à nouveau pas le bienvenu. De là, l'ambition dès le démarrage d'Ulysse de « soigner » l'accueil au sens strict du terme, commencer le soin par un accueil de qualité, personnalisé, inconditionnel. La première motivation à la base du choix de cette thématique DEQ était dès lors de pouvoir démarrer un travail de réflexion, consistant à identifier les difficultés et soutiens possibles à l'exercice du rôle d'accueillant, et ainsi clarifier la place et les prérogatives de l'équipe accueil à Ulysse. Plus spécifiquement, une redéfinition des rôles et de la place de l'accueil à Ulysse nous est apparue essentielle, compte tenu de la réorganisation de l'équipe suite au départ et l'arrivée de certains de ses membres, ainsi que par l'agrandissement progressif du service au fil des ans. La question de l'accueil des nouvelles demandes de prise en charge et, le cas échéant, leur réorientation en réseau s'est également présentée comme centrale, vu les difficultés qu'elle implique.

➤ Renforcer le pôle Accueil à Ulysse

Depuis sa création, le service d'Ulysse fonctionne selon un principe d'horizontalité et d'interdisciplinarité. L'accueil des patients est au centre du fonctionnement du service, et concerne autant les thérapeutes que les accueillants ou la coordination. Souvent désorienté, dans des situations de détresse psychologique, matérielle et administrative immenses, parfois avec d'autres repères culturels liés à l'accueil et aux soins, le public Ulysse n'est souvent pas au fait du fonctionnement des services de santé mentale en Belgique, ni parfois même de ce que signifie un accompagnement psychologique ou psychiatrique. Il est donc d'autant plus fondamental d'accorder une attention toute particulière à l'accueil, à partir duquel un véritable accompagnement thérapeutique peut se déployer. Des bases sécurisantes posées dès le départ par un accueil convivial, une présentation claire des offres et du cadre du service et une organisation administrative fluide permettent de commencer de nouveaux suivis ou de mettre en place des relais dans une relation de confiance avec les demandeurs.

Toute l'équipe d'Ulysse est donc impliquée dans la problématique de l'accueil. Mais l'attention clinique nécessaire à chacun des patients, ainsi qu'aux nombreuses démarches en réseau, ne permettent pas toujours aux thérapeutes d'être disponibles à ce moment, d'où le rôle clé de l'équipe Accueil, qui centralise l'information et favorise l'articulation entre les différents pôles de travail du service. Aujourd'hui composée de 5 personnes, l'équipe accueil a pour mission de :

- Accueillir toutes les personnes qui appellent ou visitent les locaux d'Ulysse, qu'ils/elles soient patients, demandeurs de suivis ou professionnels des secteurs de la santé, de l'aide juridique, de l'interprétariat en milieu social, ...
- Gérer les prises de rendez-vous, les annulations, la réservation d'interprètes, l'encodage des données cliniques, la mise à jour de documents mis à disposition de l'équipe et/ou des patients, ...
- Assurer le rôle d'intermédiaires entre les différentes dimensions de travail du service, notamment la clinique individuelle et communautaire, la coordination et la gestion administrative à Ulysse.

Avec l'agrandissement de l'équipe est devenue nécessaire une réorganisation du fonctionnement de l'équipe Accueil. Prenant part active à ces changements, l'équipe Accueil entend jouer un rôle central au sein d'Ulysse, afin d'améliorer la communication et fluidifier le fonctionnement du service. Par le biais de la DEQ 2023-2025, de nouvelles procédures pourront voir le jour, permettant de fluidifier le fonctionnement du service au quotidien, clarifier les rôles de l'équipe Accueil au sens large, ainsi que ses mandats spécifiques : d'interprétariat pour les suivis individuels de nos patients (deux membres

de l'équipe Accueil cumulant également le mandat d'interprètes, pour le russe, le soussou, le malinké et le poular), d'encodage et de traitement des données cliniques (gestion des rendez-vous sur Rapla, agenda électronique interne, ainsi que des nouvelles demandes et relais sur Access) et/ou de gestion administrative (encodage pour la facturation, rédaction de documents modèles types, gestion du stock, gestion de la caisse des tickets de transport pour nos patients, ...).

➤ **Consolider l'accueil des nouvelles demandes et la réorientation en réseau**

La deuxième motivation de la DEQ 2023-2025 est donc de pouvoir évaluer nos systèmes existants pour recevoir une nouvelle demande (par téléphone ou en permanence), l'entendre et, le cas échéant, proposer une prise en charge ou une réorientation, dans le respect des besoins spécifiques du demandeur. Ce sera l'occasion de repenser la réorientation des demandes qui ne sont pas prises en charge par Ulysse, actuellement divisée en deux types de relais :

- **Relais directs** : opéré par l'accueillant d'Ulysse qui répond à la demande en proposant une ou des institutions qui semble(nt) être appropriée(s) à la problématique de la personne demandeuse : autre SSM, service d'aide juridique, d'assistance sociale, d'hébergement d'urgence...
- **Relais indirects** : la demande est prise (au téléphone ou en permanence) en remplissant un formulaire, puis traitée de façon hebdomadaire à la réunion « nouvelles demandes », où se succèdent en tournante des thérapeutes, comme des membres des équipes Accueil et de la coordination. Lorsque la demande ne débouche pas sur une proposition de premier accueil à Ulysse, cette sous-équipe oriente la personne demandeuse vers un autre service adapté à la demande, ce qui requiert le plus souvent des recherches et des prises de contact en réseau.

C'est à partir de ces constats qu'il nous a semblé important, au moment de l'appel à projet DEQ, de nous focaliser sur l'amélioration du traitement des nouvelles demandes et les relais envisagés en réseau. Il s'agit là d'un enjeu central pour un service comme le nôtre, qui consiste à gérer, recevoir et/ou réorienter les nombreuses demandes faites auprès d'Ulysse de la façon la plus efficace et la plus humaine possible, en respect des besoins spécifiques de chaque personne qui s'adresse à nous.

III.c Présentation des objectifs

Pour cette thématique DEQ 2023-2025, nous nous sommes fixés deux objectifs, déclinés par année :

1) Renforcer le pôle Accueil à Ulysse :

- **2023** : Démarrer un travail de réflexion partagée entre tous les membres de l'équipe Accueil, en présence d'un.e autre travailleur.se du service (pour apporter un regard extérieur), afin d'identifier les difficultés et satisfactions liées à l'exercice de ce rôle clé, et commencer à identifier et tester des outils pratiques, pensés collectivement.
- **2024** : Poursuivre ce travail de réflexion et finaliser la mise en place d'outils pratiques ayant pour visée d'améliorer la qualité de l'accueil de nos patients et le soutien de chaque accueillant.e, qu'il/elle soit déjà en fonction depuis longtemps ou qu'il/elle vienne de rejoindre le service.
- **2025** : Evaluer les outils pratiques pensés et développés par l'équipe Accueil jusque-là et, plus largement, croiser les regards avec l'ensemble de l'équipe Ulysse, afin d'évaluer l'atteinte ou non de cet objectif de la Deq 2023-2025 : ce qui fonctionne mieux au niveau de l'accueil, ce qui reste à améliorer, les ressentis personnels liés à l'exercice de ce rôle et son évolution, ...

2) **Consolider l'accueil des nouvelles demandes et la réorientation en réseau :**

- **2023** : Croiser les regards sur la gestion et l'analyse des nouvelles demandes en contexte de saturation du secteur, en interne (entre les membres des sous-équipes « Accueil » et « Clinique individuelle ») et en collaboration avec d'autres services de santé mentale.
- **2024** : A partir de ce travail de réflexion en interne et en réseau qui se poursuit, identifier des pistes à mettre en place pour améliorer le traitement des nouvelles demandes et la réorientation éventuelle en réseau.
- **2025** : Evaluer les stratégies mises en place et/ou améliorées dans le cadre de cet objectif de la Deq 2023-2025 : ce qui favorise ou non des prises de décision à la fois adaptées aux besoins des personnes demandeuses et tenant compte des difficultés de saturation, les nouvelles pistes pour la suite, etc.

III.d Modalités de mise en œuvre des objectifs

➤ **Ressources mobilisées :**

Les 5 personnes de l'équipe Accueil ont été mandatées pour la mise en œuvre des différentes étapes de réalisation planifiées pour les trois années du projet : Farid Belkhatir, Mariane Diaby, François Dufresne, Ludmila Loia et Nora Louwies qui a été remplacée à la fin de l'année 2023 par Firdaouse Aueil.

D'abord, grâce à la mise en place de réunions régulières, mensuelles (qui avant le démarrage de la DEQ 2023-2025 n'avaient lieu que très ponctuellement), les membres de l'équipe Accueil confrontent leurs points de vue respectifs sur l'organisation interne liée à l'accueil, les problèmes de gestion et de communication au quotidien, la charge de travail respective, ainsi que l'évolution du traitement des nouvelles demandes. Plusieurs fois par an, un autre membre de l'équipe Ulysse est présent, afin d'apporter un regard extérieur qui permet de prendre de la distance avec les problématiques propres à l'accueil. De ces réflexions doivent ressortir des pistes d'amélioration pratiques et réalisables, portées collectivement ou par une personne désignée lors des réunions.

Dans un deuxième temps, ces pistes sont confrontées au regard d'autres collègues du service, pensées collectivement, puis soumises à des phases de « test », avant d'être évaluées en dernière année du projet. En fin de compte, cette DEQ de trois ans nous permettra de nous pencher de façon plus rigoureuse et systématisée sur nos pratiques institutionnelles, plus particulièrement celle de l'accueil de personnes en précarité du droit au séjour en contexte de saturation des demandes.

➤ **Étapes de réalisation**

1) Renforcer le pôle Accueil à Ulysse :

- **Etape 1 (2023)** : Phase de démarrage de la réflexion : identification des difficultés et satisfactions liées à la fonction Accueil au sein d'Ulysse, identification des premiers outils à tester
- **Etape 2 (2024)** : Phase test : mise en place d'outils pratiques pour améliorer la qualité de l'accueil de nos patients et le soutien de chaque accueillant.e
- **Etape 3 (2025)** : Phase d'évaluation : analyse collective menée sur l'évolution de l'Accueil depuis le démarrage de cet objectif de la DEQ : ce qui fonctionne mieux, ce qui reste à améliorer, ...

2) **Consolider l'accueil des nouvelles demandes et la réorientation en réseau :**

- **Etape 1 (2023) :** Phase de démarrage de la réflexion : identification des problèmes liés à la gestion des nouvelles demandes en contexte de saturation du secteur
- **Etape 2 (2024) :** Phase test : mise en œuvre de pistes pour améliorer le traitement des nouvelles demandes et la réorientation éventuelle en réseau.
- **Etape 3 (2025) :** Phase d'évaluation : analyse collective menée sur l'évolution de la gestion des nouvelles demandes en contexte de saturation du secteur : ce qui favorise ou non des prises de décision à la fois adaptées aux besoins des personnes demandeuses et tenant compte des difficultés de saturation, les nouvelles pistes pour la suite, etc.

III.e Evaluation des objectifs de la première année du projet (2023)

Les objectifs de la première année du projet ont été largement atteints. Grâce à la mise en place de réunions régulières, mensuelles, entre tous les membres de l'équipe Accueil (qui avant le démarrage de la DEQ 2023-2025 n'avaient lieu que très ponctuellement), des réflexions ont eu lieu de façon plus concertée, permettant déjà l'identification de premiers outils à collectiviser et à tester, en lien avec les deux objectifs du projet :

1) Renforcer le pôle Accueil à Ulysse :

Le démarrage du projet a eu lieu dans un contexte tout particulier, de préparation d'un colloque pour marquer les vingt du service, les 4 et 5 octobre 2023. A côté des responsabilités quotidiennes liées à l'accueil et la gestion des nouvelles demandes de prise en charge, deux membres de l'équipe Accueil ont pris une place importante dans cette organisation du colloque : l'un qui a rejoint un sous-groupe de collègues mandatés pour l'une des thématiques du colloque (à laquelle certains patients étaient directement associés) et l'autre qui a été chargée de communication pour le colloque.

Grâce notamment aux réunions régulières mises en place dans le cadre de la DEQ, l'équipe Accueil a réussi à développer une cohésion entre les plus anciens qui ont formé les nouveaux, et les nouveaux qui ont apporté des regards neufs aux problématiques liées à l'accueil. Par la confrontation de leurs expériences, les membres de l'équipe accueil se sont saisis des outils et des procédures existantes, afin de se les approprier, puis par la suite de formuler des pistes d'amélioration. Cela a donné lieu à plusieurs actions concrètes en 2023 :

- Un guide sur « **La Fonction d'accueil à Ulysse** », rédigé par l'équipe Accueil, pouvant servir de point d'appui pour tout collègue de l'équipe Accueil, nouveau ou plus ancien.
- Un document « **Accueil Ulysse : Accords de principe** », rédigé par l'équipe Accueil, qui clarifie : (1) le principe du binôme à l'accueil (veiller, dans la mesure du possible, à ce qu'il y ait deux accueillants présents à tout moment) et (2) le principe d'espace-temps désignés pour l'exercice d'autres mandats que l'accueil (interprétariat, travail administratif, co-animation d'un groupe communautaire, ...).
- Suite à une réflexion menée par plusieurs cliniciens et accueillants, un **projet pilote « Binômes Accueil »** a été mis en place à la fin de l'année 2023, pour qu'un autre membre de l'équipe soit directement associé à un membre de l'équipe Accueil, pour assurer des plages d'accueil en binôme. L'objectif de ce projet pilote est de pouvoir nourrir notre clinique et remobiliser notre modèle de travail Ulysse, inspiré de la thérapie institutionnelle, où chaque travailleur (même clinicien) est

amené à accueillir les patients, où l'équipe entière est garante d'une offre d'accueil et de soin de qualité, portée collectivement. Ce projet pilote se poursuivra jusqu'en mars 2024, puis évalué.

- La mise en place, par l'équipe Accueil, de **temps de travail spécifiques consacrés à une meilleure gestion quotidienne du service** : gestion des rendez-vous des patients et des réservations d'interprètes, identification des besoins logistiques (stock, modèles types, ...), mise à disposition de tickets STIB pour nos patients les plus démunis, etc.

2) Consolider l'accueil des nouvelles demandes et la réorientation en réseau :

A partir du dernier DEQ, l'équipe Accueil s'est progressivement appropriée les outils informatiques Rapla et Access liés à la programmation des consultations et à l'encodage des données cliniques du service. En 2023, c'est toute l'équipe Accueil qui en est devenue le référent central, même si d'autres travailleurs du service s'en servent également :

- Au niveau de la gestion quotidienne du service, elle administre les calendriers et les plages horaires de l'équipe, vérifiant la cohérence des rendez-vous et réunions programmés (Rapla) ;
- Pour les réservations d'interprètes, elle monitore les sites du SETIS et Bruxelles-Accueil, afin d'être réactive face à toute annulation/suggestion de changement d'interprète.
- En matière de recueil de données, elle encode les réquisitoires à facturer et les nouvelles demandes (Access).

Etant aux « premières loges » des nouvelles demandes de prise en charge, l'équipe Accueil a une vision globale sur leur évolution, ce qui l'amène souvent à être à l'origine des alertes quant à la saturation des demandes et la nécessité de suspendre celles-ci : décision prise collectivement lors de la grande réunion hebdomadaire. Dès leur arrivée, les nouveaux membres de l'équipe Accueil sont sensibilisés aux enjeux, aux difficultés, ainsi qu'à la complexité de la gestion des nouvelles demandes en contexte de saturation. La première année du projet a permis la mise en place progressive d'une série d'outils, avec pour visée à plus long terme l'amélioration de la gestion des nouvelles demandes et, le cas échéant, le relais en réseau de personnes ne pouvant pas être prises en charge à Ulysse.

- Outre le français, l'anglais et le néerlandais, l'équipe Accueil maîtrise, à elle seule, **l'arabe, l'espagnol, le malinké, le portugais, le poular, le russe et le soussou**. Cela contribue directement à la qualité de l'accueil de nouvelles demandes pour des personnes qui, souvent, ne maîtrisent pas l'une des langues du pays – et qui nous contactent par téléphone ou se présentent à la permanence quotidienne.
- De l'inégale connaissance du réseau d'aide pour notre public au sein de l'équipe est ressortie la décision par l'équipe Accueil de mener un travail collectif de recensement des diverses institutions et de leurs fonctions. Cette démarche a permis l'ébauche, déjà en 2023, d'une **cartographie du réseau bruxellois d'aide en santé mentale**, pour faciliter un aiguillage efficace des demandeurs vers la structure la plus appropriée. Cet outil va se poursuivre et être mis à jour en 2024.
- Un membre de l'équipe Accueil a participé au **Groupe de Travail « Recueil de Données »** de la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, pour croiser les regards de différents SSM sur la question de l'encodage des suivis et des réorientations, notamment en contexte d'un nouveau rapport d'activités pour l'ensemble du secteur ambulatoire bruxellois COCOF.
- En 2023, l'équipe Accueil a décidé de **systématiser l'encodage de toutes les nouvelles demandes, y compris des demandes faisant l'objet d'un relais direct**, qui jusqu'alors n'étaient pas toujours encodées. A plus long terme, cela va permettre une meilleure visibilité statistique sur les raisons de la réorientation (saturation, demande non-psy, demande non-liée au mandat Ulysse).

IV. Le Réseau « Santé Mentale en Exil »

IV.a Introduction

Le « Réseau Santé Mentale en Exil » a été créé en 2007, à l'initiative du SSM Ulysse, suite à plusieurs constats émanant du terrain et qui mettent en lumière la nécessité du travail en réseau avec le public que nous accueillons. En effet, le travail avec les personnes exilées nécessite de pouvoir prendre en compte, d'une part, les points de fragilités psychologiques liés à leur situation de précarité en Belgique et/ou aux événements dramatiques vécus au pays ; d'autre part, la complexité de leur situation qui relève de plusieurs dimensions : sociale, médicale et juridique.

Bien que les acteurs des différents secteurs concernés soient amenés à travailler ensemble autour de situations spécifiques, ils ne connaissent pas toujours les spécificités du travail de chacun, et n'ont pas, pour autant, l'opportunité de réfléchir ensemble à la prise en charge de ce public. En outre, le contexte de travail avec ce public, marqué par des politiques migratoires de plus en plus violentes, suscite souvent un sentiment d'impuissance et/ou de débordement dans le chef des travailleurs, pouvant être atténué par le fait de se rassembler.

Depuis 2007, le Réseau réunit régulièrement des intervenants des différents secteurs concernés, à savoir de l'accueil des demandeurs d'asile, de la santé et de la santé mentale, de l'accompagnement socio-juridique, de l'interprétariat, ... et ce, afin d'améliorer l'accès aux soins en santé mentale des personnes exilées. Pour atteindre cet objectif, le Réseau se veut d'abord un lieu d'échange et de transmission d'informations sur nos champs de compétences respectifs, mais aussi de création d'outils, tels que : le Guide *Accès à l'aide en santé mentale pour personnes exilées en région bruxelloise*, réédité en 2018 et qui est toujours disponible sur le site de nos différents partenaires ; l'organisation d'intervisions ou encore de matinées d'étude comme celle organisée, en décembre 2023, sur le thème des centres fermés.

Le Réseau Santé Mentale en Exil réunit actuellement 13 partenaires :

Setis Bruxelles
Service de Santé Mentale Le Méridien
Centre de Santé Mentale Exil
La Plate-forme Mineurs en Exil
SOS Viol
Le Gams
Centre d'Accueil « Le Petit Château »
L'Entraide des Marolles
Centre Social Protestant
PAG-ASA
Collectif Umoya
Le CIRE
Service de Santé Mentale Ulysse



Durant l'année 2023, les membres du Réseau Santé Mentale en Exil se sont réunis à 6 reprises. La dynamique des rencontres du réseau, sous la forme qu'elle connaît depuis quelques années, est toujours aussi vivante. Les temps d'échanges et de travail entre les membres sont ponctués de portes

ouvertes de nos structures respectives, ainsi que de séances plénières avec des experts de terrain extérieurs au réseau. Ce format annuel alimente autant la dynamique interne, que le contact avec les autres partenaires acteurs de terrain.

Les questions de l'accès aux soins et des conditions d'accueil des demandeurs d'asile restent au cœur des préoccupations des membres du Réseau, qui est resté alerte sur les effets de ladite crise de l'accueil que nous connaissons depuis trop longtemps déjà. Des milliers de personnes restent à la rue, sans se voir proposer des solutions d'accueil par Fedasil. Malheureusement, avec le temps, une forme de banalisation de cet état de fait se dessine. Une détérioration organisée des dispositifs existants, un temps de crise médiatisé, puis une installation progressive de cet état comme devant « la norme ». Ça et là, des solutions « pansements », des équipes mobiles ou des points de consultations, d'information, pour pallier à la carence structurelle récemment imposée. Et partout, une dégradation très inquiétante, bien que prévisible, de la santé mentale et somatique des personnes exilées, et un épuisement généralisé des équipes de terrain.

Cet état des lieux a connu son paroxysme en fin d'année avec la guerre et le siège en Palestine et l'état de santé mentale des ressortissant.es palestinien.nes sur le territoire belge, totalement abandonnés à leur sort, à la rue, sans aucune reconnaissance symbolique ni matérielle de leur situation. L'indigne réponse des instances belges à la situation de ces personnes – sous la forme d'une non réponse – pourtant aux prises avec un contexte d'une violence inouïe et inédite, s'est fait ressentir dès les premiers mois de cette guerre, soit en fin d'année 2023. La détérioration brutale et aiguë de l'état psychologique des personnes exilées de Palestine, tout comme le débordement puis la réelle mise en difficulté des équipes de terrain se sont très vite fait voir, animant des discussions au sein même du réseau santé mentale en exil.

Cette année 2023 a également été marquée par un autre fait, le triste anniversaire des 30 ans d'existence des centres fermés. Le réseau a consacré sa matinée d'étude à cette question.

IV.b Activités en 2023

En 2023 le Réseau s'est réuni lors de 6 rencontres de travail, dont 3 étaient des Portes ouvertes et 2 des séances plénières ; un groupe de travail s'est rencontré deux fois autour de la question de la rédaction des attestations psychologiques ; et une matinée d'étude s'est tenue en décembre 2023.

➤ Portes ouvertes :

Les « Portes ouvertes » ont lieu depuis 2022. Pour rappel, il s'agit d'organiser, à tour de rôle, des rencontres entre l'équipe du partenaire qui accueille et les autres équipes des 13 institutions-partenaires. C'est à chaque fois l'occasion de mieux connaître les objectifs et les modalités de travail de chaque structure et aussi de rencontrer les professionnels qui composent les équipes, que nous avons peu d'occasions de rencontrer réellement. Nous avons eu trois « Portes ouvertes » en 2023 :

— Centre Social Protestant

Le Centre Social Protestant, situé à Ixelles, nous a accueilli le 7 février 2023 dans ses locaux avec 4 membres de son équipe, qui nous ont présenté leur 4 services : le service Médiation de dettes, le Service social général, le Service d'aide aux justiciables, le Service d'aide aux réfugiés. Ce fut l'occasion de comprendre l'ensemble des activités du Centre Social Protestant, leur fonctionnement

et les modalités d'accès, leur état des lieux aussi, afin d'affiner la manière de travailler ensemble et de leur adresser les personnes fréquentant les autres services des membres du Réseau.

— GAMS Belgique

Le Gams, situé à Molenbeek Saint-Jean, nous a accueilli le 30 mai 2023 dans ses locaux où trois membres de l'équipe nous ont présenté le service. Créé en 1996, le Gams lutte pour l'abolition des mutilations sexuelles. Au fil des années, l'équipe a grandi et compte aujourd'hui 4 antennes : Bruxelles, Liège, Namur et Anvers, ainsi que des permanences à Hasselt, Gand, Verviers et Leuven. 27 personnes sont actuellement employées.

Les activités s'organisent autour d'axes de travail, qui vont de la sensibilisation et la prévention, l'accompagnement des femmes ayant subi des mutilations génitales, la formation et le plaidoyer national et international.

— Centre de Santé mentale Exil

Le centre Exil, dont les locaux se trouvent à Ixelles, a été créé dans les années 1970 à partir du Collectif latino-américain de travail psychosocial (COLAT) qui avait pour visée l'entraide sociale et le soutien psychologique. 3 membres de l'équipe nous ont accueilli le 19 septembre 2023. Cet acteur de terrain historique sur la santé mentale des exilés est aujourd'hui composé d'une grande équipe pluridisciplinaire (psychologues, psychothérapeutes, accueillantes, assistantes sociales, psychiatres, médecin généraliste, fascia-thérapeute, psychomotricienne, personnel administratif) qui travaille avec les personnes autour de deux approches complémentaires : les rencontres en individuel et dans le communautaire.

➤ Séances plénières :

L'objectif des séances plénières est de créer un moment d'échanges autour d'une thématique suscitant une préoccupation commune. Ces séances, ouvertes à l'ensemble du personnel des différents services membres du Réseau, sont l'occasion pour les intervenants de se rencontrer et de favoriser la visibilité du Réseau au sein des institutions qui le composent.

Une séance plénière a eu lieu en 2023, dans la suite de la rencontre de 2022 avec le psychologue William Sbrugnera du service d'aide aux justiciables du Service d'Action Sociale Bruxellois (SASB), sur la question de la détention des personnes exilées. Le réseau a poursuivi sa réflexion et ses échanges sur cette question, avec une séance plénière où nous avons accueilli Noémie Desguin, juriste de la coalition Move. La coalition Move a vu le jour en janvier 2021 à l'initiative conjointe de Caritas International, du CIRÉ, de Jesuit Refugee Service Belgium et de Vluchtelingenwerk Vlaanderen. L'objectif de Move et de ses partenaires est de réaffirmer le droit à la liberté en changeant les pratiques et la législation qui rendent la détention administrative possible. Move veut réduire l'usage de la détention pour des raisons migratoires et, à terme, mettre fin à cette pratique.

Cette rencontre a été l'occasion de (re)mettre en lumière l'analogie existant entre les conditions de vie en centre fermé et en prison (fouille corporelle à l'entrée, impossibilité de se déplacer librement dans le centre, horaires stricts pour manger et sortir, smartphones non autorisés, mesures disciplinaires, ...). En matière de santé mentale, la coalition Move constate que la vulnérabilité ne fait pas obstacle à la détention, que la détention exacerbe la vulnérabilité et que, trop souvent, la réponse pour faire face aux cas psychiatriques ou suite à une tentative de suicide est le recours aux mesures d'isolement disciplinaire.

➤ **Matinée d'étude**

Cette année 2023 a été l'occasion d'une nouvelle matinée d'études, la précédente remontant à 2021. Au vu du travail de plus d'1 an du réseau sur la détention des personnes exilées, et la triste coïncidence avec les 30 ans d'existence des centres fermés en Belgique, le réseau a décidé de consacrer une matinée d'études sur ces dispositifs et leur impact psychologique.

Depuis la loi dite « Tobback », du nom du ministre de l'Intérieur de l'époque, adoptée en 1993, le recours à la détention dans le champ de la migration se généralise, allongeant les temps d'emprisonnement et élargissant les catégories de détenus aux personnes en attente d'une expulsion du territoire. Cette matinée a été l'occasion de revenir sur l'histoire de leur création, de faire un état des lieux actuels de leur fonctionnement et de leur capacité, et d'écouter deux collectifs présenter leurs constats et leur expertise de terrain : Getting the Voice Out et la Voix des Sans papiers Bruxelles.



SAVE THE DATE

Mercredi 6/12/2023
de 8h30 à 13h

PIANOFABRIEK rue du Fort 35
1060 Bruxelles

**Centres fermés, 30 ans d'existence :
Constats et stratégies de défense**

Le 6 mai 1993 les premiers textes légaux officialisant l'existence des centres fermés voyaient le jour. Comment les autorités de notre pays en sont arrivées à adopter une loi qui autorise la détention de personnes n'ayant commis aucun crime ? Quelles sont les conséquences de l'existence de ces lieux sur la vie quotidienne des gens qu'ils visent ? Quelles stratégies de défense et de résistance sont mises en place, individuellement et collectivement, pour y faire face ? Voici les questions que les membres du Réseau Santé Mentale en Exil souhaitent aborder lors de cette matinée d'étude.

➤ **Groupe de travail sur les attestations psychologiques**

La question des attestations psychologiques revient régulièrement dans nos pratiques et nos échanges. Le réseau avait d'ailleurs organisé une matinée d'études sur cette question spécifique en 2019. Afin de refaire le point, il a été décidé d'organiser, entre les membres du Réseau, un groupe de travail sur cette question en plus de nos rencontres habituelles, afin de partager nos pratiques, leurs évolutions et nos questionnements actuels. Ce groupe s'est réuni à deux reprises, en juin 2023. S'agissant d'un travail en continuelle évolution, l'idée de reproduire ces temps de travail fait commun accord. La perspective demeure, aussi, de refaire un temps de présentation ouvert aux professionnels extérieurs au Réseau.

➤ Cycles d'intervisions

Le groupe d'intervisions qui avait débuté fin 2022, encadré par Nadia Van Gelder, intervenante psychosociale, et Clarisa Marco, psychologue, toutes deux travailleuses à Ulysse, s'est poursuivi en 2023. Aucune des institutions partenaires n'étant en mesure de détacher un travailleur pour ce cycle, 2 personnes ont dès lors été sollicitées au sein du service promoteur. La pluridisciplinarité recherchée pour favoriser la richesse des échanges était une fois de plus au rendez-vous, le groupe étant constitué de professionnels de divers secteurs : l'accueil des personnes sans-abris ou des demandeurs d'asile, l'accompagnement des MENA, ainsi que les secteurs de la santé mentale et de l'accompagnement sociojuridique.

Du fait de l'activité particulièrement intense au sein de notre service avec la préparation du Colloque et de la matinée d'étude du Réseau, un seul cycle d'intervisions a eu lieu en 2023. Le démarrage du premier cycle d'intervisions 2024 a eu lieu dès le mois de janvier.

IV.c Perspectives pour l'année 2024

Pour l'année 2024, les membres du Réseau Santé Mentale en Exil souhaitent à la fois réitérer les initiatives mises en place avec succès depuis plusieurs années, telles que les portes ouvertes, les séances plénières et les cycles d'intervisions, tout en poursuivant les projets en cours, comme l'actualisation et la digitalisation du guide *Accès à l'aide en santé mentale pour les personnes exilées en région bruxelloise*.

Dans la continuité de son travail de veille sur l'impact de la crise de l'accueil, il a été décidé d'inviter en séance plénière des représentants de la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés, devenu un acteur central dans l'accueil des personnes exilées. Bien que les différents services représentés au sein du Réseau aient des contacts avec la Plateforme, sa composition et son fonctionnement demeurent nébuleux pour nous. En effet, depuis son apparition en 2015, cet acteur de première ligne émanant d'un élan de solidarité citoyenne s'est professionnalisé et a grandi de manière exponentielle.

La suite des événements au moment de la rédaction de ce rapport a confirmé les préoccupations découlant de l'état de santé mentale des ressortissants palestiniens qui sollicitent certains de nos services, et du caractère inédit de l'ampleur de cette détresse qui ne manque pas d'impacter les équipes elles-mêmes. Dans les échanges lors de la séance plénière avec la Plateforme Citoyenne cette question a également été abordée et il ressort du rapport trimestriel du HUB humanitaire (octobre-novembre-décembre 2023) que les bénéficiaires d'origine palestinienne représentent près de la moitié des consultations de santé mentale et sont la première nationalité en consultation.

Dans ce contexte, les missions d'information, de soutien et de partage d'expériences portées par le Réseau Santé Mentale en Exil demeurent pertinentes. L'investissement par les acteurs de terrain des différents lieux de réflexion proposés en 2023 témoigne de la nécessité de ces échanges afin d'élaborer ensemble des stratégies pour accompagner au mieux ce public.

V. Les activités communautaires à Ulysse

V.a Introduction

Depuis 2010 déjà, notre offre de soin adaptée à la situation des personnes exilées que nous suivons, prenant en compte la dimension collective de leurs souffrances, s'est élargie et consolidée à travers diverses initiatives communautaires, qui portent sur les bases à la fois concrètes et symboliques de la capacité à se faire entendre, de s'exprimer, de savoir quels sont ses droits, de les défendre et d'en bénéficier.

L'abord communautaire prend la question du soin psychique par le biais du lien social. Or, les personnes suivies à Ulysse vivent dans une précarité extrême qui entraîne bien souvent un isolement social complet. Elles sont en rupture avec leur pays, avec leur réseau social d'origine, avec leur famille. Elles sont en souffrance psychique parce que ce qu'elles ont vécu de traumatisant dans le passé, marque leur rapport aux autres et influence la possibilité d'établir de nouveaux liens. En Belgique, ces personnes se retrouvent dans un environnement totalement différent de celui qu'elles connaissent, dont elles doivent apprendre les codes et le fonctionnement pour y trouver une place. De plus, leur situation administrative complexe, impliquant bien souvent nombre de discontinuités, leur rend la participation à la société encore plus difficile. Dans ce paysage changeant, et force est de constater, de plus en plus souvent inaccessible, Ulysse apparaît bien souvent comme étant un des rares points d'ancrage.

Par ailleurs, nous constatons que le transfert s'établit souvent, non seulement avec le psychothérapeute, mais aussi avec l'institution Ulysse. Dans notre modèle, le clinicien de référence d'un patient est le représentant d'un collectif, engagé dans un travail qui dépasse l'écoute, puisqu'il comprend aussi les actes qu'il est amené à poser aux côtés du patient. Le modèle de travail soutient cet accrochage à un service, une équipe, un collectif.

Cet engagement avec les patients a été étendu, dans l'espace communautaire, à un travail collectif qui intègre l'ouverture, l'échange, à partir d'éléments de rencontres et donc de lien social. L'idée d'un tel espace est de proposer un lieu et des temps où les personnes peuvent se sentir accueillies et reconnues dans leur singularité, partie prenante de l'humanité, elles qui sont si souvent confrontées au sentiment de ne pas être écoutées, notamment par les autorités politiques, devenues de plus en plus excluantes.

Comme toute la société belge, notre offre communautaire a été fortement mise à mal par la pandémie Covid 19. En 2020 et en 2021, il a fallu faire preuve d'inventivité pour garantir le maintien de ces différents espaces de soutien collectifs, complémentaires à notre offre de prise en charge individuelle. Comme soulevé dans nos deux rapports précédents, leur pertinence s'était révélée d'autant plus grande en ce contexte d'insécurité généralisée, dont les effets délétères sur nos patients avaient été particulièrement marqués.

En 2023, les ateliers de rencontre citoyenne et d'élaboration de projet **Arcada** ont été relancés avec notre nouveau partenaire (depuis 2021), le Service Civil International (SCI). Les séances bimensuelles du **Groupe Journal** se sont également poursuivies, avec l'élaboration d'un numéro spécial de *Papyrus à l'Horizon* centré sur les 20 ans du service, distribué lors du Colloque organisé les 4 et 5 octobre au théâtre Marni. Les visites et sorties mensuelles du **Groupe Repères** ont repris de plus belle, après plusieurs années de pandémie où il avait fallu tenir compte, dans l'organisation des activités extérieures, des mesures socio-sanitaires en évolution constante. En 2023, comme de coutume, nos **fêtes de l'été et de l'hiver Ulysse** ont eu lieu – l'occasion pour travailleurs et patients

d'échanger, de savourer ensemble les délicieux plats préparés collectivement lors de l'atelier cuisine qui précède chaque fête, et de mettre en lumière les réalisations et activités portées par les différents groupes communautaires tout au long de l'année.

Notre offre communautaire plus ciblée, à destination des femmes victimes de violences et de discrimination du genre, ainsi que des adolescents exilés en précarité du droit de séjour respectivement, s'est poursuivi. Il s'agit des séances bimensuelles de **Jardin de Femmes**, ainsi que des ateliers créatifs multimédia **Espace Jeunes** qui se sont déroulés lors des congés scolaires de l'année.

Enfin, depuis décembre 2022, une permanence culturelle, **Café Culture**, a vu le jour à Ulysse, qui a lieu dans l'espace communautaire du service chaque vendredi matin, pour favoriser l'accès à notre offre communautaire, mais aussi à des initiatives culturelles extérieures, à titre individuel plutôt qu'en groupe, notamment par le biais de collaborations avec Articles 27 et la Bibliothèque d'Ixelles.

Toutes ces initiatives communautaires vous sont présentées dans les sous-chapitres qui suivent.

V.b Ateliers de rencontres citoyennes Arcada ... « Ateliers d'à Côté »

Depuis 2010, Ulysse propose chaque année des ateliers de rencontres citoyennes et d'élaboration de projets pour nos patients. Par le biais d'une méthodologie interactive et participative, centrée sur la créativité et une approche humaniste, ces ateliers 'Arcada' ont pour objectif de permettre à chaque participant de se recentrer sur ses ressources personnelles et citoyennes, pour remobiliser son projet migratoire et sa situation d'exil en Belgique.

Contrairement aux autres groupes communautaires d'Ulysse, qui s'insèrent directement dans le projet de soin thérapeutique du service, le projet Arcada peut mieux se comprendre comme un « espace autre à la clinique », permettant aux participants de faire un pas de côté par rapport à leur quotidien. Pour marquer symboliquement cet « espace autre », les ateliers se déroulent à l'extérieur du service et sont animés par des 'non-psy' de l'équipe.



➤ Un projet citoyen en évolution depuis plus de treize ans

Pendant dix ans, de 2010 à 2020, le projet Arcada reposait sur une collaboration avec le CIRE, avec des groupes mixtes composés de patients Ulysse et de personnes exilées inscrites par le biais de notre partenaire. En 2016, lorsque le CIRE est devenu l'un des opérateurs officiels des 'Ateliers Citoyens' reconnus dans le cadre de la politique d'intégration bruxelloise francophone, les objectifs et le contenu du projet se sont élargis. L'accès par nos patients à un tel dispositif – avec, à la clé, une attestation officielle liée au parcours d'intégration – représentait pour nous un acte engagé, de réelle reconnaissance de leur droit d'existence en Belgique, quel que soit leur statut de séjour officiel. Lorsque le partenariat avec le CIRE s'est arrêté, fin 2020, il s'est agi pour nous de trouver des solutions innovantes (en pleine période Covid !) pour poursuivre un projet que nous pensons unique en Belgique, situé dans les interstices de l'offre existante pour primo-arrivants, qui s'adresse aux personnes qui cumulent les vulnérabilités psychiques et sociales, pour qui la question de « l'intégration » reste très compliquée.

C'est ainsi qu'a pu démarrer, en 2021, un nouveau projet pilote, pensé et mis en œuvre en partenariat avec le *Service Civil International – Belgique* (SCI), avec qui nous avons une collaboration de longue date dans le cadre des ateliers Arcada précédents. Dans sa nouvelle forme, le projet avec le SCI s'est donné pour objectif de favoriser une réelle rencontre citoyenne entre personnes avec ou sans papiers, venant de Belgique ou d'ailleurs. Pour symboliser ce nouveau projet, entre deux services ixellois à deux pas l'un de l'autre, dont l'objectif est de permettre aux participants de « faire un pas de côté » dans leur vie quotidienne, les ateliers Arcada ont été rebaptisés « *Les Ateliers d'à Côté* ». Cette offre Ulysse-SCI s'adresse toujours à notre public cible de personnes exilées vulnérables, mais également à des volontaires du SCI ou d'autres personnes issues de son réseau, d'origines diverses, et notamment belge. Voilà trois ans déjà que notre collaboration avec le SCI ne cesse de se renforcer, comme en témoigne le projet mené ensemble en 2023.

➤ Les « Ateliers d'à Côté » 2023



Comme les années précédentes, la première partie de l'année 2023 a été consacrée à des réunions de travail fréquentes entre les deux services, pour confronter et tester nos outils pédagogiques et approches méthodologiques – qui s'appuient, d'une part, sur l'expérience Ulysse en santé mentale communautaire pour personnes exilées vulnérables, d'autre part, sur les pratiques SCI en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire. Ce temps d'élaboration en amont est le garant pour nous d'un projet réellement qualitatif et dynamique, qui s'alimente de nouvelles idées puisées dans nos réseaux et nos lectures respectives, qui évolue au gré des retours des participants précédents et des besoins de chaque nouveau groupe, ainsi que d'un thème « fil rouge » choisi chaque année, à partir duquel les différents sujets se déclinent.

A Ulysse, le projet s'est construit dans la foulée d'une longue pratique partagée entre ses deux référentes : pour développer une approche adaptée à la réalité de personnes en souffrance psychique et en précarité de séjour, tenant compte des singularités de chacun, et de ses possibilités de se retrouver avec d'autres, dans un cadre bienveillant et convivial. Elle s'inspire de plusieurs courants pédagogiques et appuis méthodologiques, comme la santé mentale communautaire, mais aussi l'éducation permanente, la formation participative, la philosophie populaire, la pensée humaniste, la communication interculturelle et non-violente, la conscience corporelle ainsi que d'autres pratiques artistiques. Ce bagage riche et diversifié sert aux animatrices comme levier pour inviter les participants à se décaler un tant soit peu de certaines idées et représentations figées, pour se repenser autrement. Au fil des journées, des questionnements philosophiques peuvent ainsi émerger, que le groupe est invité à explorer ensemble, dans le respect des positions et des ressentis différents, mais toujours dans la recherche d'un terrain de rencontre possible :

- Peut-on se vivre comme citoyen d'un pays, s'investir dans des projets porteurs, qui font sens, lorsque l'on vient d'ailleurs, lorsque le statut de séjour en terre d'accueil reste précaire ?
- Comment nos groupes d'appartenance, et les identités que l'Autre nous assigne, informent notre regard sur la société et le regard qu'elle porte sur nous ?
- Quelles sont les valeurs qui nous séparent, parfois, les uns des autres, et comment nous appuyer sur celles, plus universelles, qui nous relient ?
- Quels leviers, personnels ou collectifs, peuvent nous permettre de « tenir », pour dépasser nos barrières défensives face à l'adversité, et nous (re)mettre, un tant soit peu, en mouvement ?

Depuis 2010, le projet s'adresse à toute personne désireuse de faire des rencontres et de se remobiliser, qui parle (ou, du moins, se débrouille) en français ou en anglais – avec la possibilité de s'appuyer sur des personnes ressources dans le groupe pour une restitution de sa langue maternelle vers le français (lorsque qu'un mot lui échappe, lorsque la nuance de son propos risquerait de se perdre, ...). Si la mixité a toujours été au cœur-même de la philosophie du projet, ce n'est qu'à partir de 2021 que notre offre s'est étendue à un public *réellement* diversifié – composé de patients Ulysse d'une part, et de volontaires du SCI de l'autre. Ainsi, la dimension collective des ateliers offre de nombreux espaces pour aborder la peur de l'autre, les préjugés, et les valeurs citoyennes qui nous lient. C'est cette mixité, par ailleurs, qui fait la force et la richesse de l'action collective, où l'accent est mis sur le partage de savoirs, l'entraide et la reconnaissance des compétences de l'autre – que cet "autre" soit agriculteur analphabète ou universitaire, jeune ou âgé, homme ou femme, réfugié reconnu ou sans papiers, belge ou venant d'ailleurs.

En 2023, les huit jours des Ateliers d'à Côté, du 15 au 26 mai 2023, ont rassemblé 15 participants au total, tout âge et toute nationalité confondus :

- **Patients Ulysse** : 6 hommes et 5 femmes (de Côte d'Ivoire, de Guinée, d'Iran, du Maroc, de RDC et du Rwanda).
- **Volontaires SCI** : 2 hommes et 2 femmes (de la Belgique, du Cameroun et d'Espagne)

Cette année, le thème choisi comme fil rouge était : « **Tissage** » : le fil tiré par chacun d'entre nous ... les liens tissés avec les autres ... les nœuds dans la rencontre humaine ... notre place dans le tissu social... Au gré des thématiques abordées, ce fil rouge s'est décliné sous différentes facettes, a étoffé les moments de réflexion, nous a inspirés pour l'élaboration collective d'une toile. Cette toile, revisitée chaque jour, a recueilli nos idées et nos échanges, puis s'est transformée, enrichie de rencontres, pour se retisser autrement.



Ponctué par des moments conviviaux de repas partagés et de découvertes d'autres projets associatifs bruxellois, la plupart des ateliers ont eu lieu à la Maison de la Paix, siège du SCI, à deux pas du SSM Ulysse. Parmi les associations rencontrées en 2023, citons tout particulièrement :

- **La Maison de la Paix** : maison destinée aux associations, dont le SCI, qui visent à promouvoir une société qui fait référence à la non-violence, à la solidarité et au respect de l'environnement.
- **Les Moutons Bruxellois** : visite d'un projet insolite et engagé d'éco-pâturage lancé par David d'Hondt
- **Ababacar N'daw** : journée de partage et de réflexion avec ce citoyen-philosophe engagé, au long parcours professionnel dans la coopération internationale, la médiation interculturelle et la laïcité.
- **1030 BlackWool** : atelier créatif avec la tisseuse Pauline Dornat, qui transforme la laine en vecteur d'échanges.
- **Collect'actif** : projet de cuisine qui s'appuie sur la récupération, le partage et la transformation, fournisseur des délicieux repas mangés ensemble chaque jour des ateliers.

Enfin, l'évaluation faite par les participants de 2023 a encore une fois été très positive. Nos patients ont souligné la possibilité pour eux de déconstruire certaines de leurs représentations de la société belge, pour élargir leur réseau de contacts et se (re)mettre en action. A la suite des ateliers, ceux qui le souhaitent ont pu bénéficier d'un suivi personnalisé au SCI, pour s'impliquer dans des projets de volontariat ou d'action citoyenne, dans les domaines de l'écologie, de la solidarité ou du patrimoine culturel. Voici quelques extraits de l'évaluation par les participants, en guise de mot(s) de la fin : « *J'ai découvert un espace de partage et de sécurité dans lequel nous avons pu discuter à propos de thématiques transcendantales de la vie.* » « *Ce fut un moment pour s'ouvrir à d'autres points de vue et connaître d'autres réalités qui ne sont pas les miennes.* » « *Les enseignements et les questions soulevées étaient pratiques et réelles.* » « *J'ai eu la joie de constater que tous et toutes avions vraiment réussi à intégrer l'importance des sujets et à tisser des liens forts.* » « *Des sujets pertinents et d'actualité, dans un vrai esprit de multiculturalité.* »

V.c Les groupes à thèmes

V.c.1 Le Groupe Journal

« *S'énoncer, échanger, laisser des traces...* »



Voilà 13 ans déjà que les participants du Groupe Journal se rassemblent, deux fois par mois, autour de la table de l'espace communautaire à Ulysse, pour l'élaboration collective de leur journal, *Papyrus à l'Horizon*. Ce titre, choisi par les rédacteurs lors du tout premier numéro, en 2010, fait allusion à la visée de transmission (symbolisée par le papyrus), mais aussi à la quête partagée des « papiers » en Belgique – dernier espoir à l'horizon pour bon nombre d'entre eux, en séjour irrégulier ou clandestin dans le pays. Dès lors, le Groupe Journal leur offre un lieu où être, avec d'autres, et les assure d'avoir quelque chose à partager. Se réunir autour du projet concret de la rédaction d'un journal offre, en plus d'un prétexte à la rencontre, la possibilité de s'énoncer, se positionner, débattre, laisser des traces, transmettre...

C'est en 2010 que le Groupe Journal a vu le jour, faisant partie des toutes premières initiatives en santé mentale communautaire du service, avec le Groupe Repères et les ateliers Arcada. Articulé à notre clinique individuelle, ce dispositif communautaire a pour fonction la reconstruction d'espaces de lien social et d'identification collective nécessaires à l'émergence et à la restauration de toute subjectivité. Coupées de leurs racines, nos patients ont fui l'insécurité, la persécution et les violences, à la recherche d'une terre d'asile. L'arrivée en Belgique s'avère être un combat pour le droit de vivre dignement, d'être reconnus, qui s'enlise souvent dans les méandres administratifs. Trop souvent confrontés à la non-reconnaissance par les autorités politiques de leur parole, voire d'eux-mêmes, ce rejet radical les confine dans une situation de non-droit, qui induit un isolement, une invisibilité. Pour soutenir la réémergence du sentiment d'appartenance à la communauté humaine, pour accueillir la singularité de chacun, pour apaiser la relation à l'autre, pour permettre le passage d'un hors-lieu vers un espace de partage, pour redonner une voix à ceux qui l'ont perdue, la réalisation d'un journal à Ulysse nous est apparue des plus adéquate.

L'objectif principal que nous nous étions fixés en 2010 – de **redonner une voix à ceux que l'expérience d'exil a fait taire** - reste tout aussi pertinent en 2022. Pour ce faire, la démarche soutenue par les deux référentes du projet se décline comme suit :

- Proposer une toile de fond, à travers les séances bimensuelles du Groupe Journal et l'élaboration collective d'un journal (deux numéros de *Papyrus à l'Horizon* par an), sur laquelle faire exister le sujet à travers des paroles, des débats et des textes écrits ;
- Permettre à chacun d'y trouver sa place, avec ses singularités et ses fragilités, partant de ses savoir-faire et envies, que la personne soit jeune ou plus âgée, éduquée ou analphabète, qu'elle maîtrise parfaitement le français ou non ;
- Tisser du lien pour faire exister le groupe : en ménageant les égos, en modérant les propos, en bordant ce qui est amené par un participant lorsqu'il commence à déployer de l'intime, en le renvoyant en douceur vers l'espace individuel des consultations au besoin ;
- Favoriser un croisement des regards et une mise en commun des savoirs expérientiels à partir des articles et sujets amenés et débattus dans le groupe, avec les intervenantes comme garantes d'un cadre d'échange, dans le respect de la position subjective de chacun ;

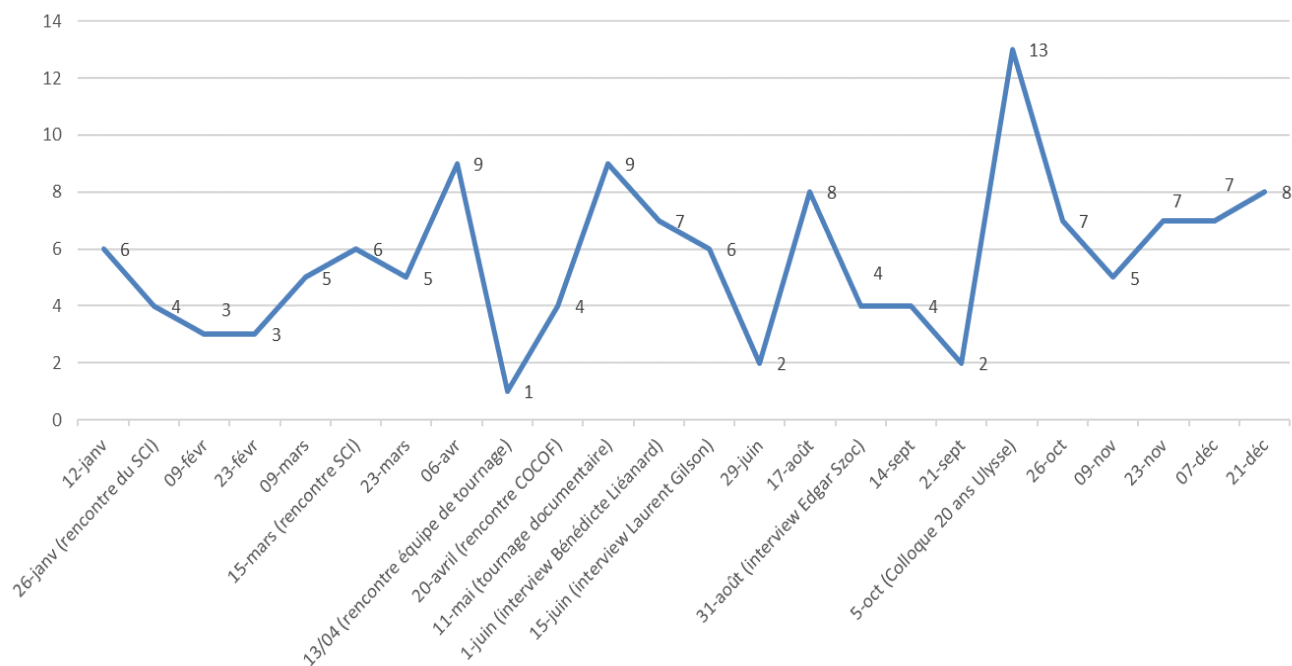
- Valoriser des modalités d'implication et de participation différentes, où certains débattent et organisent, d'autres amènent des idées, d'autres encore rédigent ou s'énoncent oralement pour la réalisation de leur article, d'autres encore proposent des illustrations, voire écoutent simplement, sans obligation de produire ;
- Permettre une meilleure contextualisation des souffrances et difficultés exprimées, voire nuancer des positions rigides énoncées, via la recherche partagée d'informations plus objectivables (rencontre de personnes identifiées comme « expertes » d'un sujet donné, recherches sur Internet, ...).

Les participants 2023 du Groupe Journal

En 2023, le Groupe Journal était composé de 26 participants. Parmi eux, figuraient 4 femmes (sous-représentées mais très actives) et 22 hommes, âgés entre 21 et 64 ans et originaires de 16 pays différents (Angola, Bénin, Biélorussie, Burkina Faso, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Guinée, Libéria, Maroc, Mauritanie, Niger, Ouganda, Palestine, RDC et Sénégal), avec des parcours scolaires et une maîtrise du français très variables. Si le français reste notre langue de partage lors des séances, trois participants de 2023 (d'Ethiopie, du Libéria et de Palestine) se sont parfois exprimés en anglais (avec une restitution d'une langue vers l'autre par les référentes du groupe), tandis que deux participants ont rédigé leurs contributions pour le journal dans leur langue d'origine, l'arabe, les versions originale et française figurant côte à côte dans le journal. Pour les 7 participants analphabètes, ou moins à l'aise avec l'écrit, la rédaction de leurs articles est passée par un temps d'entretien individuel, pour recueillir ce qu'ils souhaitaient partager oralement.

Comme chaque année, les participants se sont investis au gré de leurs disponibilités ou possibilités de venir. L'implication de chacun au Groupe Journal oscille en fonction de variables liés aux difficultés de vie et aux fragilités psychiques respectives, ainsi qu'aux engagements dans d'autres projets. Pour les uns, cette implication s'est marquée par des temps de pause (parfois avec un investissement plus important de l'espace individuel des consultations psychologiques) ; pour les autres, au contraire, par leur présence à chaque séance, « *car ça me fait du bien* », « *ça me permet de me changer les idées* ». Si la moyenne de fréquentation en 2023 était de 5 séances par personne, cela a varié entre 1 seule séance pour certains, à 19 séances pour d'autres. Les 24 séances de 2023 ont rassemblé entre 2 à 13 participants, avec une moyenne de 6 personnes par session. Enfin, nous constatons une mobilisation plus forte des membres du Groupe Journal lors des moments phares de l'année, comme les dernières séances avant la sortie du journal, ou encore la rencontre d'un invité extérieur.

En 2023, le Groupe Journal a eu l'occasion, à deux reprises, de rencontrer Joëlle Mignon du *SCI – Projet Internationaux*, venu leur présenter les opportunités de volontariat au SCI (Service Civil International), mais aussi pour lancer un projet pilote de journalisme participatif rassemblant des membres du Groupe Journal et des volontaires du SCI. Ce projet a donné naissance à une publication SCI-Ulysse, intitulé « *Facettes : 7 plumes, 12 heures et 14 mains* », distribué largement à l'occasion du Colloque des 20 ans d'Ulysse, les 4 et 5 octobre 2023, et disponible dans la bibliothèque des patients à Ulysse. L'autre moment phare du Groupe Journal en 2023 était bien entendu la création d'un numéro spécial de Papyrus à l'Horizon pour marquer les 20 ans d'existence du service Ulysse. Dans ce cadre, les membres du Groupes Journal ont rencontré Marie-Pierre Durt de la COCOF Cohésion Sociale, mais a aussi interviewé 4 membres du Conseil d'Administration Ulysse. Pour ce faire, Bénédicte Liénard, Laurent Gilson et Edgar Szoc sont venus rencontrer le groupe lors d'une séance du Groupe Journal, tandis que Philippe Hensmans a envoyé ses réponses sous forme de vidéo.



Le processus d'écriture au Groupe Journal :

Dans un dispositif de journalisme participatif comme le nôtre, mis en place et soutenu dans un cadre de santé mentale communautaire, le groupe sert dès lors de levier, pour ne pas rester dans un discours figé, pour que la parole circule, puisse rebondir et s'élargir. Comme l'ont énoncé certains des participants, nos séances sont « *une possibilité rare de rassembler autour d'une table des personnes d'origines et de points de vue différents* », pour « *échanger dans le respect de nos accords et désaccords* ». Si la langue commune reste le français, il arrive souvent que d'autres langues soient utilisées, avec le soutien d'un tiers, du dictionnaire ou du smartphone pour la traduction ou la recherche de sens partagé. Donc, chacun intervient avec son style, avec sa modalité d'énonciation qui se complètent et se décomplètent alternativement

Dans le journal, tous les thèmes et tous les styles peuvent trouver place, que la personne s'énonce en 'je' ou qu'elle reste dans une objectivité « Wikipédia » – voire pour certains, dans un pur copier-coller tiré de l'Internet. Nous remarquons par ailleurs une évolution des thèmes abordés, en fonction des intérêts singuliers qui émergent, ou de l'actualité, mais aussi en fonction d'éléments intrinsèques au groupe, qui poursuit son cheminement selon sa propre temporalité et produit sa propre culture.

À l'occasion des vingt ans du service Ulysse, le Groupe Journal a décidé en 2023 de réaliser un numéro spécial de *Papyrus à l'Horizon*, distribué lors du Colloque « Odyssée de la Parole » les 4 et 5 octobre 2023 au Théâtre Marni.

L'histoire d'Ulysse croise les histoires d'exil et de vie des personnes qui passent le pas de sa porte, pour un temps indéfini, inscrit lui-même dans l'Histoire du monde. Pour approcher cette complexité, les membres du Groupe Journal ont interviewé quatre membres du conseil d'administration d'Ulysse, auxquels ils ont demandé ce qui les avaient amenés à occuper ce poste décisif, mais aussi leurs perceptions de l'Histoire des vingt ans écoulés, et leurs perspectives pour le futur. Le dossier spécial « 20 ans d'histoire(s) » du numéro 22 de *Papyrus à l'Horizon* contenait aussi des textes des rédacteurs proposant une exploration des points de souffrances communs, le témoignage du Belge sans-papiers, un questionnement sur l'intégration en Belgique, une métaphore végétale de la vie d'Ulysse, ainsi qu'une narration de deux rencontres, toujours singulières, avec le service.

D'autres textes figuraient également dans ce N°22, traitant du sacrifice de soi, du respect essentiel de la Mère Terre, du problème de l'eau dans le monde, de l'amour et de la haine, de l'engrenage de la violence, de la désolation des enfants soldats, de la justice sociale et de la démocratie. Y figurait également une fable européenne africanisée - ou inversement - et des extraits choisis dans les écrits de Fatou Diome, avant de terminer, comme de coutume, avec un tour d'horizon des activités communautaires d'Ulysse, en 2023.



Dans ce numéro 22 :

Dossier spécial : 2003-2023, 20 ans d'histoire(s)

- ▶ Mes vingt ans à Ulysse - Claire
- ▶ Les oubliés de la Terre : Mon combat de sans-papiers depuis 20 ans - Moctar
- ▶ Histoire d'une petite graine - Solange
- ▶ A quoi ça sert, l'intégration en Belgique ?! - Kalidou
- ▶ Mon chemin vers la santé mentale - Ibrahim
- ▶ Investir dans la santé mentale - Ibrahim
- ▶ En attendant d'avoir « un chez soi à soi » - Julienne
- ▶ 20 ans d'histoire(s) : Le regard de 4 membres du CA d'Ulysse
 - ▶ Le Groupe Journal rencontre Edgar Szoc
 - ▶ Le Groupe Journal rencontre Bénédicte Liénard
 - ▶ Le Groupe Journal rencontre Laurent Gilson
 - ▶ Le Groupe Journal rencontre Philippe Hensmans

Sacrifice - Ibrahim

Cri de la Mère Terre - Claire

La sécheresse dans le Monde - Ibrahim

S'armer contre la haine - Solange

Le bonheur dans un visage - Solange

Par manque d'affection - Pascal

En quête de justice sociale - Ibrahim

Une plainte des enfants soldats dans la guerre en RDC - Claire

Démocratie vs. Autocratie : mon regard sur le monde - Ibrahim

Le ventre de l'Atlantique de Fatou Diome - extraits proposés par Solange

Le corbeau, le renard ... et le beignet ! - Claire

Les Ateliers d'à Côté en 2023

Les ateliers Espace Jeunes 2023

Les ateliers Jardin de Femmes de 2023

Café Culture : la permanence culturelle du vendredi matin

Groupe Repères : Les visites et sorties 2023

V.c.2 Le Groupe Repères

Le Groupe Repères, dont le concept a constamment évolué depuis sa création en 2010, figure parmi les premières activités communautaires mises en place à Ulysse. Si la proposition initiale faite aux participants consistait à leur permettre de mieux appréhender le fonctionnement de leur terre d'élection, la Belgique (par exemple l'accès aux droits de séjour, etc.), elle s'est orientée dans un second temps, vers l'organisation de sorties et activités variées. En poursuivant un objectif de découverte et de création de liens pour briser l'isolement auquel ils font face. En effet, les patients ont vite exprimé le désir de découvrir ces différentes dimensions de leur environnement de manière plus légère et plus ludique pour échapper/se dégager de la lourdeur du quotidien.

Ce groupe est pensé comme un « moment(um) de vie » qui, tout en offrant ancrage et cadre sécurisant pendant ces activités collectives, permet aux participants d'approcher et de découvrir des intérêts nouveaux qu'ils pourront utiliser et s'approprier en dehors d'Ulysse. La visée du groupe est de permettre à chacun d'obtenir une place et d'être partie prenante de l'espace public ; elle dépasse de loin une meilleure compréhension de celui-ci. Pour ce public, constitué de personnes aux profils très vulnérables, l'accent est porté sur un cadre d'accueil qui soit le plus souple possible : c'est-à-dire qu'il ne requiert ni engagement dans la durée, ni obligation d'interactions au sein du groupe. Au travers de ce dispositif, notre service de santé mentale, spécialisé dans la clinique des personnes traumatisées, permet de *travailler le retour à un lien pacifié aux autres*, en donnant aux personnes (moins familières avec l'offre communautaire) l'opportunité de refaire l'expérience d'une activité, fût-elle ponctuelle, avec un groupe de personnes, sans qu'elles ne se sentent en danger.

Les caractéristiques majeures du Groupe Repères sont l'ouverture et la flexibilité : en effet, pour pouvoir y participer, il n'y a aucune exigence d'âge, de genre ou bien encore d'une langue commune. Cela favorise la rencontre, voire la construction de liens, entre personnes aux profils très différents et permet une participation systématique ou ponctuelle (notamment pour des personnes qui n'y viendraient probablement pas du tout sans cela). Tous les patients du service prennent connaissance de ces activités mensuelles par l'affichage en salle d'attente et s'y inscrivent – selon le principe du « *premier venu, premier servi* » – en s'adressant à l'accueil ou à leur thérapeute, qui leur transmet, au besoin, des informations complémentaires. Ce dispositif est animé, en tournante, par l'ensemble des travailleurs de l'équipe et constitue un des lieux d'incarnation du modèle institutionnel, servant parfois de porte d'entrée aux autres groupes communautaires. Chaque sortie, qui implique les travailleurs à différents niveaux, est animée au minimum par deux personnes de l'équipe (l'une fixe et l'autre en tournante). Elles gèrent les questions d'organisation logistique, supervisent l'encadrement de l'activité *ad temporis*, ainsi que la dynamique de groupe, en veillant et garantissant un cadre thérapeutique et une place adaptée à chacun. Après l'activité, les observations cliniques sont transmises et partagées en réunion d'équipe, approfondissant le point de vue des cliniciens sur l'évolution clinique des patients.

➤ **Évolution du projet Groupe Repères**

Les activités communautaires du Groupe Repères ont repris leur cours normal dans une fréquence mensuelle. Cette année d'activités s'est caractérisée par des activités régulièrement centrées sur les visites d'expositions et de lieux culturels ou symboliques propres à la Belgique. L'activité du Groupe Repères a, comme chaque année, proposé des activités diverses. Elle s'est soutenue, lorsque cela était réalisable, de la fonction du guide afin de favoriser la découverte, la vision, l'explication et lecture des thématiques et œuvres abordées pour notre public. La fonction du guide participe d'une plus grande ouverture et d'un dialogue accru entre ce dernier, les participants et les accompagnants. Ils

sont souvent l'occasion de l'émergence d'échanges de paroles, de moments de décompression et de plaisirs partagés. Nous avons également pu constater que les moments de partage du repas autour d'une table, dans un lieu socialisé, permettent aux participants de se rencontrer, de renforcer des liens existants, avant ou après l'activité en question.

Cette activité du Groupe Repères reste toujours essentielle, de par son objectif d'ouverture et d'accessibilité au plus grand nombre, pour ce public qui vit dans des conditions de grande précarité. En 2023, il demeure cet espace d'accueil dynamique où des patients, anciens ou nouveaux, aux origines diverses, se rencontrent, tissent des liens et les consolident en découvrant de nouveaux lieux. Cette activité peut à l'occasion permettre, à certains nouveaux patients de « s'ancrer » plus facilement dans le projet institutionnel.

Le partenariat conclu avec l'asbl « Article 27 » depuis 2016 s'est poursuivi dans les mêmes modalités. Conformément à son objet social, il a permis à notre public, constitué de personnes vivant dans des conditions socio-économiques difficiles, d'accéder plus facilement à la culture. Le choix des activités du Groupe Repères s'est nourri de cette collaboration. Notons que les « tickets article 27 » distribués à l'accueil permettent aux patients de revenir après l'activité communautaire sur ces mêmes lieux culturels, voire d'en découvrir de nouveaux. L'activité Café Culture y donne suite et corps en étoffant cette offre.

La programmation du Groupe Repères de 2023 a dû s'adapter plusieurs fois aux conditions atmosphériques. Des activités dites incontournables (telles que les « traditionnelles » Fêtes d'été et d'hiver d'Ulysse et les Ateliers Cuisine organisés en marge de celles-ci) ont eu lieu en juin et en décembre. Ces activités majeures sont essentielles dans la dynamique du groupe et permettent aux nouveaux patients de mieux circonscrire le fonctionnement du service, avec la présentation des activités de chaque groupe communautaire par quelques patients. La sortie à la mer, également très prisée habituellement, a connu cette année un grand engouement des patients en terme de participation.

Notons que l'activité nocturne aux Halles de Schaerbeek a permis à certaines femmes de s'autoriser à participer à une activité culturelle en soirée en toute sécurité.

La participation du Groupe Repères au festival Images Mentales a permis à quelques patients de découvrir l'univers du documentaire et de la participation du public aux débats après- films, autour de sujets fort mobilisants.

➤ **Tableau récapitulatif des sorties organisées par le groupe Repères en 2023**

	Date	Nombre de participants
Sortie au cinema “Wild women”	26/01/23	8
Festival Images mentales	16/02/23	7
Visite guidée du Musée Bozar – Expo SWEDISH ECSTASY	28/03/23	11
Visite de Africa Museum et balade au parc de Tervueren	25/04/23	8
Balade-découverte en bateau de la ville de Bruges	23/05/23	6
Fête de l’Eté – Atelier Cuisine	23/06/23	9
Visite Musée Art et Histoire et balade dans le jardin	27/07/23	6
Sortie à la Mer – Oostende	24/08/23	21
Visite de la ville de Mons et expo en plein air de Jaume Plensa	22/09/23	8
Visite guidée Europalia Georgia à Bozar	24/10/23	9
Spectacle de danse Tarab aux Halles de Schaerbeek	28/11/23	9
Fête d’Ulysse – Atelier Cuisine	12/12/23	9

➤ **Quelques éléments clés :**

- Les 12 activités prévues en 2023 ont toutes été réalisées.
- 4 sorties se sont déroulées en milieu extérieur.
- L’activité phare : la sortie nocturne aux Halles de Schaerbeek
- 111 participations ont été recensées aux activités du Groupe Repères, avec 58 participant.e.s.



- La participation des femmes en 2023 (48,6 5%) augmente par rapport à 2022 (42,5%). Celle des hommes diminue passant de 57,5% en 2022 à 51.35% en 2023.
- La moyenne de participation aux activités a nettement augmenté à celle des années précédentes, soit un peu plus de 6 à 9 participants par activité.
- Une hausse de la participation totale par rapport à l’année précédente : 111 participants contre 76 en 2022.

V.d Les groupes ciblés

V.d.1 « Jardin de Femmes »



En 2023, Jardin de Femmes bat son plein un vendredi après-midi sur deux dans l'espace communautaire d'Ulysse. A l'instar des autres années, rencontres, partages, découvertes, bien-être et détente sont au rendez-vous. La proposition de moments de légèreté et de plaisir nous paraît fondamentale dans la vie de ces femmes exilées en précarité de droit au séjour en Belgique. Cet espace-temps sécurisé tient compte des vulnérabilités psychiques cumulées par les femmes que nous recevons ; il sert comme une possibilité de retour à la socialisation avec d'autres, d'échange d'expériences et de savoir-faire, d'expression créative, pour ouvrir à d'autres formes d'expression et de traitement de la souffrance que la parole.

Le système de communication de l'activité Jardin de Femmes est inchangé par rapport aux années précédentes. Les femmes peuvent être prévenues individuellement par leur thérapeute de l'existence du groupe et/ou en prendre connaissance via l'affichage dans la salle d'attente. Un agenda papier sous forme de marque-page est disponible dans la salle d'attente. Le logo de l'activité a par ailleurs été modifié et représente un origami, pratique japonaise de pliages de papiers régulièrement réalisés durant nos rencontres. Nous poursuivons également la pratique de l'envoi d'un SMS de rappel la veille de chaque activité, à la demande des participantes.

Durant l'année 2023, l'équipe communautaire de Jardin de Femmes était constituée par 3 travailleuses. De manière récurrente, une stagiaire en psychologie est présente pour co-animer les ateliers Jardin de Femmes avec nous.

Sur d'un constat positif en 2022, nous avons poursuivi l'accompagnement de l'activité en binôme, à tour de rôle. La présence d'une des deux animatrices du binôme lors de la séance suivante nous permet ainsi de garder le fil entre les séances et une continuité dans la présence que nous avons auprès des participantes.

Le rituel d'accueil autour du thé est toujours une préoccupation essentielle de notre atelier car il permet de se retrouver, de recevoir les nouvelles venues, de prendre des nouvelles des absentes et de débiter l'activité dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Ensuite, nous proposons aux participantes d'aller à la découverte du matériel créatif. Durant l'activité, divers supports sont utilisés : tricot, perles, peinture, aquarelle, couture, pâte à modeler, etc.



Durant l'année 2023, en regard de l'année précédente, nous avons souhaité poursuivre nos propositions ponctuelles de sorties ou d'invitations d'intervenantes extérieures à notre institution. A ce titre, nous avons accueilli Marie Darah, « poétesse, actrice, auteure, slameuse », et Muriel Lejuste du *Rideau de Bruxelles*.



Elles ont guidé le groupe dans la réalisation d'un slam, au-delà de la barrière des langues et dans l'idée que chaque femme présente puisse, si elle le souhaitait, partager son texte aux autres participantes. Le slam étant au une poésie déclamée sur un mode libre (voire spontané) en terme de thématiques, de style, ... mais sans violence ni forme d'incitation à la haine quelle qu'elle soit.

Nous avons également eu l'opportunité de visiter le Musée Mode & Dentelle et son exposition intitulée *Diane Von Furstenberg. Woman before fashion*. L'occasion pour le groupe de découvrir l'œuvre ainsi que la créatrice de mode belgo-américaine. Le parcours de la visite a pris pour point de départ la mode (notamment travers la présentation de plus de 50 créations), pour se terminer sur la place de la femme et toutes les questions entrainées par ce parcours singulier dans un monde, à l'époque, plutôt masculin.



Enfin, l'année 2023 a été marquée par le colloque organisé à l'occasion des 20 ans de l'institution et intitulé « *Odyssée de la parole* ». Durant toute la préparation du colloque et son déroulement proprement dit, nous avons, autant que faire se peut, fait offre à nos patient.e.s de s'impliquer à nos côtés dans la réflexion et/ou la participation à ce moment particulier. Au sein de Jardin de Femmes, les participantes ont fait le choix d'une réalisation collective à exposer durant le temps du colloque. Il s'agit d'un mobile géant réalisé à partir d'origami. La création de ce mobile a permis de se rassembler autour d'un projet commun. Certaines femmes ont partagé avec nous le plaisir ressenti de voir cette réalisation exposée lors du colloque. Aujourd'hui, ce mobile a été réinstallé dans la salle d'attente du service. Chacun.e peut ainsi en profiter pleinement.



Évaluation quantitative, questionnements cliniques et perspectives :

Cette année, 26 ateliers ont eu lieu (contre 23 l'an dernier). En moyenne, entre 5 et 6 participantes, étaient présentes par activité. Au total, 32 femmes différentes ont participé à Jardin de femmes, ce qui est presque le double par rapport à l'année dernière ! Nous n'avons pas actuellement d'explication à cette augmentation soudaine. Mais, nous nous pencherons sur cette question au carrefour entre clinique et statistiques, au cours de l'année 2024. Nous sommes désireuses de poursuivre notre réflexion clinique et organisationnelle, notamment durant des moments de réunion que nous tentons de maintenir le plus régulièrement possible. Dans ce sens, nous avons mis en place depuis déjà 2021 un système de réunion à deux niveaux :

- des réunions courtes avant chaque activité pour préparer le lieu et de se retrouver entre intervenantes,
- une « grande » réunion/mois pour nos réflexions cliniques et autour de la fonction des propositions faites durant les activités.

Pour l'année 2024, nous souhaitons continuer à proposer certaines activités en dehors d'Ulysse, ce qui semble assez porteur pour le groupe. Cela permet de sortir des murs, de s'ouvrir sur l'extérieur, de découvrir de nouveaux lieux, d'élargir le champ des connaissances, de faire réseau, tout en étant ensemble, dans un cadre « sécurisé », ce qui peut être rassurant pour certaines femmes. Nous avons notamment pris des contacts avec l'asbl « Garance », qui lutte contre les violences de genre, et devons réfléchir à ce qui pourra être proposé aux participantes avec cette association.

V.d.2 Espace Jeunes : clinique de l'adolescence à Ulysse



Si notre service existe depuis 2003, ce n'est qu'en 2012 qu'une réelle « clinique de l'adolescence » a émergé. Face à cette catégorie spécifique des adolescents exilés, qui cumulent les ruptures et les souffrances, la question de l'arrimage nous est d'emblée parue centrale. Comment faire offre ... à des jeunes pour qui la possibilité de s'inscrire dans un lien de confiance avec l'adulte a été grandement fragilisée par leur parcours d'exil ? Comment leur proposer un espace de parole ... alors même que le rapport à la parole a si souvent été mis à mal par l'injonction « à se raconter » de la demande de protection ? Comment faire offre d'un espace sécurisé dans notre service, dans une relation qui s'inscrit dans la continuité ... pour des jeunes en perte de tout repère, si souvent ballottés d'un centre ou service vers un autre, étant pris dans l'engrenage d'un système d'accueil en Belgique souvent peu accueillant ?

Ces questions ont entraîné une remise en question des limites de notre mandat d'aide « classique » pour un tel public, et la conclusion qu'une dimension plus collective du soin et une plus grande souplesse de l'offre se devait d'être avancée. La décision a donc été prise de donner aux jeunes âgés de 14 à 21 ans, la possibilité d'accéder à Ulysse par le biais d'une prise en charge individuelle ou par le biais du dispositif communautaire Espace Jeunes.

La visée clinique des ateliers Espace Jeunes est de leur proposer un espace sécurisé, de retour à la socialisation avec des pairs, mais aussi d'expression créative permettant de dépasser, pour certains, l'impossibilité d'une énonciation verbale de leurs souffrances. Pour des jeunes au carrefour entre ici et là-bas, entre une enfance marquée par les ruptures et le trauma, et un monde d'adultes perçu comme hostile ou même dangereux, l'objectif est de leur permettre de prendre du recul sur leur parcours d'exil, de poser un regard singulier à partager sur leur nouvelle société d'accueil et, ainsi, de se (re)construire au fil d'un projet collectif.

Les ateliers et participants Espace Jeunes 2023, année de transition

L'année 2023 s'annonçait être une année de transition au niveau du binôme responsable du projet Espace Jeunes. L'une, amenée à se tourner vers d'autres espaces d'investissement, a quitté le projet. L'autre, en cours de passer la main, a accompagné le projet encore cette année, pour faciliter la transmission à un nouveau bi/trinôme. Après dix ans d'expériences toujours passionnantes, le temps était venu pour qu'un souffle nouveau puisse y être introduit. Bien évidemment, le projet avait pris une forme, a adopté un modus operandi, s'est construit une identité au fur et à mesure des observations, de l'expérience, de l'apport des jeunes, mais aussi du style des co-intervenantes.

Cette année encore, nous avons été confrontés à des changements extérieurs dus à une réorganisation des centres d'accueil pour mineurs étrangers non-accompagnés (MENA), en lien avec les réalités de l'après Covid. Le nombre de MENA arrivés sur le territoire, qui avait diminué pendant la crise sanitaire, a ré-augmenté, tandis que Fedasil, qui avait alors fermé des places voire des centres, a bien évidemment dû en rouvrir. Comme nous l'avions déjà observé en 2016, Fedasil réagit tardivement et d'une manière qui ne nous apparaît ni n'adéquate, ni responsable. Ainsi, nombre de jeunes se sont retrouvés à la rue, voire hébergés dans un centre d'accueil d'urgence, notamment organisé par la Plateforme Citoyenne.

Dès lors, parmi les participants du projet en 2023, nous avons accueilli des jeunes qui venaient tout juste d'arriver en Belgique, envoyés par un Centre d'Observation et d'Orientation (COO) pour MENA. Ces jeunes étaient dans une incertitude complète, ne sachant ni si leur minorité allait être

reconnue, ni s'ils étaient en risque d'être « dublinés » (renvoyés vers un autre pays tiers de l'Union européenne), ni dans quel centre ils allaient être envoyés. Les difficultés à stabiliser un groupe dans le temps, éprouvées précédemment, se sont donc répétées cette année. La question de savoir comment construire, ou se reconstruire, dans ces changements incessants a été une de nos préoccupations majeures. Cette instabilité a eu un effet de discontinuité dans le groupe des participants. Certains jeunes sont repartis vers d'autres pays, d'autres n'ont pas donné suite à une participation pourtant investie, l'un d'entre est porté disparu. Nous avons tenté de soutenir une continuité envers et contre ces conditions difficiles, en proposant, comme à notre habitude, des ateliers pendant les congés scolaires. La non-concordance entre les congés scolaires francophones et néerlandophones est venue encore accentuer la difficulté de constituer un groupe. Nous avons opté pour les congés francophones, ce qui a fermé la porte à la participation de nombre de MENA scolarisés en néerlandais, par exemple aux jeunes originaires d'Afghanistan, qui était la nationalité la plus représentée parmi les MENA, accueillis en centre d'accueil, en 2023.

Par ailleurs, nous avons également accueilli des jeunes arrivés en famille ou d'autres venus rejoindre un parent, par regroupement familial. Ces situations ont chacune leur lot de difficultés intrinsèques, qui sont autant d'éléments qui amplifient la précarité des conditions d'arrimage en Belgique et la fragilité psychique des jeunes concernés.

Malgré l'inconstance du groupe et du nombre de participants, les ateliers ouvrant à l'expression et la créativité ont eu lieu, des liens se sont tissés. Outre des moments de détente, de jeux et de sorties, pour faire connaissance, échanger, découvrir, des ateliers spécifiques ont été menés, surtout pendant l'été, axés sur la découverte d'outils multimédias et l'élaboration d'un projet partagé. Même si ces interventions se sont avérées ponctuelles pour la majorité des jeunes, quelques-uns se sont néanmoins inscrits dans le projet à plus long terme et ont demandé un suivi psychologique individuel.

- **Congés de Carnaval : « Jeux, sport et exposition photos », deux jours, 8 jeunes**

Après la présentation du projet Espace Jeunes aux nouveaux participants et quelques activités ludiques pour faire connaissance, nous avons visité une exposition photos où le corps était au centre du questionnement. Cette exposition, qui a beaucoup interpellé les jeunes, interrogeait notamment la notion de genre et dénonçait des maltraitances étatiques subies par des personnes homosexuelles dans certains pays. Un corps dénudé, le genre et l'orientation sexuelle sont des thèmes qui, pour certains venant de pays à culture traditionnelle, se sont avérés inédits et propices à des échanges intéressants. La photographie en tant qu'instrument d'expression a ouvert notre réflexion sur de possibles créations multimédias à venir. Le deuxième jour, nous nous sommes essayés à l'escalade, qui met en exergue le lien à l'autre, la confiance en l'autre, la peur du vide, etc.

- **Congés de Printemps : « Atelier mood board », deux jours, 5 jeunes.**

Il s'agissait de nous ouvrir à la créativité, en utilisant la photo, le dessin, le collage, les mots pour se raconter, dire quelque chose de soi et constituer un tableau personnel. Nous avons utilisé des jeux de cartes projectives, notamment celles de « Dixit », propices à l'expression personnelle.



- **Ateliers de l'été (août 2023). : « Il était une fois », 8 jours, 5 jeunes.**

Ces ateliers avaient été préparés avec le soutien d'une intervenante de la Bibliothèque d'Ixelles, spécialisée notamment dans l'utilisation du procédé de "stop motion". Le projet proposé aux jeunes était de réaliser un film d'animation avec ce procédé, en se basant sur le dessin, le collage, l'écriture et la photo. Après la découverte de la technique spécifique, les jeunes ont travaillé à la création d'un court-métrage d'animation. Parmi les 5 jeunes inscrits, seuls deux sont allés jusqu'au bout de ce projet. Les deux films réalisés, qui relatent leurs parcours d'exil jusqu'en Belgique, ont été choisis pour participer à un concours organisé par la Bibliothèque d'Ixelles,

prévue en 2024. Pour clôturer les ateliers de l'été, nous sommes partis passer la journée à la mer du Nord. Vu le petit nombre de participants de cet été, nous avons ouvert cette sortie aux anciens d'Espace Jeunes, de 2022. Ce fut un moment de détente et de partage entre anciens et nouveaux, au soleil.

- **Congés de détente, Sortie cinéma, 1 jour, 2 jeunes**

Pour conserver une activité et maintenir Espace Jeunes vivant, malgré un moment où le changement de co-intervenants était bousculé, nous avons proposé aux jeunes déjà inscrits dans un suivi individuel de découvrir le cinéma social, via le film de Ken Loach, « The Old Oak » au Vendôme. Cette sortie en petit comité s'est avérée particulièrement intéressante, donnant la possibilité d'une attention naturelle à chacun des deux jeunes présents, dont l'un particulièrement introverti. Les deux participants Espace Jeunes se sont montrés très intéressés et très touchés par l'histoire de ces réfugiés syriens arrivant dans un village du nord de l'Angleterre. S'ils se heurtent aux préjugés des habitants, ils finissent par y trouver leur place, cette question étant éminemment cruciale pour chacun des jeunes...

- **Congé d'hiver, 1 jour, 7 jeunes**

Enfin, nous avons terminé cette année 2023 en rouvrant la possibilité d'inscription à Espace Jeunes vers l'extérieur, via des partenaires qui nous avaient déjà adressé des jeunes. Il s'agissait d'une sortie s'inscrivant dans la période de fêtes de fin d'année. Nous nous sommes baladés aux « Plaisirs d'Hiver » en centre-ville et, vu l'intérêt suscité par la dernière sortie cinéma, nous avons découvert un nouveau film : « Winter break ». Le groupe présent nous a semblé présenter une belle dynamique et ces jeunes étaient dans des situations qui laissaient présager une possible continuité d'investissement. Deux jeunes Palestiniens, aux prises avec les angoisses provoquées par la guerre à Gaza et qui avaient adressés une demande de suivi psychologique, ont participé à la sortie.

Les chiffres:

- 26 jeunes ont participé à Espace Jeunes en 2023, avec une fréquentation très variable et disparate, certains n'étant venus qu'à une journée d'activité.
- Plus de la moitié des participants étaient arrivés récemment en Belgique, endéans l'année en cours. Si certains d'entre eux avaient une connaissance limitée ou inexistante du français ou de l'anglais,

on retrouve cette année une plus grande proportion de jeunes pour lesquels le français est une langue véhiculaire ou scolaire, au pays d'origine.

- L'âge de ces jeunes s'échelonne entre 13 et 20 ans.
- En 2023, Espace Jeunes dénombrait 11 pays d'origine : Guinée Conakry, Afghanistan, Palestine, Cote d'Ivoire, Cameroun, RDC, Gambie, Maroc, Syrie, Liban.
- Sur les 26 jeunes, nous avons accueilli 4 filles qui ne sont, en général, venues qu'à une seule journée d'atelier. Parmi elles, nous avons retrouvé une jeune fille qui avait déjà participé de manière investie aux ateliers de l'année précédente, mais que des difficultés familiales conséquentes ont empêché de venir régulièrement. L'inclusion liée au genre, un défi de taille pour Espace Jeunes, s'explique en partie par la présence d'une grande majorité de garçons MENA sur le territoire belge et bruxellois
- Notons encore que, sur les participants, 5 jeunes bénéficiaient déjà d'une prise en charge individuelle en parallèle aux ateliers d'Espace Jeunes, alors que 2 ont démarré un suivi psychologique en 2023.

Conclusion et perspectives pour 2024

Nous avons adapté, comme chaque année, notre méthodologie, pour permettre aux jeunes de venir quand ils le pouvaient, et de s'impliquer comme ils le souhaitaient. Au fil d'activités diverses permettant aux jeunes de s'exprimer et de partager entre eux, des cohésions de groupe ont pu émerger, au-delà des barrières culturelles et linguistiques, mais ponctuellement. La possibilité donnée à chacun de s'exprimer et d'être écouté, dans le respect de la différence, grâce à des ateliers centrés sur l'expression de leur créativité ainsi que les moments conviviaux de partage de repas et d'écoute de musique, ont participé à créer cette dynamique intéressante pour chaque groupe.

En conclusion, cette année 2023 nous a amenés à réfléchir, plus particulièrement, sur les facteurs favorisant ou non un arrimage des jeunes à notre service, capables de durer dans le temps. Le phénomène que nous avons observé en 2023 est complexe : beaucoup de jeunes ne sont venus qu'une ou deux fois, alors que nous avons tous pu observer que dans la plupart des cas ils étaient enthousiastes de participer à nos activités. Comme nous l'avons anticipé, cela pourrait être le résultat de plusieurs facteurs : réorganisation des centres d'accueil, changement des intervenants responsables du projet Espace Jeunes, changement des jours de congé selon la langue d'enseignement (la décision de se focaliser uniquement sur les congés francophones a été prise en cours de route).

A la lumière de cette analyse, notre premier objectif pour 2024 est de continuer à essayer de comprendre ce phénomène des participations très investies, mais qui ont tendance à ne pas s'inscrire dans le temps. Pour favoriser la longévité des groupes, nous avons notamment décidé de nous focaliser sur l'établissement de meilleures relations avec les centres d'accueil, en revoquant notre manière de communiquer, et à quel intervenant. Nous nous intéresserons aussi aux activités qui seraient éventuellement déjà proposées par les centres (quelles activités et quand) pour éviter de faire double offre. Nous essayerons également de continuer notre travail de sensibilisation du personnel des centres aux fragilités psychologiques régulièrement rencontrées par le public des MENA. A ce stade nous envisageons également de confirmer notre mesure de prendre les congés scolaires francophones comme référence pour l'organisation des activités.

V.e L'offre « Café Culture » à Ulysse



Créé en 2022, Café Culture a développé ses activités avec les objectifs suivants :

- Permettre à tout.e patient.e qui le souhaite de se poser, d'émettre des envies, de croiser ses propres repères culturels avec l'offre culturelle bruxelloise, d'éveiller sa curiosité, de prendre des initiatives personnelles.
- Favoriser l'accès à la culture, en créant des ponts vers :
 - Les activités communautaires du service : sur base des questions amenées, des envies et intérêts exprimés ;
 - Les initiatives culturelles extérieures : qui privilégient la gratuité ou les Article 27, ouvertes à tout public et avec un ancrage local.

Différentes réflexions menées en réunion communautaire et par le binôme responsable de cette nouvelle activité ont permis d'en préciser encore son organisation et ses modalités pratiques. En effet, une distinction plus nette entre la permanence culturelle et les rendez-vous culturels semblent rendre les différentes offres de Café Culture plus lisibles tant pour les cliniciens que pour les participants.

Les permanences culturelles du vendredi

Café Culture transforme l'espace communautaire en permanence culturelle tous les vendredis entre 10h et 12h, afin de soutenir l'accessibilité à la culture et de donner consistance aux « Articles 27 ». Une des deux référentes de Café Culture, en alternance, accueille dans cet espace ouvert à toutes et tous, sans inscription au préalable, les personnes qui souhaitent prendre des renseignements sur « Article 27 », chercher des endroits accessibles gratuitement, vérifier des horaires ou une situation géographique d'un lieu culturel, faire une recherche sur ordinateur, lire ou emprunter un livre de la bibliothèque, visualiser des « teasers culturels ». Café Culture, c'est aussi un lieu d'échange autour d'expériences vécues ou de souhaits pour des sorties culturelles futures.

Garantir ce temps de permanence chaque semaine permet à certains ou à de nouveaux patients de passer librement, avant ou après une consultation clinique fixée ce jour-là ou indépendamment de tout rendez-vous à Ulysse.

Un accueil régulier et un accompagnement singulier s'avèrent indispensable pour faire exister ce temps de permanence culturelle. Cet espace permet également de démystifier certaines représentations liées à la culture et la possibilité d'y accéder. Il favorise une découverte de l'offre culturelle bruxelloise et l'orientation vers un choix personnel.

Les rendez-vous culturels

Pour rendre l'espace vivant et ouvrir à un plus large public, Café Culture organise également des rendez-vous culturels qui, eux, se déroulent en groupe, sous invitation mais sans inscription préalable.

Les dates des rendez-vous culturels sont annoncées par une affiche dans la salle d'attente. Un agenda papier trimestriel y est également disponible. Les nouveaux participants arrivent aussi par le biais des thérapeutes qui les informent du contenu et de la date du rendez-vous culturel. Par ailleurs, pour les participants réguliers de Café Culture en demande d'être avertis, nous envoyons un SMS à la veille du rendez-vous culturel.

Dans la continuité des activités de 2022, les rendez-vous culturels se sont articulés, cette année, autour de trois thématiques ; la création d'une bibliothèque auto-gérée, la collaboration avec l'association Article 27 et le partenariat avec le comité Autre Regard pour le Festival Image Mentale.

En Mars 2023, un rendez-vous culturel s'est déroulé avec deux chargées de projet à la **bibliothèque d'Ixelles**, dans l'objectif de soutenir le développement de la bibliothèque d'Ulysse, déjà existante, et d'inclure la participation de nos patients et de leurs desideratas dans l'évolution de celle-ci. Par ailleurs, la création ou le déploiement de cette bibliothèque permettrait aussi de soutenir les activités des autres groupes communautaires à Ulysse.

Cette première rencontre avec des bibliothécaires professionnelles a permis de :

- Découvrir le fonctionnement de la bibliothèque d'Ixelles (rangement, modalités de prêt, horaire), son espace accueillant et voisin du nôtre, ainsi que ses activités plus élargies. Parmi ces dernières, la présence hebdomadaire d'un écrivain public ou la possibilité d'utiliser les ordinateurs ont particulièrement retenu l'attention des participants de Café Culture.
- Rendre le livre accessible à un large public (non-francophone, analphabète, ...), à partir d'un jeu sur des titres et des livres coups de cœur, Il s'agissait de choisir un livre sur base de sa couverture, de lui donner un titre, d'inventer une histoire. Cette animation a donné l'occasion à certains de manipuler l'objet livre, d'en découvrir ses différentes parties et d'ensuite partager oralement leur imaginaire.

En Avril 2023, une médiatrice culturelle de **l'association « Article 27 »** a été invitée pour présenter le partenariat avec Ulysse, ainsi que les missions et l'historique d'Article 27. Cette animatrice a rappelé l'origine du nom du projet, qui renvoie au 27ème article de la Déclaration universelle des Droits humains. Le ticket A27 + 1,25€ = c'était le prix du pain. C'est un prix symbolique pour la nourriture de l'esprit. L'utilisation des tickets Article 27 rappelle que la culture est essentielle, indispensable et est un DROIT pour tous.

Différentes techniques d'animation, dont le photo-langage, ont également permis d'ouvrir un lieu d'échange pour faire entendre le rapport de chacun à la culture. Voici certaines réflexions des participants, à partir du choix de leur illustration. « Pour moi, la culture c'est... »

« Une écriture qui n'est pas la nôtre » - « Ce qui nourrit mon esprit, mon corps, mes émotions ; quelque chose de physique » - « Comme la nature : on la trouve partout dans le monde. C'est très bon pour les humains. » - « Les pharaons. Un jour, je voudrais aller visiter l'Egypte. » - « Voir loin, l'horizon » - « L'éducation ; tout est dans l'éducation » - « C'est aussi les animaux, qui permettent de découvrir plein de cultures. » - « L'élevage aussi, pour moi est culturel. » - « Les céréales, c'est aussi la culture, chez nous (en Guinée Conakry) on en cultive beaucoup. »

En juin 2023 (30-06-23), le rendez-vous culturel s'est déroulé en présence de Christian Marchal (Autre Lieu) et Laurent Gilson qui ont présenté le programme des documentaires suggérés par **le comité Autre regard**.

Comme en 2022, Ulysse poursuit sa participation au comité de sélection « un Autre Regard » (un collectif qui rassemble des personnes de tous horizons aux expériences multiples, intéressées par le cinéma et la santé mentale) pour les Rencontres Images Mentales qui se déroulent chaque année, en février, à l'Espace Delvaux.

Le désir du groupe est d'inviter le public à déplacer son regard sur les pratiques en matière de santé mentale, en questionnant les frontières que le public en général établit entre ce qui relève du normal et du pathologique, du soin professionnel et de l'entraide informelle, de la sphère privée et publique.

Initialement, les membres du comité Autre Regard avaient envisagé des projections à Café Culture de juillet à septembre 2023. Toutefois, à la demande de plusieurs participants, les séances se sont prolongées jusqu'à fin décembre. Onze projections ont permis de découvrir des films documentaires, des fictions, des courts métrages, des films d'ateliers. Les thématiques, toujours articulées autour de la santé mentale, ont été très variées : du lien parental, à l'histoire de l'institution psychiatrique, aux ateliers thérapeutiques de théâtres, de la mémoire, du lien social dans un bar tabac, au rôle parental....

Après le visionnement, un moment d'échange et de débats a permis à chacun de partager ses émotions, ses réflexions, ses associations. En 2023, les propos de ces moments de débat ont été rapportés par un membre de notre équipe au comité de sélection du festival. Aucun de nos participants n'a encore souhaité participer à ces réunions.

Perspectives 2024

Tout au long de l'année 2023, le binôme responsable de Café Culture a tenté d'être à l'écoute des réflexions des participants, de leurs intérêts et de leurs demandes pour organiser le programme des rendez-vous culturels en 2024. Par ailleurs, la présence d'une responsable de Café Culture à la journée « Réseau en action », organisée par Article 27, nous a mis en lien avec de nombreux partenaires de centres culturels bruxellois (Rideau, Marni, Atelier 210). En outre, nous recevons de plus en plus d'offres de médiateurs culturels, intéressés par une collaboration avec notre public.

Parmi les projets de 2024 ;

- Dès janvier 2024, Café Culture poursuivra ses moments de projections avec une animatrice de Court-Bouillon, qui viendra présenter la Vidéothèque Nomade et une collection de court-métrages sur des thématiques diversifiées, comme l'animation, la danse, le documentaire, etc.
- En Février 2024, rendez-vous culturel avec une médiatrice culturelle de l'ISELP
- Mars 2024 présentation de la Zinneke Parade
- Avril 2024 Présentation et portes ouvertes à la Petite école
- Mai 2024 ; Volontariat SCI et Bibliothèque d'Ixelles
- Juin 2024 ; Park tours d'Arkadia

La Coordination thématique « Exil et Santé Mentale »

La coordination thématique Exil poursuit ses objectifs : sensibiliser, soutenir et informer les professionnels de la santé mentale ainsi que les travailleurs du secteur psycho-social amenés à rencontrer le public des personnes exilées dans leurs diverses pratiques. Plus largement, elle met au centre de ses préoccupations la prise de position dans les enjeux de santé mentale, tels que la question de l'accès aux soins pour le public concerné et la prise en considération des dimensions contextuelles (précarité de logement, opacité des démarches administratives, absence de maîtrise d'une des langues nationales, ...) vécues par ce public dans les prises en charge psycho-sociales.

Les 3 axes constituent actuellement le travail de la Coordination Exil :

1. Le questionnement issu de la collaboration entre professionnels du champ de la santé mentale et interprètes professionnels,
2. L'articulation de questions psycho-juridiques intrinsèques au travail avec un public en précarité de droit au séjour,
3. L'accès aux soins de santé mentale pour le public des exilés.

1^{er} axe : Groupe de travail “Santé mentale et recours à un·e interprète”

L'objectif de ce groupe de travail mensuel est de rassembler des travailleurs du secteur de la santé mentale et de l'interprétariat, en vue de partager expériences, découvertes et questionnements autour de la pratique avec interprètes professionnels dans le secteur de la santé mentale. La réflexion se déploie principalement autour de vignettes cliniques amenées par les participants eux-mêmes et permet ainsi de mieux penser la collaboration entre interprètes et travailleurs psycho-sociaux, ainsi que les enjeux de celle-ci. En plus du partage de vignettes cliniques, les propositions de lectures d'articles ou d'ouvrages, en lien avec les questions liées à la langue et la présence de l'interprète dans un dispositif d'aide en santé mentale, se poursuivent.

Des questions et réflexions récurrentes sont évoquées par le groupe :

L'interprète, en tant que « passeur de mots » a-t-il.elle une fonction de figure rassurante pour le clinicien ? Le dispositif de l'aide en santé mentale avec interprète doit-il être considéré comme de la co-thérapie ?

Cette année, l'occasion a été donnée au groupe de visionner le film d'Antoine Dubos intitulé « *Avec les mots des autres* », diffusé dans le cadre du Festival Images Mentales. Ce film montre le travail de l'équipe de l'accueil de jour de Chambéry auprès des demandeurs d'asile et l'intervention des interprètes, « *tentant de rendre au langage sa force et sa singularité* ». Le visionnage a suscité de beaux échanges et réflexions sur les diverses pratiques.

Le groupe de travail se réunit une fois par mois et est animé par Johan Cornez, psychologue clinicienne au SSM Ulysse, Tatiana Pogosian, interprète en russe et arménien au Setis Bruxelles, ainsi que Naïm Mucaj, interprète en albanais, au Setis Bruxelles également. En 2023, le groupe était constitué de psychologues, d'interprètes, d'une assistante sociale, ainsi que d'une étudiante en psychologie.

2^{ème} axe : Groupe de travail “Articulation entre clinique et dimensions juridiques”

Ce deuxième groupe de travail porte sur l'articulation du travail clinique et juridique, dans l'accompagnement de personnes en précarité de droit au séjour. Composé de psychologues, de

travailleurs sociaux, de juristes et d'avocats, ce groupe de travail tente de dénouer les fils d'une collaboration dans un contexte où les limites sont floues, régulièrement débordées ; notamment parce que le contexte est maltraitant et que les procédures sont, en elles-mêmes, des déterminants de souffrance, face auxquels les acteurs sont placés et invités à trouver position.

Depuis son démarrage, à l'automne 2022, le groupe est animé par deux membres de l'équipe du SSM Ulysse. D'abord par Alain Vanoeteren, psychologue clinicien/directeur et Pauline Monhonval, médecin psychiatre ; Et, depuis septembre 2023, par Ondine Dellicour, politologue/assistante sociale et Alessio Catavere, psychologue clinicien. Les rencontres se déroulent une fois par mois.

Bien que les questions abordées soient diverses, certaines sont récurrentes :

Les instances d'asile, que ce soit l'agent du CGRA ou le juge du CCE, ont-elles à se prononcer sur la méthodologie utilisée par le psychologue ou le médecin dans leur rapport respectif ? En tant que soignants, devons-nous aller toujours plus loin dans la justification de nos propos en explicitant les méthodes utilisées ou en se référant à des sources scientifiques ? Les avis sont partagés. En juin 2023, le groupe s'est questionné sur son avenir et différentes volontés ont été exprimées : poursuivre sur le mode d'intervisions autour de situations amenées par les participants, creuser la question des attestations psycho-médicales, produire un écrit pour partager les constats avec d'autres professionnels, écrire une carte blanche pour sensibiliser l'opinion publique aux pratiques déshumanisantes des instances qui statuent sur le droit de séjour en Belgique.

A ce stade, la poursuite des échanges autour des situations de terrain rencontrées, a été privilégiée avec, en parallèle, la possibilité de profiter des séances pour partager des ressources ou inviter des intervenants extérieurs. Ainsi, en 2023, Alain Vanoeteren a présenté la recherche menée par Ulysse en 2009 sur la prise en considération de la santé mentale dans la procédure d'asile ; l'équipe de Constans a présenté sa méthodologie de travail ; Fabian Colle, médecin au Smes et à Alias, a fait une présentation du Protocole d'Istanbul. En 2024, le groupe a prévu d'inviter un intervenant d'EVA, cellule de la police spécialisée pour le dépôt de plainte des victimes de violences sexuelles ou intrafamiliales, avec pour objectif de découvrir comment sont interrogées les victimes dans un cadre autre que celui de la demande d'asile.

3^{ème} axe : Accès aux soins de santé mentale pour le public des personnes exilés

Ces dernières années et, notamment lors de moments plus complexes (Crise Covid, guerre en Ukraine et, plus récemment, l'intensification du conflit israélo-palestinien), la demande d'aide psychologique s'est considérablement accrue en Belgique et plus particulièrement à Bruxelles. Les contextes de crises se succèdent et viennent, une fois encore, remettre l'accent sur la nécessité de l'accompagnement en santé mentale à réaliser avec des personnes ayant vécu la guerre, la torture, les ruptures, les deuils, l'exil, plus largement.

Il nous paraît dès lors essentiel que différents lieux se mobilisent, afin d'offrir un accueil digne à ce public extrêmement fragilisé. Les principaux motifs invoqués pour refuser la prise en charge de ce public sont souvent du côté de la lourdeur administrative que cela représente, ou encore de la difficulté de travailler avec un.e interprète. Par ailleurs, il y a, selon nous, d'autres raisons moins explicites à cerner. Il semble qu'un véritable travail de fond est à mener pour déconstruire les idées véhiculées, informer et soutenir les professionnels de terrain. Une réflexion a été engagée en concertation avec la coordination thématique Précarité et permettra de préciser la direction à prendre pour mener à bien cette vaste recherche : étude qualitative, groupe de travail, rencontres, débats, formations, ... La réflexion est en cours.

VI. Le projet Aïda, un espace pour la périnatalité en exil

VII.a Missions des consultations Aïda

Le service Aïda a pour objectif, à travers des consultations dans nos locaux ou à domicile, d'atténuer l'impact des facteurs de vulnérabilité, durant la période périnatale, pour des familles fragilisées par l'expérience de l'exil, du déracinement, mais aussi de la précarité du droit au séjour, voire de l'absence du droit au séjour. Aïda intervient au croisement de deux moments de grande fragilisation, à savoir l'expérience de l'exil comme quête d'un lieu pour exister ainsi que le temps de la grossesse et l'arrivée d'un enfant pour lequel une place est à construire. L'équipe du service Aïda propose de se placer à côté du (des) (futurs) parent(s) concerné(s) afin de chercher comment accueillir un enfant ; les aider à trouver des solutions, tant symboliques que concrètes, aux questionnements et angoisses que la périnatalité peut faire resurgir. De plus, l'équipe souhaite travailler à la mise en place de conditions favorables au soutien du développement psycho-affectif de l'enfant et au déploiement harmonieux du lien parent(s)-enfant(s). En effet, les familles en exil ont dû affronter un parcours de vie difficile, très souvent marqué par des ruptures successives avec le pays d'origine, la culture, la langue, la famille ou encore la communauté dans le pays d'accueil.

À cela s'ajoute d'autres discontinuités dues aux spécificités de l'accueil en Belgique : des déménagements fréquents, une promiscuité au sein des centres d'accueil, la survie dans un squat insalubre, de l'instabilité, de l'insécurité ou encore une absence d'aide sociale en cas de séjour non régularisé. L'actuelle crise de l'accueil, ainsi que la diminution de l'accessibilité aux différents services sociaux, médicaux et administratifs amplifient d'autant plus ces situations de précarité déjà très présentes sur le terrain. De plus, nous constatons très fréquemment l'absence en Belgique de liens structurants avec la famille, les proches ou la communauté, ainsi que la solitude, qui engendre elle-même une détresse plus importante. Ces différents facteurs cumulés exposent les familles que nous recevons à Ulysse à de multiples risques de traumatismes.

VII.b Services proposés et critères de prise en charge

- **Critères de prise en charge :**

Aïda est un service destiné à travailler pendant le temps qui entoure la naissance, reconnu et subsidié par l'ONE. Nous devons donc nous tenir à un critère d'âge pour l'acceptation des demandes. Le début de la prise en charge doit se situer soit pendant la grossesse, soit dans les tous premiers mois de la vie de l'enfant. « Aïda » fait néanmoins partie intégrante du service de santé mentale Ulysse. Nous travaillons exclusivement avec des personnes exilées en précarité du droit au séjour, et notre travail est celui de la consultation psycho-sociale, notre attention étant d'abord orientée sur la santé mentale des parents et des enfants.

- **Du côté de la santé mentale :**

Les cliniciens portent leur attention en premier lieu sur l'état psychique des parents et des enfants, ainsi que sur des facteurs qui risquent d'engendrer des fragilités psychoaffectives, celles des parents, des mères (nous recevons majoritairement des femmes seules) et celles de(s) l'enfant(s) en bas-âge. Les consultations se veulent être un lieu où les parents peuvent aborder/déployer/déposer leurs

questions, leurs angoisses, leurs inquiétudes. De plus, elles visent à permettre aux futurs parents de donner une place à l'enfant à venir. Pour eux, la possibilité de se laisser aller à la rêverie, d'imaginer leur enfant, de se projeter un tant soit peu dans cette nouvelle dimension de leur vie psychique peut être extrêmement compliqué, étant donné les préoccupations socio-administratives à l'avant plan. Du côté de l'enfant, l'équipe Aïda est attentive à l'émergence des premiers liens avec son entourage et à la manière dont ils se nouent. Au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant, nous sommes soucieux de son développement psychoaffectif et psychomoteur, et des conditions dans lesquelles l'enfant pourra grandir harmonieusement. Un relais peut être mis en place pour l'enfant auprès de partenaires spécialisés, dans la prise en charge individuelle, pour les situations qui le nécessitent (psychomotricité, thérapie individuelle, logopédie...).

- **Du côté du social et du juridique :**

Nous soutenons la recherche de réponses concrètes permettant de soutenir, d'une manière optimale, une fonction parentale. Nous proposons de chercher avec ces familles, en collaboration avec le réseau, des pistes à suivre pour améliorer leur situation sociale, que ce soit pour l'hébergement, l'accès aux biens de première nécessité ou encore la possibilité de se déplacer dans l'espace public, en fonction de leurs priorités. La mise en place du suivi psycho-social global permet également d'examiner la situation juridique des bénéficiaires, notamment en ce qui concerne le droit au séjour et de relayer les familles auprès d'avocats spécialisés en droit des étrangers et droit de la famille, lorsque cela s'avère nécessaire. Nous pensons par exemple aux situations de démarche de reconnaissance paternelle, des possibilités éventuelles d'accès à certains droits sociaux pour les femmes enceintes, etc...

- **Du côté du médical :**

Il s'agit d'informer les bénéficiaires sur le déroulement du suivi de leur grossesse : nombres d'échographies, possibilité de visiter la maternité, présentation de l'ONE et d'autres partenaires si nécessaire, cela en lien avec les PEPS de l'ONE et l'hôpital de référence. Dans le cas où un suivi médical de la grossesse n'a pas été mis en place lorsqu'une femme enceinte se présente à la consultation périnatale, l'équipe Aïda l'active et au besoin, l'y accompagne, afin que le lien entre les équipes hospitalières et les bénéficiaires se passent au mieux. Nous nous assurons également que les familles aient bien accès aux soins médicaux, à travers notamment la mise en place de l'Aide Médicale Urgente. Nous soulignons le fait que l'accès aux soins médicaux pour ces familles, malgré le fait qu'il s'agisse d'un droit inaliénable, est en réalité, souvent fastidieux à mettre en place par les familles elles-mêmes, vu leur accessibilité difficile auprès des services compétents ainsi que les longs délais de réponse de ces services. De plus, les parents suivis à Aïda peuvent le cas échéant être reçus par l'un de nos psychiatres. Ceux-ci peuvent également intervenir dans des situations où une hospitalisation psychiatrique ou médicale s'avérerait nécessaire.

- **Du côté de la mise en réseau :**

L'équipe Aïda est également attentive à la constitution d'un réseau social à partir de la situation singulière de chaque famille. Le réseau se constitue à partir des demandes exprimées et non uniquement en fonction de ce qui nous semble bon pour telle ou telle personne. Nous veillons à la constitution de celui-ci dans ses différentes dimensions dès nos premières rencontres et tout au long de l'accompagnement, afin d'assurer la continuité. Pour exemple, il peut s'agir de la mise en place d'une crèche, d'un lieu récréatif pour l'enfant, d'un lieu d'accueil pour la maman après la naissance de son enfant, d'un espace rencontre enfants-parents ou autre, des activités de loisirs, la prise en charge de questions sociales spécifiques, ...

VII.c Bilan de l'activité 2023

- 29 demandes ont été introduites en 2023, 18 ont été acceptées et 11 ont été refusées.
- 2 suivis de 2019 étaient encore en cours, 3 de 2020, 3 de 2021 et 10 de 2022.
- 18 prises en charge se sont achevées en 2023 et 18 sont toujours en cours en 2023.
- 36 situations ont été prises en charge au total en 2023.

➤ **Profil de la famille au début de la prise en charge Aïda (nouvelles demandes 2023)**

- Age gestationnel à la demande :
 - Premier trimestre : 15%
 - Deuxième trimestre : 30%
 - Troisième trimestre : 20%
 - Inconnu : 35%
- Âge de l'enfant à la demande, s'il est déjà né :
 - Nouveau-né de 0 à 1 mois : 33,3%
 - Nouveau-né de 1 à 2 mois : 33,3%
 - Nouveau-né de 2 à 3 mois : 22,2%
 - Deuil périnatal : 11,1%
- Âge moyen de la mère au moment de la demande :
 - Entre 18-21 ans : 11,1%
 - Entre 22 et 34 ans : 66,7%
 - Plus de 35 ans : 5,5%
 - Inconnu : 16,7%
- Situation conjugale de la mère :
 - Vit en couple avec le père biologique : 16,7%
 - Vit seule : 83,3%
- Situation professionnelle de la mère :
 - Etudiante : 5,5%
 - Sans profession : 94,5%
- Type de logement :
 - Proches : 5,5%
 - Logement personnel : 22,3%
 - Institution : 66,7%
 - SDF : 5,5%
- Besoin d'un interprète :
 - 11,1% des situations
- Facteurs de vulnérabilité (plusieurs facteurs repérés par situation) :
 - Logement : 83,3%
 - Situation financière : 94,4%
 - Santé physique et mentale des parents : 88,9%
 - Situation psychosociale : 72,2%
 - Relation entre adultes : 61,1%
 - Réseau social (situation d'isolement) : 72,2%

- Relation anténatale bébé : 44,4%
 - Précarité administrative : 83,3%
 - Inconnu : 5,5%
- Nationalités des familles ayant introduit une nouvelle demande en 2023:

Bengladesh, Brésil, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Equateur, Erythrée, Ethiopie, Guinée Conakry, Philippines, République démocratique du Congo, Togo, Sénégal, Somalie. Il y a une prédominance de personnes venant du Cameroun, de la Guinée et de la République démocratique du Congo.

➤ Analyse des données

L'équipe Aïda garde la spécificité d'être intégrée dans un service de santé mentale et centre ainsi ses interventions sur l'accompagnement psychologique de la famille, avec une intégration des dimensions sociales et administratives. Pour ce qui concerne les autres dimensions, à chaque fois qu'un besoin est repéré avec la famille, l'équipe fait appel à d'autres professionnels externes pour accompagner la famille. Le soutien des compétences du ou des parents se déploie au cas par cas dans différentes situations. De manière générale, dans le contexte d'une régulation de la crise socio-sanitaire, nous avons pu constater une augmentation spectaculaire du nombre des nouvelles demandes en 2023. Parmi ces 29 demandes, 11 n'ont pas pu être acceptées par notre service essentiellement en raison de nos critères de prise en charge. Il s'agissait pour la plupart de personnes bénéficiant d'un statut stable sur le territoire belge ou de situations familiales avec des enfants en bas âge mais au-delà de trois mois.

Ce dernier cas de figure nous interpelle car ces dernières demandes auraient pu être accompagnées utilement par notre service mais, la restriction devant être faite pour ce critère d'âge, elles ont dû être refusées. Cela pose également et de façon plus large, la question d'un manque de lieux d'accueil pour les familles précarisées exilées avec des nourrissons. Peu de services en région bruxelloise proposent un accompagnement pour notre public qui suppose un cadre souple et soutenant adapté aux situations de précarité du droit au séjour, rendant difficile l'accès aux soins en santé mentale.

Une majorité des demandes (68%) rentraient néanmoins dans les critères d'admission de notre service. Nous faisons l'hypothèse d'une plus grande lisibilité de nos modalités de fonctionnement et d'une meilleure connaissance des critères d'envoi de notre service par le réseau social. La majorité des demandes interviennent durant le temps de la grossesse, lors du deuxième et lors du troisième trimestre. Ces modalités temporelles de prise en charge précoce que nous privilégions dans la mesure du possible favorisent l'instauration progressive d'une relation de confiance dans l'accompagnement périnatal. Ces demandes adviennent à notre service, généralement au nom de la fonction de prévention qu'incarnent les services envoyeurs tels que les PEPS, le secteur de santé mentale, le secteur médical et autre, auprès des familles.

Il s'agit de prendre le temps de l'accueil et de soutenir la mise en place d'un réseau social, médical, en tant que dispositifs favorisant les conditions psychiques et matérielles d'accueil pour la famille, de leur enfant à venir. Une relation de confiance se construit petit à petit et est indispensable tant la défiance de notre public vis-à-vis des institutions est parfois importante. Nous témoignons du souhait des mères, pères, parents, de partager la naissance de leur enfant avec notre service. La naissance permet parfois, pour ces familles d'introduire la question de la présence ou l'absence de contacts avec leur environnement familial (parents, oncles, tantes, enfants restés dans le pays d'origine, etc.).

Fréquemment, les mamans/papas/parents, déplorent leur situation d'isolement familial et social, et l'absence de leur famille et proches au moment de la naissance de leur enfant. Nous rencontrons également des situations où au moment de la naissance de l'enfant, les mamans peuvent, pour différentes raisons, manifester des affects de dépression post-natale, engendrant l'absence d'investissement de leur enfant. Nous avons aussi continué à soigner la première rencontre en nous appuyant sur le lien de confiance déjà existant avec le professionnel nous adressant la famille concernée.

Dans la mesure du possible, nous demandons que l'envoyeur puisse être présent lors de ce premier accueil, ce qui favorise l'établissement du lien avec « Aïda » mais également le travail en réseau autour et avec la famille dans la suite de l'accompagnement.

Les PEPS de l'ONE restent notre principal envoyeur en 2023 (34,5% des demandes). Cependant, nous avons constaté une plus grande diversification de nos envoyeurs. Certaines demandes, 14%, proviennent du réseau médical (hôpitaux, médecins, psychologues). En effet, nous faisons le constat que le milieu hospitalier, grâce à une plus grande collaboration dans le contexte de l'accouchement des mamans, (surtout avec l'hôpital Saint-Pierre), a une meilleure connaissance de l'existence de notre service et adresse, dès lors, de nouvelles demandes à Aïda. Par ailleurs, le secteur de la santé mentale nous adresse un nombre de demande significatif : 20,7%. Nous y voyons un effet de la meilleure connaissance de notre offre dans ce secteur et d'une plus grande visibilité du SAP Aïda grâce aux contacts que nous développons avec le secteur des SSM. Enfin, le réseau d'hébergement de Fedasil, des centres d'accueil de la Croix-Rouge, nous adresse également des demandes en plus grand nombre (10,3%). Nous poursuivons nos collaborations avec les PEPS pour de nouvelles situations et, d'autre part, Françoise Dubois, référente maltraitance à l'ONE avec qui nous travaillons, nous fait exister lors de ses réunions avec les différentes équipes de PEPS travaillant à Bruxelles. Cette collaboration se poursuit en 2023, elle reste très précieuse. Le partenariat avec les PEPS, est toujours très actif et il reste une pratique habituelle.

En cas d'arrêt de la prise en charge, nous poursuivons le fait de prévenir la PEPS de référence, afin qu'une personne puisse tenir le fil de la situation. D'une manière générale, nous prenons appui sur les PEPS pré et post natales dans nos suivis. Les familles prennent également appui sur leur fonction tierce. Nous faisons place à cette circularité de l'adresse inaugurée par la famille et reprenons avec elle les demandes qui ont transitées par les PEPS.

Comme le démontrent à nouveau les chiffres de cette année 2023, les familles cumulent de nombreuses vulnérabilités, qui restent constantes dans le temps et ne connaissent pas de véritable amélioration. D'autant plus que les familles témoignent de l'augmentation du coût de la vie et de l'inaccessibilité croissante des différents services d'aide de première nécessité (moyens de transports, habits, langes, nourriture pour l'enfant et pour les parents, aide matérielle). Nous assistons à une diminution de l'accessibilité à l'aide sociale urgente. Cette situation génère des manifestations de stress et d'inquiétude auprès des parents. Parmi ces facteurs de vulnérabilité nous remarquons que l'item relation anténatale avec le bébé est présent dans 44,4% des situations. Cela concerne des grossesses non désirées ou issues de viol et/ou des femmes qui inquiètent les services anténataux en raison de la fragilité psychique des futures mamans, comme cela peut se voir dans l'item « Santé psychique des parents », dans 88,9% des cas.

Le profil des familles rencontrées est sensiblement comparable aux demandes de 2022. Nous avons accueilli une majorité de femmes dans la tranche d'âge 22-34 ans. Dans l'écrasante majorité des cas, 83,3%, ces futures ou jeunes mamans sont seules et pour beaucoup, sans famille ou connaissances proches en Belgique. Les mères sont toutes sans activités professionnelles. Ceci s'explique par l'absence de statut officiel et l'impossibilité d'avoir un accès au marché du travail qui suppose au

moins une procédure engagée d'une demande d'asile recevable et pour celles qui ont la possibilité de travailler, la difficulté d'avoir accès à une crèche dans une situation de grand isolement social et familial. La majorité d'entre elles dépendent entièrement de l'aide sociale pour assurer leur survie au quotidien et vivent de ce fait en institution 66,7% (Samu social, centres FEDASIL). Ces conditions de logements sont parfois elles-mêmes sources de tension, de conflits, d'incompréhension et de stress supplémentaire. Promiscuité, non reconnaissance des besoins spécifiques, difficultés dans l'accès aux soins médicaux et psychologiques, incompréhensions mutuelles des mères et des équipes encadrantes constituent des motifs de plaintes que nous rencontrons couramment.

Nous sommes attentifs aux thématiques que les familles souhaitent aborder en entretien et nous réfléchissons avec celles-ci à des modalités de traitement de certaines questions qui peuvent advenir dans la cadre de l'accompagnement périnatal. Il peut s'agir d'une proposition d'entretien, pour un temps, sans la présence de l'enfant ou encore une proposition de relais de certaines questions auprès de services spécifiques. Nous faisons parfois la proposition d'aborder certains sujets qui concernent plus particulièrement le parcours du ou des parents dans un temps séparé de la présence de l'enfant. Ceci afin de privilégier un espace où les questions qui relèvent de la situation propre à l'enfant, du lien à son ou ses parents puissent avoir pleinement leur place lors des consultations Aïda. Cette distinction nous semble être importante à soutenir et à penser au cas par cas. Elle permet d'infléchir l'accent sur le parcours propre au tout petit enfant, en la présence de son ou ses parents, de lui consacrer une place de petit sujet, de marquer notre attention à tout signe, babillement qu'il manifeste, d'en souligner l'expression avec son, ses parents, soutenir la circulation d'une parole entre l'enfant et son/ses parent(s). Cela peut favoriser une nouvelle interprétation de ce que l'enfant engage en parole et en actes.

➤ **La clinique à Aïda**

Voici une vignette clinique qui illustre bien notre travail :

Nous recevons Mme N., originaire d'Afrique de l'Ouest, arrivée en Belgique depuis peu et qui a introduit une demande d'asile. Nous l'accueillons avec son tout-petit nouveau-né, L., très rapidement après la naissance. Mme est très jeune et son état psychologique nous apparaît d'emblée alarmant. Elle semble pétrifiée par l'angoisse, fuit le regard, parle difficilement et dépose immédiatement son bébé à distance d'elle. Elle nous raconte la fuite d'un mariage forcé à un très jeune âge, les viols et les violences multiples, un enfant qu'elle a dû laisser au pays. Un exil d'une violence extrême, dont un des viols a donné lieu à la grossesse de L..

Les mots sont déposés là tels des pierres qui tombent, seules, peu nombreuses, simples et brutes. Elle nous explique qu'il lui a été très difficile d'investir son premier enfant et voudrait que nous l'aidions à pouvoir s'occuper de son deuxième bébé, car il n'est pas coupable. Dans le décours des premières séances, nous constatons qu'elle ne peut s'empêcher de boucher systématiquement la bouche de son bébé, de peur de ce qui pourrait y rentrer, elle dit le réveiller en permanence pour ne pas être seule. Elle ne dort presque pas elle-même, est envahie de reviviscences et de pensées envahissantes.

Nous constatons aussi, au fur et à mesure que le temps passe, que son bébé déploie toutes ses capacités relationnelles pour être en lien avec nous, mais évite systématiquement et complètement le regard de sa mère. Il est également très rigide lorsque nous le tenons dans les bras. Ce sont des signes également alarmants quant à la souffrance psychique de l'enfant. Madame est très perdue et son énonciation est fragile, nous la sentons à fleur de peau affectivement et si elle s'efforce de parler, cela reste très difficile pour elle. Lorsqu'elle nous voit gazouiller et jouer avec L., elle pleure.

Elle et son bébé auraient besoin d'être accompagnés tout au long de la journée et le fait de résider dans un centre d'accueil n'est pas un soutien suffisant, il leur faut des soignants. De plus, Madame a plusieurs

problèmes de santé assez importants. Cet ensemble de choses nous mène à lui proposer une hospitalisation en unité mère-bébé, proposition à laquelle elle adhère immédiatement... dans un premier temps. Les démarches sont faites avec elle, les appels, l'accompagnement à l'entretien d'admission. Mais à la dernière minute, quand après l'acceptation par l'unité la date d'entrée est fixée, Mme se ravise, effrayée de ce qui pourrait lui arriver dans un hôpital. Elle nous dit qu'elle préfère continuer avec nous. Elle dit qu'elle est de plus en plus entourée par les autres résidents du centre et que cela l'aide aussi. Nous lui disons que nous allons continuer à travailler avec elle mais qu'il nous faudra évaluer si cela est suffisant pour elle et son enfant. Quelque chose d'un transfert positif et d'une confiance se noue de façon plus assurée à ce moment-là.

Au fur et à mesure que les mois passent, quelque chose se lève peu à peu pour elle, son enfant grandit mais ce qui a été traumatique pour elle est encore très présent. Elle en parle, peu mais ce *tout monolithique est* là palpable en séance de façon permanente. Nous faisons l'hypothèse, que cet insupportable, ce trop de réel et d'in-séparation, est ce que fuit son bébé en fuyant son regard à elle et pas celui des autres. Nous tentons dès lors d'introduire une distinction, pour elle, entre ce qui la concerne elle uniquement et ce qui concerne uniquement son bébé, et de ce fait d'introduire de la différenciation, entre son vécu et celui de son enfant, entre ses besoins, et ceux de son enfant. Nous lui proposons de participer à l'activité « Jardin de femmes » *sans son enfant* qui reste pendant ce temps gardé par quelqu'un de l'équipe « accueil ». Dans le même temps sont introduits dans le travail des éléments de *choses à partager ensemble*, -chanter a beaucoup de succès-, parler de son enfant, s'en occuper et s'en préoccuper lorsque nous sommes ensemble ; scinder la consultation, l'une de nous avec Mme et l'autre avec L., dans les temps où elle aborde des choses difficiles, des éléments de son histoire qui la mette à mal. C'est après la première participation de Mme à l'activité communautaire que le premier échange de regard a lieu entre eux, en notre présence, L. a alors 7 mois. Depuis lors, ce premier contact, timide et prudent de la part de L., a pris de l'ampleur et nous continuons notre travail ensemble.

Nous avons également fait appel à nos collègues psychiatres pour les contacts avec le réseau médical, les contacts avec le centre et un suivi psychiatrique a été entamé avec l'un d'eux. Une médication a d'ailleurs pu aider Mme à retrouver un minimum de sommeil. Nous espérons que la relation de confiance pourra également se déployer avec lui afin de, non seulement lui prodiguer les soins dont elle a absolument besoin, mais également de participer au travail de différenciation entre son espace psychique et celui de L., entre le passé et le présent, entre inconscient et conscient.

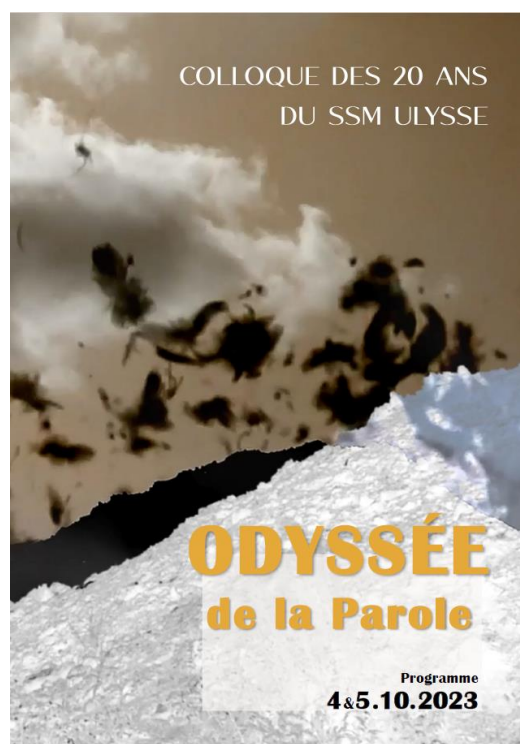
VII. Le pôle formation à Ulysse

Depuis 2003, le service Ulysse propose un accompagnement psychosocial et thérapeutique adapté aux souffrances entraînées par l'exil et la précarité du droit au séjour. Cette expérience nous a permis de développer, au fil des années, une offre de formation aux travailleurs de terrain qui prennent en charge ou soutiennent des personnes exilées en souffrance psychologique. Le pôle formation à Ulysse décline son offre sous forme de formations à la carte ou sur mesure, de supervisions, ou encore d'intervisions, qui rassemblent des travailleurs issus de divers secteurs spécialisés.

Colloque des 20 ans

En 2023, à l'occasion de son vingtième anniversaire, l'équipe Ulysse a été mobilisée par l'organisation d'un Colloque, qui a eu lieu les 4 et 5 octobre au Théâtre Marni. Ces deux journées étaient centrées sur l'expérience de notre service, aux premières loges face à l'impact humain d'un contexte géopolitique qui nous dépasse tous. Le colloque a été pour nous l'occasion de partager nos réflexions, les impasses liées à notre clinique et les stratégies institutionnelles mises en place progressivement pour y faire face.

L'élaboration de celui-ci nous a mis au travail, autour d'un sujet, le statut de la parole, au cœur de nos préoccupations depuis 2003. Accueil de la parole, parole déployée, parole contrainte, prise de parole... En voici plusieurs déclinaisons pour les personnes exilées en précarité du droit au séjour accompagnées dans notre service. Au cours de nos échanges, il nous est apparu pertinent – essentiel, même – d'y associer les premiers concernés. C'est ainsi que s'est constitué le 'Comité Ulysse', rassemblant travailleurs, bénéficiaires et participants communautaires du service, pour accompagner la réflexion et l'organisation de ce Colloque. Tandis que le Jour 1 était adressé spécifiquement aux professionnels (~150 personnes), le Jour 2 a accueilli un public plus large, dont les personnes qui ont fréquenté, ou fréquentent encore, notre service (~50 patient.es).



Enfin, il était impensable de ne pas clôturer cet événement par un moment festif, partagé entre toutes les personnes qui sont, ou ont été, impliquées de près ou de loin dans ce projet depuis 20 ans (~100 personnes, dont plus de la moitié suivies à Ulysse). Patients, cliniciens, médecins, avocats... se sont retrouvés sur la piste de danse animée par la DJ Rokia Bamba.

PROGRAMME

JOUR 1



Histoires d'hospitalité

En contexte d'exil, quelles sont les possibilités de retrouver l'envie de parler et de redonner du poids à la parole ? Quelles en sont les conditions préalables ? Cette première partie du colloque a été l'occasion de retracer l'évolution du service Ulysse, et comment elle s'articule à l'histoire de l'accueil, que ce soit en psychiatrie ou pour celui des étrangers dans notre pays.

Après une introduction par les deux directeurs du service, la matinée s'est clôturée par une table ronde où des intervenants extérieurs ont échangé autour de la question : comment s'influencent un cadre institutionnel et le contexte social et politique dans lequel il s'inscrit ?

Paroles déployées

Nous vous proposons d'aborder comment notre dispositif tente de permettre l'accueil et le déploiement d'une parole singulière des sujets exilés, souvent aux prises avec des conditions d'existence humainement et matériellement éprouvantes. Si l'exil et les traumatismes sont toujours au rendez-vous, il n'en reste pas moins que nos patients traversent les questions qui se posent à tout sujet humain, de manière toujours originale.



Après l'exposé de séquences de travail dans les différents espaces du dispositif Ulysse par plusieurs cliniciens de l'équipe, la première journée a pris fin par un dialogue avec deux invités et la salle.

JOUR 2



Parole Contrainte

Dans la procédure de demande de protection internationale, qu'est-ce qui relève d'un forçage de la parole ? Une politologue a retracé l'évolution de ces pratiques au gré des politiques migratoires. Nous avons tenté d'expliquer en quoi, sur le plan du fonctionnement psychique, il n'y a rien d'évident à attendre d'une personne qu'elle produise un récit détaillé et circonstancié. Dès lors, quelle place prendre dans cette procédure aux côtés de nos patients.e.s. ?

Les propos de la matinée ont été illustrés dans la BD « Un monde à prouver » créé par Justine Sow en étroite collaboration avec deux psychologues de l'équipe.

Prendre la parole

Qu'est-ce qui peut faciliter une prise de parole ? Comment les lieux d'écoute peuvent favoriser le mouvement du singulier vers le collectif, et inversement ; mais aussi le mouvement de l'intérieur d'une institution, vers l'extérieur ? Lorsque les politiques et les discours sociaux, médiatiques, ne semblent donner qu'une place d'objet aux personnes exilées (de suspicion, de méfiance, de rejet, tout comme de soin, de pitié), quelles conditions permettent de prendre ou de reprendre la parole pour soi ?

C'est lors de cette deuxième après-midi du Colloque que plusieurs membres du Comité Ulysse sont intervenus. Bien que cette idée – d'associer travailleurs et patients Ulysse, pour accompagner la

réflexion et l'organisation de l'évènement – représentait un pari pour l'institution, il n'était pas possible d'imaginer un Colloque qui s'articule autour du « statut de la parole », sans que les premiers concernés n'aient leur mot à dire également ! Ce Comité comprenait non moins de 17 membres au total - 4 travailleurs de l'équipe et 13 personnes qui fréquentent le service- et s'est réuni 14 fois. Les interventions lors du Colloque sont le résultat d'une réelle co-construction par l'ensemble du Comité, qui s'est penché sur les sujets qui lui semblait importants à aborder, qui a élaboré collectivement le contenu des interventions, à partir de lectures de textes, et de nombreux échanges et débats. Leurs interventions ont été complétées par celles de deux intervenant.es extérieur.es, membres de collectifs de soutien et de lutte de personnes en situation irrégulière en Belgique.

Lors des échanges du Comité Ulysse, beaucoup ont évoqué également l'importance de pouvoir mettre en lumière, lors de ce Colloque, les projets communautaires d'Ulysse. Certaines des réalisations des différents groupes communautaires ont dès lors été exposées dans l'espace bar du théâtre Marni, investi par le public aux moments de pause.



Les modules de formation en 2023

En parallèle au Colloque des 20 ans du service, le pool de formateurs-rices a poursuivi une offre de soutien aux travailleurs de terrain qui accompagnent des personnes exilées en souffrance psychologique, via l'offre de modules de formation. Vu l'intérêt suscité par les modules de formation proposés en 2022, nous avons réitéré cette offre en ajoutant un nouveau module sur les violences faites aux femmes.

PROGRAMME

22 juin 2023 de 9h à 13h

Violences faites aux femmes

Roxanne Chinikar, psychologue SSM Ulysse

26 juin 2023 de 9h à 17h

L'accompagnement psychologique et psychiatrique des demandeurs d'asile

Alain Vanoeteren, psychologue SSM Ulysse

Jean-Marc Picard, avocat

Pauline Monhonval, psychiatre SSM Ulysse

Johan Cornez, psychologue SSM Ulysse

29 juin 2023 de 9h à 13h

Traumatisme psychique

Alessio Catavere, psychologue SSM Ulysse

Nicoles du Bled, psychologue SSM Ulysse

30 juin 2023 de 9h à 13h

Effets de l'exil et accompagnement des personnes exilées

Cihan Gunes, psychologue SSM Ulysse

Ces modules de formation ont suscité beaucoup d'intérêt, avec 66 personnes inscrites au total et une trentaine par module. Les participants aux différentes journées étaient issus de divers secteurs

professionnels : santé, santé mentale, social, juridique, et des domaines plus spécifiques tels que l'accueil des personnes sans-abris et/ou des demandeurs d'asile, l'accompagnement des MENA, etc.

Nous avons également continué de répondre à des demandes d'interventions ponctuelles :

- 25 septembre 2023 participation de Pauline Monhonval à une soirée débat sur l'accès aux soins, dans le cadre de la semaine des exilés organisée par l'Equity Health Lab (étudiants ULB).

Supervisions d'équipe :

- Sister House – Clarisa Marco et Julie Vermeulen
- SISA – Ondine Dellicour et Nadia Van Gelder

Les perspectives de formation en 2024

Au vu de la demande importante ayant émergée lors de l'offre de modules de formation liés à l'accompagnement des personnes exilées, nous envisageons de refaire cette proposition dans le courant de l'année 2024. Un autre projet qui pourrait à nouveau mobiliser les forces vives de l'ensemble de l'équipe, serait de publier des actes du Colloque des 20 ans.

Lieu de liens et Communauté de référents de proximité - Rézone-Brusano

Communautés de pratiques des référents de proximité

L'asbl Rezone est cocréé avec les intervenants qui le souhaitent et qui émanent du réseau santé mentale Bruxelles Sud : une communauté de pratiques, un espace d'entraide et d'échange et de renouvellement des pratiques entre référents de proximité. Rezone collabore dans ce cadre avec la communauté BOOST, porté par Brusano (www.boostbrussels.be) Ces réunions d'intervision se déroulent aux Petits Riens ou dans d'autres services qui participent au projet, une ou deux fois par mois. La fonction des réunions des référents de proximité est de partager un temps d'intervision entre les intervenants des différents services présents, autour de trois axes :

- Favoriser le partage autour de situations sociales et cliniques qui comportent des points d'impasse, pour tenter de dégager des pistes de réflexion et de solutions concrètes.
- S'appuyer sur la méthode Brainwriting pour réfléchir au travail en réseau, et plus spécifiquement à la fonction de « référent de proximité », en tant que contact privilégié d'un usager pour toutes ses demandes et point de contact des intervenants d'autres services impliqués dans son soutien.
- Favoriser l'échange autour de la construction d'une identité collective liée à cette fonction de « référent de proximité », ainsi que des projets qui soutiennent cette fonction.
- Soutenir des liens de collaboration entre les différents services.
- Permettre un espace d'intervision entre les différents participants.

Au cours de l'année 2023, les services suivants ont participé aux réunions de la communauté de référents de proximité : les Petits Riens, Tractor, l'Ambulatoire Forest, la Maison Médicale Uccle-Centre, Rezone, le SSM Uccle, SSM de Saint-Gilles, IHP Epsilon, SynerSanté, Tropiques, Spad Hedera, Brusano, une pharmacienne située à Saint-Gilles, le Service Social Juif, les Tropiques, Syner'Santé, et le SSM Ulysse.

Durant cette année, les réunions se sont centrées d'une part sur la présentation d'outils de dialogue et d'outils de cartographie du réseau et sur la présentation de situations cliniques articulée à la question de la fonction de référent de proximité. La question d'une meilleure articulation de la santé mentale à la médecine générale, dans la perspective de favoriser les orientations, est posée.

En novembre 2023, le coordinateur de l'Asbl Rezone a annoncé l'arrêt des activités de l'asbl Rézone pour la fin de l'année. Une partie des activités sera reprise par l'asbl Brusano. La communauté de pratiques des référents de proximité se poursuivra en fonction des objectifs que le groupe décidera de soutenir. Ce type d'espace garde son utilité pour les acteurs de terrain et Brusano souhaite soutenir la poursuite du dispositif dans le contexte de la mise en place progressive des bassins Social-Santé en région bruxelloise.

Conclusion et perspectives

En termes quantitatifs, l'année 2023 aura été marquée par un maintien de notre activité clinique à hauteur des années précédentes, avec les quelques particularités suivantes : très nette hausse du nombre de nouvelles demandes reçues par notre service (347), avec un très léger tassement (-2%) du nombre annuel de suivis (426, pour 435 en 2022).

Concernant les nouvelles demandes, 26% d'entre elles émanent directement de la permanence et 33% ont donné lieu à un relais direct, induisant par conséquent un taux au plus bas de premiers accueil (41%) et de nouvelles prises en charge (31% - 103 suivis). Il faut y voir plusieurs explications, la première liée à un encodage beaucoup plus régulier des orientations - suite à notre travail d'objectivations des nouvelles demandes en lien avec notre participation à la recherche sur la saturation des SSM menée par la LBSM et notre thématique DEQ – la seconde, suite aux moments d'interruption des nouvelles demandes en lien avec notre indisponibilité clinique passagère (mouvements d'équipe, formations, colloque, congés ...). On observe donc une diminution franche (-20%) de nouveaux patients entrés en suivi en 2023, alors que notre file active (426 suivis) et notre fréquentation globale (6312 rendez-vous) ne se sont tassés que de 2%. Nous y voyons un effet indirect de la complexification des procédures et des situations globales de nos patients, marquée par le plus haut taux de poursuite des suivis entamés dans les trois dernières années (70% depuis moins de 3 ans) et un report de 115 suivis (27%) de l'année 2022 !

Nous pouvons donc témoigner d'une charge plus lourde sur l'équipe pour pouvoir répondre à plus de demandes encore, dans un contexte de saturation générale de tous les secteurs de l'ambulatoire ; avec une disponibilité réduite par des situations de suivis plus complexes et plus figés, qui se cumulent d'année en année, sans grand impact malgré tout sur l'activité générale. Et avec même une augmentation des prestations mobiles.

Derrière ces quelques chiffres se cachent les vies d'hommes, de femmes et d'enfants dont les conditions d'existence précaires en terre d'accueil constituent un nouveau risque de déstabilisation, qui se cumulent aux expériences de fragmentation sociale, d'insécurité prolongée et de violences ciblées rencontrées dans le pays d'origine ou sur les routes de l'exil. Nos nouveaux patients témoignent de trajectoires d'exil de plus en plus brutales pour arriver en Belgique, qui ont pour effet que l'écrasante majorité d'entre eux ont été victimes de traitements inhumains et dégradants sur les routes de l'exil – notamment la privation de liberté et d'autres formes de torture subies aux frontières de l'Europe.

La réactivation des conflits en Israël-Palestine en octobre 2023 a donné lieu à un effet quasi immédiat tant pour les patients que sur les équipes, avec des réactions inédites et très déstabilisantes pour tous, dont l'analyse sera certainement plus détaillée dans notre prochain rapport d'activité. En voici néanmoins quelques particularités : tous les suivis concernés concernaient des situations d'hommes seuls ou en famille depuis plusieurs mois en Belgique, soumis au quotidien à des informations disparates, et le plus souvent via les médias, au sujet du confinement sur un espace réduit de leur(s) famille(s) restée(s) au pays et soumises à une violence systématique et dirigée. Ces hommes se retrouvaient pour la plupart à la rue, sans moyen de subsistance et dans une impuissance à soutenir même à distance leurs proches, et apprenaient au jour le jour la perte de plusieurs membres de leurs connaissances, parfois même instantanément sur le lieu de soins. Ce caractère d'immédiateté et d'impuissance est partagé par tous les acteurs de la première ligne et a donné lieu à des initiatives plus citoyennes que publiques, rapidement saturées. La situation des Palestiniens ne doit pour autant nous faire oublier celle de toutes les autres nationalités soumises à un état de guerre ou d'insécurité généralisée peu ou non médiatisé, et dont les conditions de vie, l'impuissance pour leur famille et leur traitement par les autorités d'asile sont très comparables.

Ces situations médicales plus aiguës et plus complexes expliquent pour partie le recours pour 34% des patients à un psychiatre, dont la majorité (81%) en interne. Les obstacles à l'accès et à la continuité des soins mobilisent malheureusement une grande partie de leur temps et de leur énergie et justifie notre engagement auprès d'autres structures pour améliorer et faciliter l'accès à l'aide médicale urgente.

En parallèle, l'équipe a consacré la première année du cycle 2023-2025 de la Démarche d'Evaluation Qualitative à la thématique de l'accueil/réorientation, afin d'une part de veiller à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients, en portant une attention toute particulière à la fluidification du fonctionnement interne et au soutien de l'équipe Accueil et, d'autre part, de mettre en place des nouveaux outils pour améliorer le travail de prise en charge de nouveaux patients et, le cas échéant, l'orientation de personnes demandeuses en réseau, en contexte de saturation des nouvelles demandes. Nous y développons toutes les ressources qui renforcent le pôle accueil et consolident l'accueil des nouvelles demandes et la réorientation en réseau.

Les activités communautaires sont très investies et montrent la nécessité pour ce public de pouvoir se déposer et se déployer en d'autres lieux et avec d'autres outils que dans le lien du suivi individuel. Ces activités leur proposent de (re)faire collectif temporairement et dans un cadre sécurisant et de (re)créer ainsi des liens d'appartenance suffisamment souples et sûres que pour servir de tuteur de résilience dans cette société d'accueil pas toujours bienveillante.

Notre mission de formation et de travail avec le réseau se poursuit également, notamment au travers les multiples offres d'intervisions, de formations, la coordination du réseau Santé Mentale en Exil et la coordination Exil et santé mentale à la Ligue Bruxelloise de Santé Mentale.

Nous devons passer sous silence la gymnastique administrative et financière, la souplesse collective et individuelle, les recettes institutionnelles qui favorisent le maintien de notre engagement auprès de nos patients malgré tous les obstacles évoqués. Leur motivation prend sa source auprès des effets du suivi sur certains d'entre eux, sur leur fréquentation des activités collectives et des fêtes d'Ulysse, mais tout particulièrement cette année sur leur intégration à la préparation et organisation de notre Colloque des 20 ans d'Ulysse « Odyssée de la Parole » les 4 et 5 octobre 2023. La thématique concernait les différentes déclinaisons du statut de la parole, et comment pouvoir en témoigner sans aménager une place aux principaux concernés ? Cela nous a bien mis au travail, mais ces deux journées furent un moment d'intenses échanges et de transmission de notre « clinique institutionnelle » partagée avec les patients, dont les effets bénéfiques et imprévisibles se font encore sentir ! Cette énergie nous porte collectivement, et soutient la transmission de notre modèle de travail, l'incarnation individuelle des valeurs collectives, voire même la reprise de flambeau de la fonction de direction

A l'année prochaine.